

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens -

Juillet-Août 2024

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 1 629 482,60$

Date d’octroi du contrat : 19 décembre 2022

Date de livraison : 16 septembre 2024

Numéro d’enregistrement : POR-053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à [por-rop@pco-bcp.ca](mailto:por-rop@pco-bcp.ca)

This report is also available in English.

Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d’alléger le texte.

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Juillet et août 2024

Le présent rapport de recherche sur l’opinion publique présente les résultats d’une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Les troisième et quatrième cycles de la deuxième année de la présente étude comptaient en tout dix groupes de discussion composés d’adultes canadiens (âgés de 18 ans ou plus) qui ont été menés entre le 9 juillet 2024 et le 21 août 2024.

This publication is also available in English under the title: Final Report - Continuous Qualitative Data Collection of Canadian’s Views - July 2024 & August 2024.

Cette publication ne peut être reproduite qu’à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’en faire la demande par courriel à por-rop@pco-bcp.ca>, ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé

Édifice Blackburn

85, rue Sparks, local 228

Ottawa, Ontario K1A 0A3

**Numéro de catalogue :**

CP12-4F-PDF

**Identifiant international des publications en série (ISSN) :**

ISSN 2816-9379

**Publications connexes (numéro d’enregistrement : POR-053-22) :**

CP12-4E-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-9360

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2024

**Attestation de neutralité politique**

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j’atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l’image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l’opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d’information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date: 16 septembre 2024

Donna Nixon, associée  
The Strategic Counsel

Table des matières

Sommaire 7

Introduction 7

Méthodologie 8

Principales constatations 10

Le gouvernement du Canada dans l’actualité (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, propriétaires résidant en Ontario, au Québec, et au Nouveau-Brunswick, est de l’Ontario, résidents de la Colombie-Britannique impactés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans, Québec, résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans) 10

Priorités et performance du gouvernement du Canada (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans, Québec, résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans) 10

Logement (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calagary, région du Grand Toronto, propriétaires résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, est de l’Ontario) 11

Soins de santé (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans) 14

Mesures visant à rendre la vie plus abordable (région du Grand Toronto) 14

Coût de la vie (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans) 16

Emplois (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans, Ontario) 16

Protection des consommateurs (est de l’Ontario) 18

Consommation de nouvelles d’actualité (résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans) 19

Immigration (Québec, Ontario) 20

Protection et promotion du français (Québec) 22

Effets du changement climatique (résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans) 23

Perspectives énergétiques (Calgary) 25

Concepts d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle (candidats à la propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, Ontario) 26

Résultats détaillés 28

Chronologie des annonces en juillet 2024 et en août 2024 29

Le gouvernement du Canada dans l’actualité (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, propriétaires résidant en Ontario, au Québec, et au Nouveau-Brunswick, est de l’Ontario, résidents de la Colombie-Britannique impactés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans, Québec, résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans) 33

Priorités et performance du gouvernement du Canada (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, résidents de l’Ouest canadien âgés de à 18 à 34 ans, résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans) 34

Logement (candidats à l’achat d’une propriété de l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, propriétaire résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, est de l’Ontario 37

Initiatives en matière de logement (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, est de l’Ontario) 37

Prêts hypothécaires (propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick) 41

Soins de santé (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans) 43

Mesures visant à rendre la vie plus abordable (région du Grand Toronto) 44

Coût de la vie (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans) 47

Emplois (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans, Ontario) 48

Marché de l’emploi (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans) 48

Secteur des véhicules électriques (Ontario) 49

Protection des consommateurs (est de l’Ontario) 51

Consommation de nouvelles d’actualité (résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans) 53

Immigration (Québec, Ontario) 55

Protection et promotion du français (Québec) 58

Effets du changement climatique (résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans) 60

Vécu expérientiel de catastrophes naturelles (résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses) 63

Perspectives énergétiques (Calgary) 65

Concepts d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle (candidats à la propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, Ontario) 67

Annexes 75

Annexe A - Questionnaires de recrutement 76

Questionnaire de recrutement français 77

Questionnaires de recrutement anglais 93

Annexe B – Guides de discussion 112

Guide du modérateur français 113

Guide du modérateur anglais 147

Annexe C – Concepts publicitaires 177

Étiquettes Energuide 178

D’autre Étiquettes 179

Toutes les Étiquettes 180

Sommaire

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener, auprès de membres du public dans l’ensemble du pays, des cycles continus de recherche par groupe de discussion portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en veillant à ce qu’elles demeurent claires et faciles à comprendre.

Les travaux de recherche visent à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement du Canada.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de dix groupes de discussion en ligne menés entre le 9 juillet 2024 et le 21 août 2024, à différents endroits du pays. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

Les travaux de recherche effectués pour ces cycles ont essentiellement porté sur des enjeux en matière de logement ainsi que sur les mesures relatives au coût de la vie prises par le gouvernement du Canada, au marché de l’emploi, ou les mesures visant à rendre la vie des Canadiens plus abordable. Certains groupes ont pris part à des discussions portant sur les soins de santé, les mesures de protection du consommateur, la consommation de nouvelles d’actualité ainsi que l’immigration. Les participants de quelques groupes ont également fait part de leurs impressions concernant la conception d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle.

Au nombre d’autres sujets abordés au cours de ces cycles figuraient les comptes rendus de ce que les participants avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada ces derniers temps, ainsi que leurs points de vue concernant sa gestion d’un ensemble de priorités importantes. Les participants résidant dans l’Ouest canadien et en Colombie-Britannique ont fait part de leurs points de vue concernant les catastrophes naturelles et les effets du changement climatique, tandis que ceux résidant à Calgary ont fait part de leurs réflexions concernant l’avenir du secteur énergétique canadien. Les participants du groupe basé au Québec ont également discuté des mesures mises en œuvre par le gouvernement en matière de protection et de promotion du français.

En guise de mise en garde lors de l’interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l’ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de certitude.

# Méthodologie

### Aperçu des groupes

Public cible :

* Résidents canadiens de 18 ans et plus.
* Les groupes ont principalement été divisés en fonction de la situation géographique.
* Les discussions de certains groupes se sont focalisées sur certaines cohortes de la population en particulier et notamment sur des candidats à l’achat d’une propriété, des propriétaires actuels, des particuliers ayant été impacté par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, ainsi que sur des Canadiens âgés de 18 à 34 ans.

### Approche détaillée

* Dix groupes de discussion ont été tenus dans diverses régions du Canada.
* Cinq d’entre eux ont été menés parmi la population générale résidant dans l’Ouest canadien, à Calgary, dans la région du Grand Toronto, dans l’est de l’Ontario, au Québec, ainsi qu’en Ontario.
* Les cinq autres groupes de discussion ont été tenus avec des sous-groupes clés notamment composés de :
  + Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien;
  + Propriétaires résidant au Québec, en Ontario ainsi qu’au Nouveau-Brunswick;
  + Particuliers impactés par les feux de forêt, des inondations ou des sécheresses résidant en Colombie-Britannique;
  + Participants âgés de 18 à 34 ans résidant dans l’Ouest canadien;
  + Participants âgés de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique.
* Les groupes composés de membres de la population générale du Québec et de propriétaires résidant au Québec, en Ontario ainsi qu’au Nouveau-Brunswick ont été animés en français. Tous les autres groupes de discussion ont été animés en anglais.
* Toutes les discussions de groupe de ce cycle se sont déroulées en ligne.
* Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en présumant pouvoir compter sur la présence de six à huit participants.
* Dans tous les lieux, 73 participants au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
* Chaque participant a reçu une rétribution de 125 $.

### Localisation et composition des groupes

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HNE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Ouest canadien | 1 | **ANGLAIS** | Mardi 9 juillet | 20 h à 22 h | Candidats à la propriété | 8 |
| Calgary | 2 | **ANGLAIS** | Mercredi 10 juillet | 20 h à 22 h | Population générale | 8 |
| Région du Grand Toronto  (RGT) | 3 | **ANGLAIS** | Mardi 16 juillet | 18 h à 20 h | Population générale | 8 |
| Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick | 4 | **FRANÇAIS** | Mercredi 17 juillet | 18 h à 20 h | Personnes actuellement propriétaires d’une habitation | 7 |
| Est de l’Ontario | 5 | **ANGLAIS** | Mardi 23 juillet | 18 h à 20 h | Population générale | 7 |
| Colombie-Britannique | 6 | **ANGLAIS** | Mercredi 24 juillet | 21 h à 23 h | Personnes impactées par des feux, des inondations, des sécheresses | 6 |
| Ouest canadien | 7 | **ANGLAIS** | Mardi 13 août | 20 h à 22 h | Personnes âgées de 18 à 34 ans | 7 |
| Québec | 8 | **FRANÇAIS** | Mercredi 14 août | 18 h à 20 h | Population générale | 7 |
| Canada atlantique | 9 | **ANGLAIS** | Mardi 20 août | 17 h à 19 h | Personnes âgées de 18 à 34 ans | 8 |
| Ontario | 10 | **ANGLAIS** | Mercredi 21 août | 18 h à 20 h | Population générale | 7 |
| **Nombre total de participants** | | | | | | **73** |

# 

# Principales constatations

## Le gouvernement du Canada dans l’actualité (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, propriétaires résidant en Ontario, au Québec, et au Nouveau-Brunswick, est de l’Ontario, résidents de la Colombie-Britannique impactés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans, Québec, résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants de neuf groupes ont été invités à faire part de ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Une série d’annonces et d’initiatives ont été rappelées, dont la décision de la Banque du Canada d’abaisser son taux directeur à 4,50 %, le versement trimestriel de la Remise canadienne sur le carbone (RCC) aux Canadiens admissibles, l’instauration du Régime canadien de soins dentaires ainsi que l’annonce de nouvelles mesures visant à protéger les locataires, dont la création de la Charte canadienne des droits des locataires.

Plusieurs participants se souvenaient également avoir entendu parler de la participation du premier ministre et d’autres responsables fédéraux au sommet de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN) à Washington D.C., ainsi que de l’engagement pris par le gouvernement du Canada d’augmenter ses dépenses en matière de défense nationale, avec pour objectif d’investir au moins deux pour cent du produit intérieur brut du Canada à cette fin d’ici 2032.

## Priorités et performance du gouvernement du Canada (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans, Québec, résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants de cinq groupes ont pris part à des discussions portant sur les enjeux auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés et sur leurs points de vue concernant la gestion du gouvernement fédéral quant à ces priorités. Ces derniers ont été invités à définir les domaines dans lesquels ils estimaient satisfaisante la performance du gouvernement du Canada et ceux dans lesquels ils estimaient qu’il y avait matière à amélioration.

Les participants ont exprimé une série de points de vue à la fois positifs et négatifs sur un certain nombre d’enjeux. Au nombre de ceux-ci figuraient les soins de santé, l’immigration ainsi que des mesures liées au changement climatique et à l’environnement qu’avait prises le gouvernement fédéral. Les participants ont également mentionné un certain nombre de domaines dans lesquels ils estimaient que la performance du gouvernement fédéral avait été satisfaisante, à savoir la fourniture d’aides et de prestations aux Canadiens, la protection et la promotion de la diversité et des droits de la personne, la réconciliation avec les peuples autochtones ainsi que sa gestion de NEXUS, le programme pour les voyageurs dignes de confiance. Les participants ont également recensé une série de domaines dans lesquels ils estimaient que le gouvernement du Canada pouvait faire mieux. Au nombre de ceux-ci, citons l’inflation et le coût de la vie, l’abordabilité du logement et la nécessité de créer un plus grand nombre d’emplois à temps plein bien rémunérés dans l’intérêt des Canadiens et de permettre à ces derniers d’acquérir plus facilement les compétences dont ils ont besoin pour pouvoir être compétitifs sur le marché de l’emploi actuel.

Invités à définir les principales priorités sur lesquelles devait, selon eux, se focaliser le gouvernement fédéral, bon nombre de participants ont réaffirmé la nécessité de concentrer davantage d’efforts à la réduction du coût de la vie, et notamment des coûts relatifs au logement, à l’essence et aux produits d’épicerie. Plusieurs d’entre eux étaient également d’avis que davantage devait être fait en matière de préparation aux effets du changement climatique et d’atténuation de ces derniers, estimant que cela constituait un enjeu majeur à la fois pour les générations actuelles et futures. Au nombre des autres domaines hautement prioritaires mentionnés par les participants figuraient la réduction des temps d’attente pour l’obtention de soins primaires et d’urgence, l’augmentation des aides et des prestations destinées aux personnes âgées ainsi que le règlement des problèmes liés à l’itinérance et aux dépendances.

## Logement (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calagary, région du Grand Toronto, propriétaires résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, est de l’Ontario)

Les participants de cinq groupes ont pris part à des discussions portant sur la situation du logement, à la fois dans leurs collectivités respectives et, plus généralement, partout au Canada. Les participants résidant dans l’Ouest canadien, à Calgary, dans la région du Grand Toronto (RGT) ainsi qu’en Ontario ont discuté d’un éventail d’initiatives en matière de logement qu’avait récemment annoncé le gouvernement du Canada, tandis que ceux du groupe composé de propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick ont tenu une discussion portant sur les prêtes hypothécaires.

### Initiatives en matière de logement (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, est de l’Ontario)

Lorsqu’on leur a demandé de décrire la situation actuelle du logement au sein de leurs collectivités respectives, la quasi-totalité des participants avait le sentiment que le logement était devenu de plus en plus inabordable ces derniers temps. De l’avis général, les coûts des logements avaient considérablement augmenté au cours des quelques dernières années et cela avait négativement impacté à la fois les locataires et les candidats à l’achat d’une propriété. À la question de savoir si, comparativement à d’autres régions du Canada, la situation du logement était, à leur avis, meilleure, pire, ou à peu près la même, la plupart des participants (à l’exception des résidents de l’Alberta estimant pour la plupart que leur situation était en quelque sorte meilleure) considéraient que leur situation était assez semblable.

Invités à répertorier les principaux facteurs qui avaient, à leur avis, été responsables de la situation actuelle sur le marché du logement au Canada, les participants ont fourni un éventail de réponses. Au nombre de celles-ci, citons l’inflation (y compris la hausse du coût des matériaux de construction et de la main-d’œuvre), la hausse du taux d’immigration observée au cours des dernières années, les taux d’intérêt plus élevés auxquels sont confrontés les emprunteurs hypothécaires ainsi que la prévalence accrue d’immeubles résidentiels achetés à titre de placements.

Après s’être vu informer que, dans le cadre du budget 2024, le gouvernement du Canada avait récemment présenté un plan visant à remédier à la crise du logement dans lequel était exposée une stratégie pour débloquer la construction de 3,8 millions de nouveaux logements d’ici 2031, les participants se sont vu fournir de l’information au sujet d’un certain nombre des mesures qui avaient été annoncées. Dans l’ensemble, la quasi-totalité des participants a favorablement accueilli ces initiatives. Plusieurs d’entre eux estimaient que l’initiative visant à allouer des périodes d’amortissement de 30 ans aux candidats à l’achat d’une première propriété nouvellement construite offrirait une plus grande souplesse financière à ceux qui souhaitent accéder au marché de l’habitation. Un certain nombre d’entre eux étaient également d’avis que, pour les candidats à l’achat d’une première propriété, une augmentation de la limite de retrait de 35 000 dollars à 60 000 dollars s’avérerait des plus avantageuses, et ce, plus particulièrement pour de plus jeunes Canadiens qui bénéficieraient d’un plus long délai pour constituer leur régime enregistré d’épargne-retraite (REER).

Les participants se sont ensuite vu fournir de l’information concernant plusieurs autres mesures qu’avait proposées le gouvernement fédéral pour faciliter l’accès des Canadiens à des logements locatifs abordables ou à la propriété. Ces initiatives ont une fois de plus suscité des réactions positives chez la quasi-totalité des participants, plusieurs d’entre eux s’attendant à ce qu’elles contribuent de manière tangible à améliorer la situation sur le marché immobilier et le marché locatif au Canada. Un grand nombre de participants estimait que les mesures visant à prolonger de deux ans l’interdiction d’achat de logements canadiens par des étrangers ainsi qu’à imposer des restrictions à l’achat et à l’acquisition de maisons unifamiliales existantes par de très grands investisseurs institutionnels s’avéreraient particulièrement bénéfiques en ce qu’elles contribueraient à rendre le logement plus abordable dans l’intérêt des candidats à l’achat d’une première propriété. Un certain nombre d’entre eux estimaient également important que le gouvernement fédéral sévisse contre les locations à court terme illégales de type Airbnb. Parmi ces participants, on était d’avis que les services de location à court terme avaient entraîné une forte diminution de l’offre de logements abordables au sein de nombreuses collectivités canadiennes ainsi qu’une augmentation des prix des logements en encourageant des particuliers à acheter des propriétés principalement destinées à servir de placements locatifs à court terme.

À la question de savoir s’ils étaient familiarisés avec le concept du logement coopératif les participants étaient à peu près aussi nombreux à répondre par l’affirmative que ceux qui n’en avaient pas entendu parler. Après s’être vu fournir de l’information concernant ce type de logement, plusieurs d’entre eux y ont positivement réagi, estimant qu’il constituait une voie d’accès supplémentaire à la propriété au profit des Canadiens, et qu’il aurait probablement une incidence positive sur les conditions de logement de ceux qui seraient intéressés par cette option.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils envisageraient de vivre dans une coopérative d’habitation, seul un petit nombre de participants ont répondu par l’affirmative. La plupart d’entre eux estimaient que les difficultés liées à l’exigence de collaborer et de maintenir un consensus avec un certain nombre d’autres propriétaires seraient assez angoissantes et ne contribueraient pas à créer des conditions de vie agréables. Parmi le plus petit nombre de participants moins réfractaires à la formule du logement coopératif, on estimait que la copropriété susciterait probablement un sentiment de fierté collective chez les propriétaires et encouragerait tous les membres de la coopérative à participer activement à préservation et à l’entretien et de leur propriété.

### Prêts hypothécaires (propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick)

Les participants d’un groupe composé de propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, ont tenu une discussion portant sur les prêts hypothécaires, et notamment sur les mesures récemment prises par le gouvernement fédéral pour rendre les conditions hypothécaires plus équitables et les prêts hypothécaires plus abordables au profit des Canadiens. Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient que leurs paiements hypothécaires étaient actuellement abordables, la plupart d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Un certain nombre d’entre eux ont cependant précisé que, bien que leur prêt hypothécaire soit abordable au taux actuel, ils s’attendaient à ce que leurs paiements mensuels augmentent considérablement lorsque le moment serait venu de renégocier avec leur prêteur.

Interrogés sur le rôle que devrait jouer le gouvernement du Canada dans le soutien aux propriétaires souhaitant renouveler leur prêt hypothécaire, la plupart d’entre eux ont exprimé leur incertitude, un certain nombre d’entre eux n’étant pas tout à fait sûrs des mesures qu’il prenait actuellement sur ce front. Après s’être vu fournir de l’information sur la création de la Charte hypothécaire canadienne récemment annoncée, la plupart d’entre eux estimaient qu’il s’agissait d’un pas dans la bonne direction, mais plusieurs d’entre eux n’étaient pas certains de l’impact qu’elle aurait en définitive. En discutant de mesures spécifiques contenues dans cette charte, un certain nombre de participants ont parlé en termes positifs de l’initiative visant à faire en sorte que les banques et les prêteurs prennent plus tôt contact avec les propriétaires au sujet du renouvellement de leurs hypothèques et discutent avec ces derniers des différentes options qui leur sont offertes. Plusieurs d’entre eux se sont également montrés favorables à la possibilité offerte aux propriétaires de changer plus facilement de prêteur au moment du renouvellement de leur prêt hypothécaire, estimant que cela leur procurerait une bien plus grande souplesse en la matière.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils considéraient que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie pour ce qui est de venir en aide aux titulaires de prêts hypothécaires, les participants étaient à peu près aussi nombreux à répondre par l’affirmative que ceux qui se disaient d’un autre avis. Parmi ceux d’entre eux qui estimaient que ces mesures constituaient un pas dans la bonne direction, on était d’avis que l’instauration de cette Charte contribuerait à l’avenir à augmenter les options offertes aux titulaires de prêts hypothécaires et qu’elle serait susceptible d’avoir un impact positif sur la situation financière globale des propriétaires. Un certain nombre de participants étant d’avis que ces mesures gagneraient à être améliorées ont réaffirmé que le gouvernement fédéral devait davantage concentrer ses efforts à réduire l’ensemble des coûts associés à l’achat d’une propriété, estimant que, sur le long terme, il s’agirait là du moyen le plus efficace de rendre les prêts hypothécaires plus abordables dans l’intérêt des Canadiens.

## Soins de santé (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants du groupe composé de particuliers âgés de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique ont tenu une brève discussion portant sur les services de soins de santé dans leur région. À la question de savoir comment ils évalueraient la qualité de leur système de soins de santé, la plupart d’entre eux l’ont qualifiée de moyenne. Un certain nombre de participants étaient d’avis que, si les travailleurs de la santé (notamment les médecins et les infirmières) qu’ils consultaient étaient en général hautement qualifiés et professionnels, les installations de soins de santé, l’équipement médical et les procédures organisationnelles du système de soins de santé dans leur région étaient devenus quelque peu obsolètes. Tous les participants ont qualifié d’extrêmement déficitaire l’accès à des soins de santé dans leur région. Un grand nombre d’entre eux se souvenaient avoir été confrontés à de longs délais d’attente avant de pouvoir obtenir des soins d’urgence ou des soins primaires, et plusieurs participants ont indiqué ne pas avoir réussi à trouver un médecin de famille.

Lorsqu’on leur a demandé de décrire ce qu’ils considéraient comme étant les principales problématiques en matière de soins de santé dans leur région, les participants ont énuméré une série d’enjeux, et notamment ce qu’ils considéraient comme étant une pénurie de médecins et d’infirmières, des difficultés d’accès à certains médicaments ainsi que des problèmes liés à une consommation croissante d’opioïdes et à une dépendance à ces substances au sein de leurs collectivités. À la question de savoir s’ils estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie pour ce qui est de remédier à ces problèmes, les participants estimant qu’il faisait fausse route étaient à peu près aussi nombreux que ceux dont l’opinion était plus neutre. Parmi les participants ayant exprimé des avis pour la plupart négatifs, on estimait qu’il fallait en faire beaucoup plus pour inciter et encourager les Canadiens à envisager de faire carrière dans le domaine de la santé et qu’il s’agissait du meilleur moyen de remédier aux pénuries de travailleurs de la santé.

## Mesures visant à rendre la vie plus abordable (région du Grand Toronto)

Les participants résidant dans la région du Grand Toronto ont tenu une discussion portant sur les mesures récemment annoncées par le gouvernement fédéral visant à rendre les produits d’épicerie plus abordables au profit des Canadiens et à prendre des mesures sévères en ce qui concerne des problèmes comme la réduflation et les frais cachés.

À la question de savoir comment ils qualifieraient le coût des produits d’épicerie au Canada, bon nombre de participants étaient d’avis qu’il était devenu exorbitant au cours des dernières années. En discutant de ce qui était, selon eux, à l’origine de la hausse du prix des produits d’épicerie, les participants ont invoqué un ensemble de facteurs. Au nombre de ceux-ci figuraient une augmentation perçue des coûts (due à des problématiques telles que l’inflation et le changement climatique) que doivent assumer les agriculteurs pour cultiver leurs aliments, la demande croissante en produits alimentaires et autres résultant d’une hausse des taux d’immigration au cours des dernières années, et des comportements axés sur la recherche de profits de la part des grandes chaînes d’épiceries.

Après s’être vu informer que le gouvernement du Canada avait récemment annoncé qu’il prendrait des mesures pour stabiliser le prix des produits d’épicerie en assurant une surveillance des grandes chaînes d’épiceries, en augmentant la concurrence dans le secteur de la distribution au détail de produits d’épicerie et en s’attaquant à certains problèmes, dont celui de la réduflation, tous les participants ont positivement réagi à cette information. Un certain nombre d’entre eux estimaient que le renforcement de la concurrence dans le secteur de l’alimentation constituait un problème particulièrement préoccupant sur lequel le gouvernement fédéral devait se pencher.

Les participants se sont également vu informer que le gouvernement du Canada avait récemment tenu une réunion, avec les dirigeants des principales chaînes d’épiceries du pays, au cours de laquelle ces derniers avaient accepté de soutenir le gouvernement fédéral dans ses efforts pour stabiliser le prix des aliments. Sur la question de savoir s’ils s’attendaient à ce que ces grandes chaînes d’épiceries prennent des mesures ciblées pour aider à stabiliser le prix des produits d’épicerie, seul un petit nombre d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Plusieurs d’entre eux ne pensaient pas que les grandes chaînes d’alimentation seraient prêtes à sacrifier de potentiels profits et étaient d’avis qu’ils trouveraient le moyen de contourner toute restriction imposée en matière de prix.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils connaissaient le terme « réduflation », un grand nombre de participants ont répondu par l’affirmative. À la question de savoir ce qu’ils penseraient de la création, par le gouvernement du Canada, d’un groupe de travail chargé d’enquêter sur les cas de réduflation, les participants ont exprimé des avis partagés. Si certains participants estimaient que toute initiative en ce sens constituait un pas dans la bonne direction, un certain nombre d’entre eux se demandaient toutefois dans quelle mesure le gouvernement du Canada parviendrait à réglementer la façon dont les entreprises privées fixent le prix de leurs produits et les conditionnent.

Seul un petit nombre de participants a indiqué déjà connaître l’expression « frais cachés ». En guise de clarification, les participants se sont vu expliquer qu’on qualifiait souvent de frais cachés les coûts supplémentaires exigés pour un vaste éventail de services et d’achats, notamment ceux exigés lors de l’achat de billets de concert et pour autres manifestations, les frais de bagages supplémentaires imposés aux voyageurs aériens, divers frais facturés par les banques (comme les frais de transaction), les frais d’annulation lors du passage à un autre forfait téléphonique ou Internet ainsi que les frais d’itinérance mondiale. La plupart d’entre eux ont parlé en termes positifs de l’information qui leur a été fournie sur les mesures que prenait le gouvernement du Canada pour sévir contre les frais cachés. De l’avis général, il s’agit d’un domaine important sur lequel le gouvernement fédéral doit se concentrer et la priorité absolue doit être de faire en sorte que les forfaits de téléphonie mobile et Internet soient plus abordables dans l’intérêt des Canadiens. Quelques participants ont toutefois dit craindre qu’en cas d’interdiction, ces frais cachés soient réaffectés aux prix globaux des biens et services vendus par les entreprises, ce qui se traduirait en définitive par une augmentation des prix payés par les consommateurs canadiens.

## Coût de la vie (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants d’un groupe de discussion composé de particuliers âgés de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique ont tenu une brève discussion portant sur le coût de la vie et sur l’abordabilité du logement. En discutant des difficultés liées à la hausse du coût de la vie et à la pénurie de logements abordables auxquelles ils étaient confrontés au quotidien, les participants ont fourni des réponses diverses et variées. Plusieurs participants étant actuellement locataires ont mentionné ce qu’ils percevaient comme étant le coût exorbitant des loyers, affirmant que bien qu’ils préféraient vivre seuls, ils se voyaient financièrement contraints de vivre en co-location afin de pouvoir joindre les deux bouts. Un certain nombre de personnes ont également décrit le coût élevé des dépenses en matière d’énergie résidentielle, estimant qu’il était devenu plus coûteux de chauffer ou de climatiser son logement au cours des dernières années. Outre le logement, les participants ont mentionné d’autres problèmes liés à la hausse du coût de la vie, notamment le coût élevé des produits d’épicerie, l’augmentation du prix de l’essence et le fait que les salaires n’augmentent pas au même rythme que l’inflation.

À la question de savoir s’ils avaient connaissance de quelconques mesures prises par le gouvernement fédéral pour faire face au coût de la vie et rendre le logement abordable, les participants ont recensé, sans toutefois les mentionner nommément, des initiatives comme la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, en vertu de laquelle il est plus facile pour les Canadiens d’ajouter un logement secondaire à leur maison dans le cadre du Programme canadien de prêt pour la construction d’un logement accessoire, ainsi que les accords que le gouvernement fédéral avait conclus visant à augmenter l’offre de logements dans les collectivités dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements.

En discutant de mesures supplémentaires que devrait, à leur avis, prendre le gouvernement pour rendre plus abordable le coût de la vie et le logement dans l’intérêt des plus jeunes générations de Canadiens, les participants ont mentionné les mesures visant notamment à fixer un plafond au montant du loyer qu’un propriétaire est en droit d’exiger en imposant des restrictions supplémentaires sur la location de logements à court terme (comme Airbnb), à procurer un allègement fiscal à des particuliers peinant à faire face au coût de la vie et à fournir une aide accrue pour le remboursement de dettes et notamment de prêts étudiants.

## Emplois (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans, Ontario)

Les participants de deux groupes ont tenu des discussions portant sur le marché de l’emploi actuel et les mesures que prenait le gouvernement pour créer plus d’emplois dans l’intérêt des Canadiens. Les participants du groupe composé de particuliers âgés de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique ont discuté du marché de l’emploi en général, tandis que ceux de l’Ontario se sont plus particulièrement focalisés sur la création d’emplois dans le secteur des véhicules électriques (VE).

### Marché de l’emploi (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

À la question de savoir comment ils décriraient la situation actuelle sur le marché de l’emploi, plusieurs participants estimaient qu’il était devenu de plus en plus difficile de trouver un emploi et que les possibilités étaient assez limitées pour ceux qui cherchaient à obtenir un emploi bien rémunéré et à temps plein. Certains d’entre eux ont fait remarquer que, bien que de nombreux emplois soient actuellement disponibles au sein de leur collectivité, très peu d’entre eux offraient des heures de travail à temps plein, des avantages sociaux ou un salaire-subsistance.

En discutant des compétences qui seraient, à leur avis, les plus recherchées dans dix ans, plusieurs participants estimaient que les personnes possédant une expérience dans le domaine de la santé, des corps de métier ainsi que des technologies et de l’informatique seraient probablement plus à même de trouver un emploi bien rémunéré. À la question de savoir dans quelle mesure ils avaient bon espoir, le cas échéant, d’avoir un emploi bien rémunéré dans cinq ou dix ans, presque tous les participants s’attendaient à ce que ce soit le cas. Plusieurs d’entre eux estimaient que cette période serait suffisamment longue pour leur permettre d’acquérir les connaissances et la formation voulue pour exceller dans leur domaine de prédilection.

La quasi-totalité d’entre eux considérait que le gouvernement fédéral faisait actuellement fausse route en matière de création d’emplois bien rémunérés au Canada. Plusieurs participants étaient d’avis que le gouvernement du Canada devait en faire davantage pour créer des emplois offrant un salaire-subsistance et des possibilités d’avancement. Un certain nombre d’entre eux estimaient qu’une plus grande priorité devait être accordée à la création d’emplois dans des domaines perçus comme étant confrontés à d’importantes pénuries de main-d’œuvre, notamment dans les domaines de la santé, de la santé mentale et des services sociaux. Au nombre des quelques participants étant d’avis que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie en matière de création d’emplois bien rémunérés, un petit nombre ont dit avoir le sentiment que ce dernier avait récemment été responsable de la création d’un grand nombre de nouveaux emplois dans le domaine de la construction et des corps de métier dans leurs régions respectives.

### Secteur des véhicules électriques (Ontario)

Les participants du groupe composé de membres de la population générale de l’Ontario ont tenu une discussion portant expressément sur la création d’emplois dans le secteur des véhicules électriques. Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient qu’en matière de création d’emplois dans le domaine de l’industrie automobile, le gouvernement du Canada était sur la bonne voie, aucun participant n’a répondu par l’affirmative. Si bon nombre de participants avaient le sentiment que le développement de l’industrie des VE et la fabrication de VE et de pièces détachées pour VE au Canada avaient constitué une priorité majeure du gouvernement fédéral ces dernières années, plusieurs d’entre eux doutaient que cette transition puisse se réaliser dans les décennies à venir et que la demande et les infrastructures en place suffisent à faciliter une transition à grande échelle des Canadiens en faveur des VE. Un certain nombre d’entre eux ont dit craindre qu’une transition vers les VE ait un impact négatif sur l’ensemble de l’industrie automobile et des travailleurs de l’automobile, et qu’il puisse en résulter une diminution des emplois dans le secteur en raison d’une baisse de la demande d’automobiles alimentées à l’essence.

Après s’être vu fournir de l’information sur les récentes annonces faites par le gouvernement du Canada au sujet des VE, plusieurs participants ont réitéré leurs doutes quant à la capacité des Canadiens à effectuer une transition à si grande échelle en faveur des VE. Certains d’entre eux mettaient également en doute la valeur pratique de ces véhicules pour les personnes vivant dans des collectivités rurales et éloignées, et se demandaient si le réseau électrique serait en mesure de répondre à la demande plus importante qu’entraînerait une utilisation accrue de VE. Un certain nombre de participants se demandaient si l’investissement de 44,3 millions de dollars du gouvernement du Canada pour la création d’environ 1 000 emplois à Napanee constituait une affectation de fonds efficace compte tenu de ce qu’ils considéraient comme étant le nombre relativement faible de nouveaux emplois créés par rapport à la taille de l’investissement.

Lorsqu’on leur a demandé s’il était important pour le Canada de faire figure de leader mondial dans le secteur des VE, bon nombre de participants ont exprimé leur incertitude. Si la plupart d’entre eux estimaient qu’il était important que le gouvernement fédéral s’attache à accroître les activités dans le secteur de fabrication automobile au Canada, un certain nombre d’entre eux se demandaient si la fabrication de VE et de pièces détachées pour VE constituait un domaine particulièrement porteur pour l’économie du pays. Quelques-uns d’entre eux étaient d’avis qu’en raison de l’absence actuelle de grands fabricants de VE appartenant à des intérêts canadiens, il était difficile d’imaginer que le Canada puisse faire figure de leader mondial dans ce domaine.

## Protection des consommateurs (est de l’Ontario)

Les participants résidant dans l’est de l’Ontario ont pris part à une discussion portant sur les règles et règlements mis en place dans le but de protéger les consommateurs canadiens. Invités à partager leurs points de vue au sujet du coût actuel de la vie, les participants ont exprimé des avis généralement négatifs, un certain nombre d’entre eux le qualifiant d’éprouvant, de frustrant et d’injuste. Lorsqu’on leur a demandé quelles dépenses régulières, en dehors du loyer ou de paiements hypothécaires, constituaient actuellement une source de stress dans leur vie, les participants ont cité toute une série de dépenses. Au nombre de celles-ci figuraient les dépenses en produits d’épicerie, en essence, les frais de carte de crédit et les factures de services de télécommunications et de services publics.

Faisant part des stratégies qu’ils avaient mises au point pour se protéger contre la hausse du coût de la vie, les participants ont déclaré avoir pris des mesures consistant notamment à faire le tour de plusieurs commerces pour trouver des articles au plus bas prix coûtant, à acheter un plus grand nombre de produits auprès d’entreprises locales et à acheter des produits alimentaires sans nom de marque. Aucun participant n’a déclaré avoir connaissance de quelconques règles ou règlements que seraient tenues de respecter les sociétés en matière de fixation des prix et de protection des consommateurs. À la question de savoir quelles obligations devraient, selon eux, avoir les entreprises envers les consommateurs, les participants étaient d’avis que des limites devraient être fixées afin de réguler les profits que peuvent tirer les entreprises de la vente de biens et services essentiels. On estimait en outre que plutôt que d’augmenter les prix à la consommation, les entreprises devraient être encouragées à envisager des moyens d’améliorer leur efficacité et leur processus en interne afin d’économiser de l’argent.

En discutant du rôle que devrait, à leur avis, jouer le gouvernement du Canada en matière de protection des droits et intérêts des consommateurs, plusieurs participants estimaient qu’il devrait davantage s’attacher à augmenter la concurrence dans des secteurs d’activité importants (produits d’épicerie et télécommunications) et à réduire la charge administrative pesant sur les entreprises. On s’attendait à ce que ces mesures entraînent probablement une réduction des prix à la consommation. À la question de savoir s’ils avaient confiance en la capacité du gouvernement fédéral à protéger les droits et intérêts des consommateurs, très peu de participants ont répondu par l’affirmative, un certain nombre d’entre eux ayant le sentiment que le gouvernement fédéral n’avait pas fait grand-chose dans ce domaine au cours des dernières années.

Les participants se sont ensuite vu présenter de l’information relative aux nombreuses initiatives actuellement menées par le gouvernement Canada afin de protéger les consommateurs et ont été invités à choisir trois initiatives qui, selon eux, contribueraient à protéger leurs droits et leurs intérêts en tant que consommateurs. Bon nombre de participants ont choisi les mesures visant à renforcer la *Loi sur la concurrence*, plusieurs d’entre eux estimant que cette approche entraînerait une chute des prix et aurait pour effet d’accroître la concurrence dans de nombreux secteurs clés. On considérait également que la stabilisation des prix des produits d’épicerie constituait une priorité majeure, plusieurs participants s’attendant à ce que cette mesure ait un impact significatif dans leur vie. L’initiative visant à s’attaquer aux prix des services de télécommunication a également suscité l’intérêt des participants, un certain nombre d’entre eux ayant le sentiment que les tarifs que payaient actuellement les Canadiens pour des services de téléphonie mobile et Internet figuraient parmi les plus élevés au monde.

## Consommation de nouvelles d’actualité (résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans)

Les participants d’un groupe composé de résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans ont tenu une discussion portant sur leurs habitudes en matière de consommation de nouvelles d’actualité. À la question de savoir quelles étaient leurs principales sources d’information, plusieurs participants ont mentionné les médias sociaux et ont déclaré recourir à des plateformes comme X (anciennement Twitter) et Instagram pour obtenir des nouvelles. Au nombre des autres sources recensées par les participants figuraient les balados, les forums de discussion en ligne ainsi que le bouche-à-oreille entre parents et amis. En discutant des sources d’information au sujet du gouvernement du Canada auxquelles ils se fieraient, plusieurs d’entre eux ont indiqué qu’ils consulteraient directement ses sites Web ou ses réseaux sociaux officiels. À la question de savoir s’ils compteraient sur le gouvernement du Canada pour obtenir des nouvelles et des informations, un certain nombre d’entre eux ont indiqué qu’ils consulteraient son site Web pour obtenir des mises à jour et de l’information essentielles.

Tous les participants ont déclaré être tombés sur de l’information en ligne dont ils ne savaient pas si elle était vraie ou fausse, et bon nombre d’entre eux ont indiqué que cela se produisait assez fréquemment. Lorsqu’on leur a demandé s’ils connaissaient les termes « mésinformation » et « désinformation », tous les participants ont répondu par l’affirmative, bien que plusieurs d’entre eux n’étaient pas certains de pouvoir les différencier. Quelques-uns d’entre eux ont émis l’hypothèse que si la désinformation pouvait désigner la diffusion (consciente ou non consciente) d’informations inexactes dans les faits, la désinformation pouvait désigner les fausses informations créées et communiquées dans l’intention d’induire les gens en erreur. Tous les participants se sont dit préoccupés par la mésinformation et la désinformation de plus en plus présente en ligne. Ces derniers étaient nombreux à estimer qu’un grand nombre d’utilisateurs en ligne avaient énormément de mal à reconnaître une fausse information et que la désinformation malveillante diffusée ces dernières années avait largement contribué à ce qu’ils percevaient comme étant un clivage croissant au sein de la société canadienne.

À la question de savoir ce qu’il faudrait faire pour contrer la désinformation en ligne, bon nombre d’entre eux estimaient que les plateformes numériques et les fournisseurs de médias sociaux (comme Google et Facebook) hébergeant ces contenus devraient être davantage responsabilisés et soumis à une réglementation plus stricte. Tous s’accordaient à dire que, compte tenu de la portée considérable des médias sociaux, la mésinformation et la désinformation publiées sur ces plateformes pouvaient avoir des conséquences à grande échelle et qu’il était de la responsabilité de ces entreprises numériques de veiller à empêcher la diffusion de contenus inexacts sur leurs plateformes.

Lors d’une discussion sur la question de savoir si le gouvernement devrait, à leur avis, avoir un rôle à jouer dans la lutte contre la mésinformation et la désinformation, plusieurs participants ont répondu par l’affirmative. Ces derniers estimaient qu’il devait incomber au gouvernement fédéral d’assurer la sécurité des Canadiens en ligne et qu’il s’agissait d’un domaine important sur lequel il devait se concentrer. Certains participants se sont toutefois dit préoccupés par la nature subjective de ce qui serait considéré comme de la désinformation et se demandaient s’il devait incomber au gouvernement fédéral de déterminer ce qui est vrai et ce qui est faux.

## Immigration (Québec, Ontario)

Les participants de deux groupes ont pris part à une discussion portant sur l’immigration. À la question de savoir s’ils avaient dernièrement vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de l’immigration, les participants ont fourni des réponses diverses et variées. Plusieurs d’entre eux avaient le sentiment que les taux d’immigration plus élevés des dernières années avaient exercé une pression accrue sur le marché du logement ainsi que sur des services essentiels, dont ceux des soins de santé. Les participants estimaient que de nombreuses collectivités (incluant la leur) étaient actuellement confrontées à des difficultés en ce qui concerne l’accueil de ces nouveaux arrivants. D’aucuns ont déclaré avoir entendu dire qu’il était devenu de plus en plus difficile de venir au Canada avec un permis d’études pour étudiants étrangers ou un visa de travailleur étranger temporaire, et que des limites avaient récemment été fixées quant au nombre de visas qui seraient à l’avenir délivrés dans le cadre de ces programmes.

Invités à qualifier l’état du système d’immigration au Canada, si plusieurs participants estimaient que le Canada était un pays généralement accueillant à l’égard des immigrants, la plupart d’entre eux étaient d’avis que le système d’immigration était actuellement surchargé. Un certain nombre d’entre eux ont réitéré leurs préoccupations concernant la pression que l’augmentation de l’immigration avait, selon eux, exercée sur le marché du logement, sur le coût de la vie et sur d’importants services publics. Certains avaient également l’impression que l’augmentation de l’immigration avait rendu plus difficile l’obtention d’un emploi pour les jeunes Canadiens et les travailleurs débutants en raison de la concurrence accrue livrée par de nouveaux arrivants également à la recherche d’un emploi.

Décrivant ce qu’ils considéraient comme étant les avantages d’accueillir de nouveaux immigrants au Canada, un certain nombre d’entre eux estimaient que l’immigration jouait un rôle important pour ce qui est de soutenir la main-d’œuvre canadienne, en particulier dans des secteurs (comme ceux des soins de santé, de la construction et de l’agriculture) que l’on considérait comme étant actuellement confrontés à des pénuries de main-d’œuvre. Quelques-uns d’entre eux étaient d’avis qu’alors qu’une proportion croissante de travailleurs canadiens approchait de la retraite, l’immigration s’avérerait essentielle pour assurer la pérennité de la population active au Canada. Les participants étaient également d’avis que le Canada bénéficiait de l’immigration dans la mesure où cette dernière accroissait la diversité des opinions et des cultures échangées par ses citoyens et permettait aux Canadiens de découvrir des langues, des traditions, des cuisines et des points de vue différents.

Discutant de leurs préoccupations relatives à l’accueil de nouveaux immigrants, un certain nombre d’entre eux ont dit craindre qu’un taux d’immigration élevé et continu entraîne une augmentation du prix des maisons au sein des collectivités canadiennes et exerce une pression financière supplémentaire sur le système de soins de santé universel du Canada. Plusieurs d’entre eux se sont également dit préoccupés par les difficultés auxquelles étaient confrontés les immigrants pour faire reconnaître leurs titres de compétences et leur expérience à leur arrivée au Canada et estimaient que dans l’intérêt des nouveaux arrivants, davantage devait être fait pour rationaliser le processus de reconnaissance des titres étrangers.

Lorsqu’on leur a demandé si le gouvernement du Canada devait, à leur avis, augmenter, diminuer ou maintenir le taux d’immigration à un niveau relativement identique, les participants estimant qu’il devait être diminué étaient un peu plus nombreux que ceux estimant qu’il devait être maintenu au même niveau. Aucun participant n’était en faveur d’une augmentation du taux d’immigration. Parmi les participants estimant que le gouvernement fédéral devait réduire l’immigration, il était largement admis que du temps devrait être consacré, au cours des prochaines années, à la mise en place d’infrastructures et de services accrus afin que le pays soit à l’avenir en mesure d’accueillir un plus grand nombre de nouveaux arrivants. Au nombre de ceux qui estimaient que le taux d’immigration actuel devait être maintenu, les participants ont rappelé que l’immigration jouait un rôle important quant au soutien apporté à l’économie canadienne et que le fait de la limiter entraînerait probablement des conséquences économiques négatives pour les Canadiens dans les années à venir.

## Protection et promotion du français (Québec)

Les participants résidant au Québec ont tenu une discussion portant sur les récentes mesures prises par le gouvernement du Canada en matière de protection et de promotion du français. Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient que le français était actuellement menacé dans certaines régions du Canada, plusieurs d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Un certain nombre d’entre eux avaient l’impression qu’en dehors du Québec, l’usage du français avait diminué dans la plupart des autres régions du pays au cours des dernières décennies et que même les résidents de villes comme Montréal parlaient maintenant davantage l’anglais que les générations précédentes. Certains ont également évoqué ce qu’ils considéraient comme étant présence dominante de l’anglais dans les médias et les activités de divertissement auxquelles s’adonnent les Canadiens et estimaient que cela avait eu pour effet de diminuer encore plus l’usage du français, y compris au Québec.

À la question de savoir quelle priorité le gouvernement fédéral devrait accorder, le cas échéant, au soutien de l’anglais et du français au Canada, plusieurs participants étaient d’avis qu’il s’agissait d’un domaine important sur lequel il devait se concentrer. Quelques-uns d’entre eux se disaient d’avis qu’il fallait surtout s’attacher à augmenter l’usage du français en dehors du Québec, estimant que la majorité des Canadiens parlaient déjà l’anglais et que cette langue n’était pas aussi menacée que le français.

En discutant du Plan d’action pour les langues officielles du gouvernement du Canada, les participants se sont vu remettre de l’information sur les principaux objectifs et mesures que renferme ce plan. Dans l’ensemble, les participants ont très favorablement accueilli ces initiatives, et tous estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie en ce qui concerne les mesures qu’il prenait pour protéger et promouvoir l’usage du français.

Plusieurs d’entre eux ont parlé en termes particulièrement positifs des initiatives visant à investir dans des garderies francophones à travers le Canada et à élargir l’offre de programmes d’apprentissage du français dans les écoles de la minorité francophone à l’extérieur du Québec. Un certain nombre d’entre eux estimaient que les sommes investies dans des programmes de français langue seconde à travers le pays permettraient également aux Canadiens d’apprendre plus facilement le français, ce qui aurait probablement pour effet d’augmenter le nombre de francophones au Canada. On était également d’avis que l’adoption de mesures visant à créer une nouvelle politique d’immigration francophone, à développer des activités de promotion et de recrutement à l’échelle mondiale dans des pays francophones et à investir dans des formations linguistiques destinées aux nouveaux arrivants aurait un impact positif. Les participants s’accordaient également tous à dire que l’octroi accru de subventions à des artistes et musiciens francophones contribuerait à accroître la portée du français à l’extérieur du Québec et constituerait un moyen efficace de promouvoir la culture francophone dans l’ensemble du Canada.

## Effets du changement climatique (résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans)

Les participants de deux groupes ont tenu des discussions portant sur les impacts potentiels (actuels et futurs) du changement climatique. Presque tous les participants se sont dit préoccupés par le changement climatique, bon nombre d’entre eux le considérant comme l’un des problèmes les plus urgents auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés. Plusieurs participants se sont spontanément dit d’avis que les gouvernements, à tous les échelons, devaient prendre des mesures beaucoup plus urgentes pour se préparer aux effets du changement climatique, estimant que ce problème posait déjà de nombreux défis de taille aux collectivités dans l’ensemble du pays.

Lorsqu’on leur a demandé ce qui leur venait à l’esprit en pensant aux effets potentiels du changement climatique, les participants ont fourni toute une panoplie de réponses. Au nombre de celles-ci figuraient les catastrophes naturelles (feux de forêt, inondations et tempêtes de vent), l’insécurité alimentaire résultant de la détérioration des conditions de production, les effets nuisibles à la santé physique et mentale des Canadiens, et le risque accru de se voir évacué ou déplacé de sa collectivité.

En discutant du niveau de préparation, le cas échéant, de leurs collectivités pour faire face aux effets potentiels du changement climatique, plusieurs participants estimaient que même si leurs municipalités avaient instauré des plans d’urgence et d’évacuation, il n’y avait que peu de choses à faire pour se préparer aux effets destructeurs d’événements météorologiques comme les feux de forêt, les inondations à grande échelle et les tempêtes de vent. En décrivant les mesures qu’ils avaient personnellement prises, bon nombre de participants des deux groupes ont mentionné avoir préparé une trousse d’urgence contenant des fournitures essentielles, des documents importants et d’autres objets de valeur qu’ils pourraient emporter avec eux au cas où une évacuation rapide s’avérerait nécessaire.

À la question de savoir s’ils estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie concernant sa gestion des catastrophes naturelles, la plupart des membres du groupe composé de particuliers résidant dans l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans ont répondu par l’affirmative, estimant qu’il s’agissait d’un domaine auquel il avait attaché beaucoup d’importance au cours des dernières années. Parmi les participants du groupe composé de particuliers résidant en C.-B. qui avaient été affectés par des catastrophes naturelles, les participants estimant que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie étaient à peu près aussi nombreux que ceux dont l’opinion était plus neutre ou incertaine.

### Expériences vécues lors de catastrophes naturelles (résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses)

Les participants résidant en Colombie-Britannique et ayant déclaré avoir été récemment touchés par des incendies, des inondations ou des sécheresses ont tenu une longue discussion sur leur vécu expérientiel concernant la gestion de ces défis. Lorsqu’on leur a demandé comment ils qualifieraient la réponse du gouvernement du Canada aux feux de forêt dans leur province, les participants étaient à peu près aussi nombreux à estimer que sa performance en la matière avait été satisfaisante que ceux qui étaient d’un autre avis. Parmi ceux ayant exprimé une opinion plus positive, les participants ont rappelé les nombreuses mesures prises par le gouvernement fédéral à cet égard, dont le déploiement de membres du personnel des Forces armées canadiennes (FAC) pour aider à lutter contre les feux de forêt dans leur région, la fourniture de fournitures essentielles aux ménages affectés par ces catastrophes, et les investissements consentis pour le recrutement et la formation de pompiers supplémentaires.

À la question de savoir s’ils avaient personnellement été affectés ou perturbés (p. ex. au moment de recevoir un avis d’évacuation ou en se voyant obligés de quitter leur domicile) par des phénomènes météorologiques extrêmes, la quasi-totalité des participants a répondu par l’affirmative. Bon nombre d’entre eux estimaient que leur santé physique ou mentale avait été affectée par ces événements, et plusieurs d’entre eux ont déclaré avoir subi des niveaux accrus de stress et d’anxiété à long terme à la suite de ces événements.

Se souvenant de leur vécu expérientiel en affrontant ces phénomènes météorologiques, très peu d’entre eux estimaient avoir été en mesure d’accéder aux services de santé dont ils avaient besoin. Décrivant les problèmes spécifiques auxquels ils avaient été confrontés, les participants se sont souvenus des difficultés rencontrées pour accéder à un médecin afin de s’assurer de la santé de leurs enfants, d’avoir été incapables de trouver un pharmacien pour le renouvellement de leurs ordonnances, ainsi que de ce qu’ils percevaient comme étant un manque de ressources en matière de santé mentale au cours de cette période stressante et alarmante de leur vie.

En discutant de la question de savoir s’ils estimaient avoir un accès suffisant à l’information, aux aides et aux services dont ils avaient besoin pour se remettre physiquement et mentalement de ces événements, peu de participants ont répondu par l’affirmative. Bon nombre d’entre eux se souvenaient avoir eu de la difficulté à obtenir de l’information en lien avec les services offerts dans leurs collectivités. Un certain nombre d’entre eux ont indiqué avoir principalement recouru à des plateformes de médias sociaux pour obtenir des mises à jour liées à leurs collectivités respectives. Plusieurs participants ont réaffirmé qu’il était nécessaire que des ressources supplémentaires en santé mentale soient mises à disposition de personnes dont la vie avait été bouleversée par des phénomènes météorologiques extrêmes.

Plusieurs d’entre eux estimaient que davantage devait être fait à tous les échelons de gouvernement pour communiquer de l’information lors de situations d’urgences de nature météorologique, tandis que certains d’entre eux se rappelaient avoir dû subitement être évacués de leur domicile avec peu de préavis. Quelques participants étaient d’avis qu’à l’avenir, des alertes d’urgence devraient être émises sur les appareils mobiles des personnes vivant dans des communautés à risque. À la suite de ces catastrophes naturelles, un certain nombre d’entre eux estimaient qu’il fallait également fournir de l’information sur les services (tels que l’électricité et l’eau potable) qui étaient en place dans leurs collectivités, ainsi que sur les provisions qu’ils devraient acheter avant de regagner leur domicile.

## Perspectives énergétiques (Calgary)

Les participants résidant à Calgary ont tenu une discussion portant sur le secteur pétrolier et gazier, sur les énergies propres ainsi que sur l’état du réseau électrique de leur province. À la question de savoir quelle importance revêtait à leurs yeux le secteur pétrolier et gazier pour l’économie de l’Alberta, tous les participants le considéraient comme étant extrêmement important, nombre d’entre eux affirmant que le secteur pétrolier gazier constituait le principal moteur économique de la province et une source primordiale d’emplois pour les Albertains. Plusieurs d’entre eux estimaient toutefois qu’il serait essentiel que l’économie albertaine se diversifie en délaissant le pétrole et le gaz dans les décennies à venir, notamment parce qu’ils s’attendaient à ce que le recours au pétrole et au gaz diminue au fur et à mesure qu’un plus grand nombre de sources d’énergie renouvelables deviendraient disponibles. Lorsqu’on leur a demandé quels secteurs (en dehors du pétrole et du gaz) ils jugeaient les plus essentiels à l’avenir de l’économie albertaine, bon nombre d’entre eux ont mentionné les technologies d’énergie renouvelable que sont l’énergie éolienne, l’énergie solaire et l’hydroélectricité.

En se focalisant tout particulièrement sur le réseau électrique, on a demandé aux participants si le gouvernement devait, à leur avis, prendre de quelconques mesures pour assurer la fiabilité du réseau électrique albertain et réduire les risques de pannes de courant, plus particulièrement dans des situations où des températures extrêmes entraîneraient une demande accrue en électricité. Plusieurs d’entre eux étaient d’avis qu’il devait prendre des mesures pour augmenter la construction d’infrastructures de production d’énergie renouvelable, dont les éoliennes et les panneaux solaires, et offrir un plus grand nombre d’incitatifs financiers aux propriétaires désirant installer des panneaux solaires sur leurs maisons.

Tous les participants considéraient que le gouvernement fédéral faisait actuellement fausse route en ce qui concerne son approche vis-à-vis du secteur de l’électricité. En expliquant pourquoi ils étaient de cet avis, plusieurs d’entre eux ont mentionné ce qu’ils considéraient comme étant les frais d’électricité élevés dans leur province, et estimaient que le gouvernement du Canada devait davantage travailler en collaboration avec le gouvernement provincial pour rendre l’énergie électrique plus abordable dans l’intérêt des Albertains. Quelques participants étaient d’avis que davantage devait être fait à l’échelon fédéral pour sensibiliser les Canadiens aux moyens dont ils disposent pour adopter des pratiques plus vertes au quotidien et fournir un plus grand nombre d’incitatifs financiers et de remises aux propriétaires cherchant à rénover leur domicile afin qu’il soit plus écoénergétique.

Bon nombre d’entre eux estimaient important que le gouvernement fédéral investisse dans les énergies et les technologies propres et qu’un tel investissement offrirait des avantages environnementaux et économiques à long terme dans les décennies à venir. S’ils étaient en faveur de diversifier le réseau électrique albertain afin de pouvoir recourir à un plus grand nombre de sources d’énergie renouvelable, un certain nombre d’entre eux étaient d’avis que cette transition devait s’opérer graduellement. À la question de savoir s’ils s’attendaient à ce que l’utilisation accrue d’électricité propre et de technologies propres comporte plus de risques, moins de risques ou à peu près les mêmes risques de pannes d’électricité, les participants s’attendant à ce que cette approche entraîne moins de risques étaient légèrement plus nombreux que ceux qui estimaient qu’elle entraînerait plus de risques ou à peu près le même niveau de risque.

## Concepts d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle (candidats à la propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, Ontario)

Les participants de trois groupes ont tenu des discussions portant sur les concepts d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle élaborés dans le cadre du programme Energuide du gouvernement du Canada. Lorsqu’on leur a demandé s’ils étaient familiarisés avec les étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle, seul un petit nombre d’entre eux ont déclaré l’être, et très peu ont indiqué en avoir dans leur propre demeure. En discutant de la nature des renseignements qu’ils souhaiteraient voir figurer sur l’étiquette d’efficacité énergétique résidentielle de leur domicile, plusieurs d’entre eux ont exprimé le souhait d’obtenir de l’information qui les aiderait à réduire les coûts de leur consommation mensuelle d’énergie domestique. Un certain nombre d’entre eux estimaient également qu’il serait important d’avoir de l’information concernant l’efficacité énergétique de leur domicile, la consommation d’énergie selon la source, ainsi qu’un comparatif de leur consommation d’énergie par rapport à d’autres habitations de taille similaire dans leur région.

Après s’être vu présenter des concepts d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle du gouvernement du Canada, bon nombre de participants ont parlé en termes positifs de la disposition des renseignements et de la conception esthétique de l’étiquette, un certain nombre d’entre eux affirmant que le concept était bien pensé sur le plan de la présentation des renseignements. Plusieurs d’entre eux ont qualifié les diagrammes figurant sur l’étiquette d’éléments positifs, les trouvant très colorés et attrayants et estimant que les renseignements qu’ils communiquaient étaient faciles à comprendre. Un certain nombre de participants étaient toutefois d’avis que ces étiquettes devraient être accompagnées de renseignements supplémentaires concernant les mesures que peuvent prendre les propriétaires pour améliorer l’efficacité énergétique de leur domicile, ainsi que sur l’efficacité énergétique de leur domicile par rapport à celle d’autres ménages.

Les participants des trois groupes se sont ensuite vu présenter un certain nombre d’exemples d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle provenant d’autre pays. En partageant leurs réactions, les participants ont exprimé les avis les plus positifs au sujet des concepts qu’ils considéraient comme étant les plus simples et les plus informatifs, un certain nombre d’entre eux privilégiant les étiquettes contenant des renseignements relatifs à la cote énergétique de leur domicile et à l’argent que les propriétaires pourraient économiser en y apportant des améliorations. Quelques-uns d’entre eux ont exprimé des commentaires positifs au sujet des concepts présentant des couleurs vives et des diagrammes visuellement attrayants et accrocheurs. En comparant l’étiquette Energuide aux autres exemples d’étiquettes, un certain nombre de participants ont loué l’inclusion d’un code QR, estimant qu’il s’agissait d’un excellent moyen pour les Canadiens d’en savoir plus à propos de l’information figurant sur leur étiquette d’efficacité énergétique résidentielle.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel  
Numéro de contrat : CW2241412  
Date d’attribution du contrat : 19 décembre 2022  
Valeur du contrat : 1 629 482,60 $

Résultats détaillés

# 

# Chronologie des annonces en juillet 2024 et en août 2024

Afin de mieux situer les groupes de discussion dans le contexte des principaux événements survenus au cours du cycle de la recherche, nous vous présentons ci-après un bref résumé des mois de juillet 2024 et août 2024.

* Du 1er au 7 juillet
  + Le 3 juillet. Le ministre responsable de Développement économique Canada pour les prairies (PrairiesCan) annonce le versement d’un financement de plus 39 millions de dollars dans le cadre de l’Initiative canadienne de transition pour l’industrie du charbon (ICTC) et du Fonds d’infrastructure de l’Initiative canadienne de transition pour l’industrie du charbon (FI-ICTC).
  + Le 3 juillet. Le ministre responsable de PrairiesCan annonce des investissements totalisant plus de 21 millions de dollars pour soutenir les avancées en matière de technologies propres dans l’ensemble de l’Alberta.
* Du 8 au 14 juillet
  + Le 9 juillet. Le ministre du Développement international annonce que le Canada fournira une aide humanitaire de plus d’un million de dollars en réponse aux ravages causés par l’ouragan Beryl dans les Caraïbes.
  + Le 9 juillet. Le gouvernement du Canada annonce l’inauguration d’une installation de biofabrication unique en son genre en Colombie-Britannique, entraînant la création de plus de 1 000 emplois au Canada et stimulant le secteur des sciences de la vie.
  + Groupe de discussion avec des candidats à la propriété résidant dans l’Ouest canadien (9 juillet).
  + Groupe de discussion avec des membres de la population générale de Calgary (10 juillet).
  + Le 11 juillet. La vice-première ministre salue un partenariat de 2 milliards de dollars entre le Fonds de croissance du Canada et Strathcona Resources pour garantir le leadership du Canada en matière de captage du carbone, favorisant ainsi une technologie de captage de carbone au plus faible coût qui réduira les émissions et créera des emplois liés aux sables bitumineux en Saskatchewan et en Alberta.
  + Le 11 juillet. Le gouvernement du Canada lance la Stratégie d’emploi pour les Canadiens en situation de handicap visant à combler, d’ici 2040, l’écart en matière d’emploi entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas.
* Du 15 au 21 juillet
  + Le 15 juillet. Le gouvernement du Canada annonce un investissement de 750 000 dollars destinés à soutenir l’initiative sur la tarification du carbone dans les Amériques, reconnaissant ainsi le rôle de premier plan joué par le Québec dans la création d’une dynamique mondiale en faveur de la croissance de la tarification du carbone.
  + Le 16 juillet. Le gouvernement du Canada annonce sa Stratégie canadienne pour les bâtiments verts visant à améliorer l’efficacité énergétique dans les résidences et les édifices du Canada, à réduire les factures d’énergie et à créer de nouveaux emplois. Cette initiative inclut le lancement du Programme canadien pour des logements abordables plus verts (PCLAV) visant à aider les Canadiens à faible ou moyen revenu à rénover leur habitation afin de réaliser des économies sur les frais d’énergie et réduire la pollution.
  + Groupe de discussion avec des membres de la population générale de la région du Grand Toronto (RGT) (16 juillet).
  + Le groupe de discussion s’est tenu avec des particuliers actuellement propriétaires résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick (17 juillet).
  + Le 19 juillet. Le gouvernement du Canada annonce une augmentation du montant maximal annuel de l’allocation canadienne pour enfants. Pour l’année de prestations 2024-2025, les familles pourraient recevoir jusqu’à 350 dollars de plus que l’année précédente (ce qui représente une augmentation de 4,7 pour cent).
  + Le 19 juillet. Les gouvernements du Canada et de l’Alberta signent une nouvelle entente de dix ans dans le cadre du renouvellement du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC). En vertu de cette entente, l’Alberta recevra plus de 1,3 milliard de dollars au cours des cinq premières années afin de fournir un financement prévisible, stable et à long terme aux collectivités de la province.
* Du 22 au 31 juillet
  + Le 22 juillet. Le ministre de l’Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada (IRCC) annonce qu’il fournira gratuitement des documents de remplacement ainsi que des aides supplémentaires aux personnes touchées par les feux de forêt de 2024, jusqu’au 30 novembre 2024.
  + Groupe de discussion avec des membres de la population générale de l’est de l’Ontario (23 juillet).
  + Groupe de discussion avec des particuliers touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses en C.-B. (24 juillet).
  + Le 28 juillet. Les gouvernements du Canada et de l’Alberta lancent une initiative de jumelage de dons sur une période de 30 jours avec la Croix-Rouge canadienne pour appuyer les efforts de secours et de rétablissement en cas de feux de forêt, y compris dans la ville de Jasper. Les deux gouvernements verseront une somme équivalente à tous les dons effectués dans le cadre du Fonds de secours : Feux de forêt de 2 024 en Alberta.
  + Le 29 juillet. Le gouvernement fédéral annonce qu’à compter du 1er août 2024, les prêteurs pourront commencer à offrir une période d’amortissement de 30 ans pour les prêts hypothécaires assurés aux candidats à l’achat d’une première propriété nouvellement construite. Cette prolongation permettra de réduire les paiements hypothécaires mensuels, ce qui aidera davantage de jeunes Canadiens à accéder à la propriété, tout en encourageant la construction d’un plus grand nombre de logements.
  + Le 30 juillet. Le gouvernement du Canada annonce des investissements totalisant plus de 192 millions de dollars pour six projets d’électricité propre en Nouvelle-Écosse menés dans le cadre du Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d’électrification (ÉRITE) et du Programme de prédéveloppement de l’électricité de Ressources naturelles Canada, qui aideront à réduire les factures d’énergie dans la province.
* Du 1er au 7 août
  + Le 1er août. Le ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles et le ministre des Forêts et des Parcs de l’Alberta annoncent un investissement commun de plus de 57 millions de dollars sur cinq ans au titre du Fonds d’équipement du programme Combattre et gérer les feux de forêt dans un climat en changement (CGFFCC) du gouvernement du Canada.
  + Le 6 août. Le ministre du Tourisme et ministre responsable de Développement économique Canada (DEC) annonce le déploiement, par DEC, d’une nouvelle approche de financement dans les huit municipalités régionales de comté (MRC) du Québec les plus économiquement vulnérables.
  + Le 6 août. Le ministre de l’Emploi, du Développement de la main-d’œuvre et des Langues officielles annonce de nouvelles mesures pour lutter contre la fraude dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) du Canada
* Du 1er au 14 août
  + Le 8 août. Le gouvernement du Canada annonce qu’il investit dans des projets d’infrastructure dans les Prairies pour connecter les communautés et rendre la vie abordable.
  + Le 8 août. Les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique (C.-B.) annoncent que le système d’alerte sismique précoce en C.-B. est maintenant en service et qu’il soutient d’ores et déjà les efforts de préparation aux tremblements de terre dans l’Ouest canadien.
  + Le 8 août. Le gouvernement du Canada annonce un investissement de 227,9 millions de dollars sur 5 ans pour soutenir la vitalité des services offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.
  + Le 12 août. Environnement et Changement climatique Canada publie les résultats du système d’attribution rapide des phénomènes météorologiques extrêmes révélant que le changement climatique avait considérablement augmenté la probabilité d’épisodes caniculaires estivaux.
  + Groupe de discussion avec des membres de la population générale de l’Ouest canadien (13 août).
  + Le 14 août. Le ministre de l’Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté annonce que le nouveau Programme pilote pour les étudiants dans les communautés francophones en situation minoritaire (PPECFSM) sera lancé le 26 août 2024 en partenariat avec des établissements d’enseignement désignés (EED) postsecondaires francophones et bilingues.
  + Le 14 août. Les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan annoncent un investissement conjoint de plus de 47,7 millions de dollars pour l’achat d’équipement supplémentaire de lutte contre les feux de forêt et renforcer la résilience face aux feux de forêt.
  + Groupe de discussion avec des membres la population générale du Québec (14 août).
* Du 15 au 21 août
  + Le 16 août. Le gouvernement du Canada annonce un investissement de 74, 6 millions de dollars pour recruter, retenir et former davantage d’apprentis dans les métiers spécialisés en visant tout particulièrement à attirer davantage de jeunes, de femmes et d’autres groupes méritant l’équité vers ces carrières gratifiantes et à forte demande.
  + Le 19 août. La ministre des Affaires étrangères, au nom de l’honorable Ahmed Hussen, annonce un financement supplémentaire d’un million de dollars à l’Organisation mondiale pour la Santé (OMS) en appui à la réponse à la variole simienne (mpox) en Afrique.
  + Groupe de discussion avec des membres de la population générale du Canada atlantique (20 août).
  + Groupe de discussion avec des membres la population générale de l’Ontario (21 août).
* Du 22 au 31 août
  + Le 22 août. Les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan annoncent le renouvellement de l’entente relative au Fonds pour le développement des collectivités du Canada pour la prochaine décennie avec un investissement fédéral de 26,7 millions de dollars en appui à des projets d’infrastructure et plus particulièrement à des projets visant expressément à construire de nouveaux logements partout au pays.
  + Le 27 août. Le ministre de la Santé annonce l’octroi de 6,6 millions de dollars dans le cadre du Programme pour la surveillance accrue des maladies chroniques (PSAMC) à sept organismes canadiens qui mèneront à terme des projets visant à combler les lacunes en matière de connaissances dans les domaines que sont les méfaits liés aux substances (y compris les opioïdes), la santé mentale et la maladie mentale ainsi que les répercussions à plus long terme de la COVID-19, y compris le syndrome post-COVID-19 et les maladies chroniques.
  + Le 28 août. Le ministre de la Santé annonce un investissement de plus de 3,2 millions de dollars dans le cadre du Fonds d’action intersectorielle pour soutenir 16 projets supplémentaires en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Ces projets visent à améliorer l’état de santé de la population canadienne ainsi que les systèmes et structures qui y contribuent, et ce dans le but d’aider tous les Canadiens à atteindre tout leur potentiel en matière de santé.

# Le gouvernement du Canada dans l’actualité (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, propriétaires résidant en Ontario, au Québec, et au Nouveau-Brunswick, est de l’Ontario, résidents de la Colombie-Britannique impactés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans, Québec, résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants de neuf groupes ont été invités à faire part de ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Diverses annonces et initiatives ont été rappelées, à savoir :

* La décision prise par la Banque du Canada, le 24 juillet 2024, d’abaisser son taux directeur à 4,50 %;
* La Remise canadienne sur le carbone (RCC) trimestrielle versée aux Canadiens admissibles, le 15 juillet 2024.
* L’instauration du Régime canadien de soins dentaires (RCSD). Quelques participants ont déclaré s’être personnellement inscrits au programme et ont parlé en termes positifs de l’étendue de la couverture qui était offerte.
* L’annonce (dans le cadre du budget 2024) de nouvelles mesures visant à protéger les locataires, y compris la création d’une Charte canadienne des droits des locataires.
* Une annonce de l’Agence du Revenu du Canada (ARC) selon laquelle cette dernière passerait à la prochaine étape du recouvrement des dettes, soit le recouvrement des montants individuels versés en trop pour tous les programmes de prestation liés à la pandémie de COVID-19, dont la Prestation canadienne d’urgence (PCU), la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement (PCTCC).
* La participation du premier ministre et d’autres fonctionnaires fédéraux au sommet de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN) qui s’est tenu à Washington D.C. du 9 juillet 2024 au 11 juillet 2024. Un certain nombre de participants ont déclaré avoir entendu dire que le gouvernement du Canada s’était engagé à augmenter les montants qu’il consacre à la défense nationale, dans l’objectif d’investir au moins 2 % du produit intérieur brut du pays dans ce domaine d’ici 2032.

Les participants des groupes composés de résidents de l’est de l’Ontario et de propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick ont été invités à répondre à la question complémentaire de savoir s’ils avaient vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet du gouvernement du Canada et de l’évacuation de Canadiens de zones de conflits, et plus particulièrement du Liban. Très peu de participants ont affirmé en avoir eu connaissance, la plupart se disant très peu au courant des activités du gouvernement fédéral à ce sujet.

# Priorités et performance du gouvernement du Canada (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, résidents de l’Ouest canadien âgés de à 18 à 34 ans, résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants de cinq groupes ont pris part à des discussions portant sur les enjeux auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés et sur leurs points de vue concernant la gestion du gouvernement fédéral quant à ces priorités. Ces derniers ont été invités à définir les domaines dans lesquels ils estimaient satisfaisante la performance du gouvernement du Canada et ceux dans lesquels ils considéraient qu’il y avait matière à amélioration. Ces derniers ont exprimé une série de points de vue à la fois positifs et négatifs sur un certain nombre d’enjeux. Au nombre ce ceux-ci, citons :

* Les soins de santé — plusieurs participants ont parlé en termes positifs de ce qu’ils considéraient comme étant l’abordabilité des soins de santé au Canada ainsi que de la couverture sanitaire universelle dont bénéficient tous les Canadiens. Quelques-uns d’entre eux ont également mentionné les récentes mesures du gouvernement fédéral visant à offrir une exonération de remboursement des prêts étudiants aux médecins et au personnel infirmier, estimant qu’elles constituaient un pas dans la bonne direction. Bon nombre d’entre eux étaient d’avis que davantage devait être fait pour remédier aux longs temps d’attente avant de pouvoir obtenir des soins primaires ou d’urgence et à ce qu’ils percevaient comme étant des pénuries de travailleurs de la santé dans plusieurs régions du pays. Plusieurs participants étaient également d’avis qu’une plus grande attention devait être accordée au traitement des problèmes liés à la santé mentale. On estimait qu’un nombre croissant de Canadiens avaient été confrontés à des problèmes dans ce domaine au cours des dernières années et que les ressources consacrées à leur traitement étaient insuffisantes;
* L’immigration — un certain nombre de participants estimaient que la performance du gouvernement du Canada avait été satisfaisante pour ce qui était, selon eux, des efforts qu’il avait déployés dans le but d’accueillir le plus grand nombre possible d’immigrants, notamment en fournissant des logements et des aides visant à aider les nouveaux arrivants à s’intégrer à leurs nouvelles collectivités. D’autres ne partageaient pas le même avis, estimant que trop d’immigrants avaient été admis au Canada ces dernières années et que cela avait mis davantage à rude épreuve les secteurs que sont notamment le logement et le marché de l’emploi. Quelques-uns d’entre eux avaient le sentiment qu’un nombre exceptionnellement élevé d’étudiants étrangers étaient venus au Canada ces dernières années et que cela n’avait fait qu’exacerber encore plus ces difficultés.
* Le changement climatique et l’environnement — certains participants ont loué les efforts qu’avait déployés le gouvernement fédéral dans le but de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et davantage promouvoir le développement de sources d’énergies renouvelables, dont l’électricité d’origine solaire. D’autres, en revanche, estimaient que des mesures plus urgentes devaient être prises dans ce domaine et que davantage devait être fait pour apporter un soutien financier aux Canadiens désireux d’effectuer une transition vers des technologies d’énergie propre.

Les participants ont également mentionné un certain nombre de domaines dans lesquels ils estimaient que la performance du gouvernement du Canada avait été satisfaisante, à savoir :

* Les mesures de soutien destinées aux Canadiens — plusieurs participants considéraient que la performance du gouvernement fédéral avait été satisfaisante en ceci qu’il avait fourni un large éventail d’aides et de prestations aux Canadiens. Au nombre des programmes et des initiatives mentionnés par les participants figuraient l’Allocation canadienne pour enfants, le Régime canadien de soins dentaires (RCSD), des mesures visant à rendre plus abordable la garde d’enfants au profit des familles canadiennes, ainsi que les aides financières fournies pour venir en aide aux petites entreprises durant la pandémie de COVID-19. Quelques participants ont en outre mentionné les efforts déployés par le gouvernement pour fournir des aides non pécuniaires aux Canadiens, notamment sous forme de banques alimentaires communautaires.
* Diversité et droits de la personne — un certain nombre de participants ont salué ce qu’ils considéraient comme étant l’engagement du gouvernement fédéral à protéger et à promouvoir la diversité, l’inclusion et le multiculturalisme au Canada. On estimait en outre que le gouvernement du Canada avait consenti des efforts considérables pour promouvoir la protection des droits de la personne sur la scène internationale, certains participants estimant que cela avait constitué un élément clé de sa politique étrangère au cours des dernières années;
* La réconciliation — s’ils s’accordaient à dire qu’il restait encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine, un certain nombre de participants estimaient que le gouvernement du Canada avait réalisé des progrès considérables en matière de réconciliation avec les peuples autochtones et que cette dernière avait, à leur avis, constitué l’une de ses principales priorités au cours des dernières années.
* NEXUS - quelques participants ont parlé en termes positifs du programme NEXUS destiné aux voyageurs dignes de confiance, estimant que cette initiative conjointe entre le Canada et les États-Unis était bien organisée et qu’elle avait grandement facilité les déplacements de Canadiens entre les deux pays.

Les participants ont en outre énuméré une série de domaines dans lesquels ils estimaient que le gouvernement du Canada pouvait faire mieux. Au nombre ce ceux-ci, mentionnons :

* Le coût de la vie — un certain nombre des participants estimaient qu’il fallait en faire davantage pour aider les Canadiens à faire face au coût de la vie qu’ils considéraient comme étant actuellement élevé. On considérait que la hausse du taux d’inflation au cours des dernières années avait rendu la vie des Canadiens de plus en plus inabordable et que des mesures devaient être prises pour réduire le coût des produits de première nécessité, et notamment des produits d’épicerie et de l’essence. Certains participants étaient également d’avis que le taux d’imposition payé par les Canadiens était trop élevé et que le gouvernement fédéral devrait envisager d’accorder des allègements fiscaux aux familles à faible et moyen revenu peinant à faire face au coût de la vie. Quelques-uns d’entre eux ont en outre fait part de préoccupations concernant le déficit national croissant, estimant que le gouvernement fédéral devait en faire plus pour réduire ses dépenses et maintenir un équilibre budgétaire.
* Le logement — plusieurs participants ont mentionné ce qu’ils considéraient comme étant le coût élevé des logements dans plusieurs régions du pays. Il a été estimé que le logement était devenu de plus en plus inabordable et qu’un nombre croissant de Canadiens avaient désormais de la difficulté à se loger. Un certain nombre de participants ont en outre mentionné l’itinérance comme problème ayant pris de l’ampleur au sein de leurs collectivités et étaient d’avis que le gouvernement fédéral devait en faire davantage pour y remédier.
* La création d’emplois et l’acquisition de nouvelles compétences — les participants étaient également d’avis que le gouvernement fédéral devait davantage s’attacher à créer des emplois à temps plein bien rémunérés dans l’intérêt des Canadiens, et à faire en sorte que les travailleurs puissent plus facilement acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour pouvoir être compétitifs sur le marché de l’emploi actuel.

Invités à définir les principales priorités sur lesquelles devait, selon eux, se focaliser le gouvernement fédéral, bon nombre de participants ont réaffirmé la nécessité de concentrer davantage d’efforts à réduire le coût de la vie, et notamment les coûts relatifs au logement, à l’essence et aux produits d’épicerie. Plusieurs d’entre eux étaient également d’avis que davantage devait être fait en ce qui a trait à la préparation aux effets du changement climatique et à l’atténuation de ces derniers, estimant que cela constituait un important enjeu à la fois pour les générations actuelles et futures. Au nombre des autres domaines hautement prioritaires mentionnés par les participants figuraient la réduction des temps d’attente avant de pouvoir obtenir des soins primaires et d’urgence, l’augmentation des aides et des prestations destinées aux personnes âgées ainsi que le règlement des problèmes liés à l’itinérance et aux dépendances. Quelques participants estimaient également qu’il fallait redoubler d’efforts pour assurer la sécurité des Canadiens, notamment en renforçant la capacité des forces de l’ordre à faire face à l’augmentation perçue des taux de criminalité dans certaines régions du pays.

# Logement (candidats à l’achat d’une propriété de l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, propriétaire résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, est de l’Ontario

Les participants de cinq groupes ont pris part à des discussions portant sur la situation du logement, à la fois dans leurs collectivités respectives et, plus généralement, dans l’ensemble du pays. Les participants résidant dans l’Ouest canadien, à Calgary, dans la région du Grand Toronto (RGT) ainsi qu’en Ontario ont discuté d’un éventail d’initiatives en matière de logement qu’avait récemment annoncées le gouvernement du Canada, tandis que ceux du groupe composé de propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick ont tenu une discussion portant sur les prêtes hypothécaires.

## Initiatives en matière de logement (candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, est de l’Ontario)

Lorsqu’on leur a demandé de décrire la situation actuelle du logement au sein de leurs communautés respectives, la quasi-totalité des participants avait le sentiment que le logement était devenu de plus en plus inabordable ces derniers temps. De l’avis général, les coûts des logements avaient considérablement augmenté au cours des quelques dernières années et cela avait négativement impacté à la fois les locataires et les candidats à l’achat d’une propriété. Plusieurs participants estimaient que l’offre de logements actuelle était actuellement limitée au sein de leurs collectivités et que cette pénurie perçue avait eu pour effet de faire grimper encore davantage le coût des logements. À la question de savoir si, comparativement à d’autres régions du Canada, la situation du logement était, à leur avis, meilleure, pire, ou à peu près la même, la plupart des participants (à l’exception des résidents de l’Alberta estimant pour la plupart que leur situation était en quelque sorte meilleure) considéraient que leur situation était assez semblable. Un petit nombre de participants résidant à Vancouver et à Toronto étaient d’avis que la situation sur le marché du logement au sein de leur collectivité était nettement pire que dans la plupart des autres régions du Canada et avaient l’impression que le prix des propriétés dans leur région comptait parmi les prix les plus élevés au pays.

Invités à énumérer les principaux facteurs qui avaient, à leur avis, été responsables de la situation actuelle sur le marché du logement au Canada, les participants ont fourni un éventail de réponses. Au nombre de celles-ci, mentionnons :

* L’inflation : bon nombre de participants estimaient que le taux d’inflation élevé observé ces dernières années avait contribué à une augmentation substantielle du coût des logements dans leurs régions respectives. Un certain nombre d’entre eux étaient également d’avis qu’en raison de l’augmentation du coût de la main-d’œuvre et des matériaux dans le secteur de la construction, il en coûtait plus cher aux promoteurs de construire des habitations et que, de ce fait, le nombre de nouveaux projets de logements en construction avait diminué. Un certain nombre de participants ont cité les perturbations dans la chaîne d’approvisionnement mondiale survenues pendant la pandémie de COVID-19, qu’ils considéraient comme ayant également un lien avec l’inflation et comme étant un facteur ayant contribué à l’augmentation des coûts de construction;
* L’immigration — plusieurs participants estimaient que l’augmentation du taux d’immigration observée ces dernières années avait également eu des répercussions considérables sur le marché du logement canadien. Ces participants estimaient que l’augmentation du nombre de nouveaux arrivants au Canada avait encore plus accentué la demande de logements dans de nombreuses collectivités et avait entraîné une augmentation globale du coût du logement;
* La spéculation immobilière — un certain nombre de participants était d’avis que la spéculation à laquelle se livraient les investisseurs dans le domaine des biens immeubles à usage résidentiel avait constitué l’un des principaux facteurs à l’origine de l’offre de logements abordables décroissante observée dans leurs collectivités. Quelques-uns d’entre eux ont tout particulièrement mentionné les investissements étrangers comme ayant constitué un enjeu à cet égard.
* Les taux d’intérêt — certains participants ont en outre mentionné les taux d’intérêt à la hausse comme facteur à l’origine de du manque d’accès croissant à des logements abordables au Canada. Outre le fait qu’il soit plus difficile pour les candidats à l’achat d’une première propriété de remplir les conditions requises pour l’obtention d’un prêt hypothécaire, on estimait que l’augmentation substantielle de leurs paiements hypothécaires au cours des dernières années avait placé de nombreux propriétaires dans une situation financière de plus en plus précaire.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit en rapport avec le logement de la part du gouvernement du Canada, les participants se sont souvenus d’un certain nombre d’initiatives. Au nombre de celles-ci figurait l’autorisation d’accorder des périodes d’amortissement de 30 ans aux candidats à l’achat d’une première propriété nouvellement construite, les mesures adoptées visant à stabiliser le taux d’immigration (dont le plafonnement du nombre de permis d’études délivrés par le gouvernement fédéral à des étudiants étrangers en 2024) ainsi que les accords conclus avec de nombreuses collectivités au titre du Fonds pour accélérer la construction de logements (bien que ce dernier n’ait pas été mentionné nommément) visant à construire un plus grand nombre d’habitations plus rapidement. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu présenter l’information suivante :

*Dans le cadre du budget fédéral, le gouvernement du Canada a récemment présenté un plan pour remédier à la crise du logement. Ce plan définit une stratégie visant à débloquer la construction de 3,87 millions de nouveaux logements d’ici 2031.*

*Au nombre des mesures annoncées par le gouvernement fédéral, citons :*

* *L’autorisation de consentir des prêts hypothécaires sur 30 ans aux acheteurs d’une première propriété nouvellement construite.*
* *La mise à profit du compte d’épargne libre d’impôt pour l’achat d’une première propriété, un régime enregistré d’épargne permettant aux Canadiens de cotiser jusqu’à 8 000 dollars par année et jusqu’à un plafond cumulatif maximal de 40 000 dollars pour leur première mise de fonds.*
* *L’augmentation de 35 000 dollars à 60 000 dollars du plafond des retraits du régime d’accession à la propriété, qui vous permet de retirer des montants de vos régimes enregistrés d’épargne-retraite (REER) pour l’achat ou la construction d’une habitation admissible à titre personnel.*

Dans l’ensemble, la quasi-totalité des participants a favorablement accueilli ces initiatives. Plusieurs d’entre eux estimaient que l’autorisation d’accorder des prêts hypothécaires sur 30 ans offrirait une plus grande latitude financière aux candidats à l’achat d’une première propriété. Un certain nombre d’entre eux étaient également d’avis que, pour les candidats à l’achat d’une première propriété, une augmentation du plafond des retraits de 35 000 dollars à 60 000 dollars s’avérerait des plus avantageuses, et ce, plus particulièrement pour de plus jeunes Canadiens qui bénéficieraient ainsi d’un plus long délai pour constituer leur régime enregistré d’épargne-retraite (REER). Toutefois, peu d’entre eux s’attendaient à ce que ces mesures contribuent de façon tangible à rendre le prix des habitations plus abordable dans l’intérêt des Canadiens. Un certain nombre d’entre eux se disaient d’avis que si ces mesures étaient susceptibles de permettre à des particuliers de financer plus facilement l’achat d’un logement, elles ne contribueraient probablement guère à faire chuter les prix de l’immobilier au sein de collectivités canadiennes.

Les participants se sont ensuite vu fournir de l’information concernant plusieurs autres mesures qu’avait proposées le gouvernement fédéral pour faciliter l’accès des Canadiens à des logements locatifs abordables ou à la propriété. Au nombre de ces mesures, citons :

* *Sévir contre les locations illégales de courte durée (p. ex., Airbnb);*
* *Demander aux entreprises de technologie financière, aux agences d’évaluation du crédit et aux prêteurs de développer l’écosystème qui offrira aux locataires la possibilité d’inclure leurs antécédents de paiement de loyer à leur cote de crédit, afin de les aider à se qualifier pour un prêt hypothécaire et à obtenir de meilleurs taux d’intérêt;*
* *Établir une Charte canadienne des droits des locataires afin de protéger les locataires, exiger des propriétaires qu’ils fournissent un historique précis de la tarification d’un appartement, sévir contre les rénovictions et établir un contrat de location standard à l’échelle nationale;*
* *Lancer un fonds de protection des locataires d’une valeur de 15 millions de dollars qui fournira du financement à des organisations d’aide juridique et de défense des droits des locataires afin de mieux protéger les locataires contre des hausses injustes de loyer, des rénovictions ou de mauvais propriétaires.*
* *Prolonger de deux ans l’interdiction d’achat de logements canadiens par des investisseurs étrangers.*
* *Restreindre l’achat et l’acquisition de maisons unifamiliales existantes par de très grands investisseurs institutionnels.*

Ces initiatives ont suscité des réactions positives chez la plupart des participants, plusieurs d’entre eux s’attendant à ce qu’elles contribuent de manière tangible à améliorer la situation sur les marchés locatif et immobilier au Canada. Un grand nombre de participants estimaient que les mesures visant à prolonger de deux ans l’interdiction d’achat de logements canadiens par des étrangers, ainsi qu’à imposer des restrictions quant à l’achat et à l’acquisition de maisons unifamiliales existantes par de très grands investisseurs institutionnels, s’avéreraient particulièrement bénéfiques en ce qu’elles contribueraient à rendre le logement plus abordable dans l’intérêt des candidats à l’achat d’une première propriété. Plusieurs d’entre eux étaient également d’avis que des mesures visant à soutenir et à protéger les locataires, dont la création d’une charte canadienne des droits des locataires et le fait d’encourager les prêteurs à offrir aux locataires la possibilité d’inclure leur historique de paiements de loyer dans le calcul de leur cote de crédit, contribueraient à créer un environnement plus équitable et mieux réglementé pour les locataires à l’avenir. Un certain nombre d’entre eux estimaient également important que le gouvernement fédéral sévisse contre les locations à court terme illégales de type Airbnb. Parmi ces participants, on était d’avis que les services de location à court terme avaient entraîné une forte diminution de l’offre de logements abordables au sein de nombreuses collectivités canadiennes ainsi qu’une augmentation du prix des logements en incitant des particuliers à acheter des propriétés principalement destinées à servir de placements locatifs à court terme. Quelques-uns d’entre eux estimaient que ces services devraient carrément être interdits afin de protéger le marché du logement à l’avenir.

À la question de savoir s’ils étaient familiarisés avec le concept du logement coopératif, les participants étaient à peu près aussi nombreux à répondre par l’affirmative que ceux qui n’en avaient pas entendu parler. Lorsqu’on leur a demandé ce que ce terme signifiait à leur avis, plusieurs d’entre eux ont confondu l’habitation coopérative avec d’autres initiatives liées à des projets de logement social ou abordable et à des logements subventionnés. À la question de savoir s’ils avaient vu, lu ou entendu quoi que ce soit de la part du gouvernement du Canada concernant le logement coopératif, aucun participant n’a répondu par l’affirmative. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu fournir l’information suivante :

*Le gouvernement a lancé un nouveau programme de développement de coopératives d’habitation. Le programme, d’une valeur de 1,5 milliard de dollars, fournira des prêts et des contributions visant à construire des coopératives d’habitation et à en accroître le nombre partout au Canada. Le programme permettra de construire des milliers de nouveaux logements coopératifs d’ici 2028. Les coopératives d’habitation, souvent appelées « coops », sont gérées par les personnes qui y vivent, sans propriétaire extérieur. Les coopératives d’habitation sont généralement plus abordables que d’autres types de logements locatifs privés.*

Les participants ont pour la plupart favorablement réagi à cette information, plusieurs d’entre eux estimant que le logement coopératif constituait une autre voie d’accès prometteuse à la propriété dans l’intérêt des Canadiens. De l’avis général, le logement coopératif constituait un domaine important dans lequel le gouvernement devait investir. Si aucun participant n’a expressément exprimé d’opinion négative au sujet du logement coopératif, plusieurs d’entre eux se sont dit préoccupés par l’absence de gestion professionnelle dans le cadre d’un système coopératif et se demandaient comment seraient gérés les différends entre les propriétaires de coopératives. Certains craignaient qu’en cas de conflit entre des membres, certains d’entre eux puissent faire bloc et dominer le processus décisionnel au sein de la coopérative.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils envisageraient de vivre dans une coopérative d’habitation, seul un petit nombre de participants ont répondu par l’affirmative. La plupart d’entre eux estimaient que les difficultés liées à l’exigence de collaborer et de maintenir un consensus avec un certain nombre d’autres propriétaires seraient assez angoissantes et ne contribueraient pas à créer des conditions de vie agréables. Parmi le plus petit nombre de participants moins réfractaires à la formule du logement coopératif, on estimait que la propriété partagée susciterait probablement un sentiment de fierté collective chez les propriétaires et encouragerait tous les membres de la coopérative à participer activement à préservation et à l’entretien et de leur propriété.

À la question de savoir si, à la lumière de toutes les initiatives dont ils venaient de discuter, ils estimaient que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie pour ce qui est de remédier à la situation du logement, les participants étaient à peur près aussi nombreux à considérer qu’il l’était que ceux qui étaient d’un autre avis. Parmi ceux dont l’opinion était plus positive, on estimait que ces mesures seraient à tout le moins susceptibles de profiter aux locataires et aux propriétaires canadiens, et que toute mesure prise dans ce sens serait utile. Les participants se disant d’un autre avis ont réaffirmé que si ces mesures étaient susceptibles de faire progresser les choses, elles ne contribueraient que très peu à régler ce que les participants considéraient comme étant des problèmes plus envahissants, à savoir le prix élevé des logements et le manque généralisé de logements abordables dans de nombreuses collectivités canadiennes. À la question de savoir quelles mesures supplémentaires le gouvernement fédéral devrait prendre pour remédier aux problèmes de logement auxquels sont confrontés les Canadiens, les participants ont proposé une taxation plus élevée dans le cas de pratiques comme la revente précipitée de biens immobiliers résidentiels, la suppression de l’assurance exigée par la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL) pour les acheteurs d’une première propriété dont la mise de fonds est inférieure à 20 %, et l’augmentation de la densité des nouveaux ensembles résidentiels construits au sein de collectivités locales canadiennes.

## Prêts hypothécaires (propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick)

Les participants d’un groupe composé de propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, ont tenu une discussion portant sur les prêts hypothécaires, et notamment sur les mesures récemment prises par le gouvernement fédéral pour rendre les conditions hypothécaires plus équitables et les prêts hypothécaires plus abordables au profit des Canadiens. Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient que leurs paiements hypothécaires étaient actuellement abordables, la plupart d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Un certain nombre d’entre eux ont cependant précisé que, bien que leur prêt hypothécaire soit abordable au taux actuel, ils s’attendaient à ce que leurs paiements mensuels augmentent considérablement lorsque le moment sera venu de renégocier avec leur prêteur. Un petit nombre d’entre eux ont déclaré avoir loué une pièce de leur maison afin de pouvoir continuer à payer leurs mensualités hypothécaires. Quant à savoir s’ils avaient connaissance d’aides mises à leur disposition pour les aider à gérer leurs prêts hypothécaires ou à planifier leurs renouvellements, si quelques participants estimaient qu’un conseiller en planification financière pourrait s’avérer utile à cette fin, aucun autre service ne leur venait à l’esprit. À la question de savoir comment ils s’y prendraient pour obtenir plus de détails sur les allègements hypothécaires qui leur sont offerts, la plupart des répondants ont indiqué qu’ils s’adresseraient à leur banque ou à leur prêteur pour obtenir ce genre d’information.

En discutant du rôle que le gouvernement du Canada devrait jouer pour venir en aide aux propriétaires cherchant à renouveler leur hypothèque, la plupart des participants se sont montrés incertains, et un certain nombre d’entre eux n’étaient pas tout à fait sûrs des mesures que prenait actuellement le Canada à cet égard. Afin de faciliter la conversation, les participants se sont vu présenter l’information suivante :

*L’automne dernier, le gouvernement du Canada a annoncé la création de la Charte hypothécaire canadienne. La charte définit les directives et attentes auxquelles les prêteurs hypothécaires doivent se conformer pour offrir une aide raisonnable et adaptée aux emprunteurs dans le besoin. Elle vise à garantir que les emprunteurs peinant à rembourser leur prêt hypothécaire bénéficient d’une aide rapide et impartiale de la part de leur prêteur, qui recourra à toutes les ressources disponibles pour leur venir en aide dans des moments difficiles.*

Si la plupart des participants estimaient que l’instauration de la Charte hypothécaire canadienne constituait un pas dans la bonne direction, plusieurs d’entre eux n’étaient pas certains de l’impact que cette dernière aurait en définitive. Un certain nombre de ces participants était d’avis que si une augmentation des aides financières fournies par les prêteurs à des particuliers peinant à effectuer leurs paiements s’avérerait utile à court terme, elle ne contribuerait que très peu à remédier aux problèmes plus vastes liés à l’accès général des Canadiens à des prêts hypothécaires abordables. Les participants se sont ensuite vu fournir de l’information concernant certains éléments précis de la Charte.

*Conformément à la Charte hypothécaire canadienne, les Canadiens peuvent s’attendre à ce qui suit :*

* *Un prolongement des périodes d’amortissement pour les personnes dans le besoin — les propriétaires éprouvant des difficultés financières peuvent demander une prolongation temporaire de leur période d’amortissement.*
* *Aucuns frais supplémentaires exigés pour la fourniture d’aides — les banques renonceront à facturer des frais supplémentaires pour les mesures destinées à aider les propriétaires éprouvant des difficultés à rembourser leurs prêts hypothécaires.*
* *Facilité à changer de prêteur au moment du renouvellement — si vous êtes titulaire d’un prêt hypothécaire assuré, vous n’aurez pas à vous soumettre à nouveau à un processus de qualification si vous changez de prêteur au moment de renouveler votre hypothèque.*
* *Communication précoce du renouvellement de l’hypothèque — les banques communiqueront avec les propriétaires quatre à six mois avant le renouvellement de leur hypothèque pour les informer de leurs différentes options de renouvellement;*
* *Formules de remboursement souples pour propriétaires en difficulté — afin d’éviter d’augmenter le montant de leur prêt hypothécaire, les propriétaires éprouvant des difficultés financières peuvent verser de gros montants en guise de paiements uniques ou vendre leur résidence sans encourir de pénalités.*
* *Dans le cas où les mesures d’allègement donneraient lieu à une augmentation temporaire du solde hypothécaire, les banques ne factureraient pas d’intérêts sur les intérêts.*

Réagissant à ces mesures, un certain nombre de participants ont parlé en termes positifs de l’initiative visant à faire en sorte que banques et prêteurs prennent plus tôt contact avec les propriétaires au sujet du renouvellement de leur hypothèque et discutent avec ces derniers des différentes options qui leur sont offertes. Plusieurs d’entre eux se sont également montrés favorables à la possibilité offerte aux propriétaires de changer plus facilement de prêteur au moment du renouvellement de leur prêt hypothécaire, estimant que cela leur procurerait une bien plus grande souplesse en la matière. Quelques-uns d’entre eux estimaient qu’une définition plus claire des termes « difficultés financières » et « périodes difficiles » devait être fournie, estimant quelque peu vague leur formulation actuelle. À la question de savoir s’ils s’attendaient à pouvoir personnellement bénéficier de ces mesures à l’avenir, aucun participant n’a répondu par l’affirmative. Plusieurs d’entre eux avaient l’impression que ces mesures étaient principalement destinées aux personnes confrontées à d’importantes difficultés financières et ne prévoyaient pas qu’elles s’appliquent à leur propre situation.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils considéraient que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie pour ce qui est de venir en aide aux titulaires de prêts hypothécaires, les participants étaient à peu près aussi nombreux à répondre par l’affirmative que ceux qui se disaient d’un autre avis. Parmi ceux d’entre eux qui estimaient que ces mesures constituaient un pas dans la bonne direction, on était d’avis que l’instauration de cette Charte contribuerait à l’avenir à augmenter les options offertes aux titulaires de prêts hypothécaires et qu’elle serait susceptible d’avoir un impact positif sur la situation financière globale des propriétaires. Un certain nombre de participants étant d’avis que ces mesures gagneraient à être améliorées ont réaffirmé que le gouvernement fédéral devait davantage concentrer ses efforts à réduire l’ensemble des coûts associés à l’achat d’une propriété, estimant que, sur le long terme, il s’agirait là du moyen le plus efficace de rendre les prêts hypothécaires plus abordables dans l’intérêt des Canadiens.

# Soins de santé (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants du groupe composé de particuliers âgés de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique ont tenu une brève discussion au sujet des services de soins de santé dans leur région. À la question de savoir comment ils évalueraient la qualité de leur système de soins de santé, la plupart d’entre eux l’ont qualifiée de moyenne. Un certain nombre de participants étaient d’avis que, si les travailleurs de la santé (notamment les médecins et les infirmières) qu’ils consultaient étaient en général des professionnels hautement qualifiés, les installations de soins de santé, l’équipement médical et les procédures organisationnelles du système de soins de santé dans leur région étaient devenus quelque peu obsolètes. Tous les participants ont qualifié d’extrêmement déficitaire l’accès à des soins de santé dans leur région. Un grand nombre d’entre eux se souvenaient d’avoir été confrontés à de longs délais d’attente avant de pouvoir obtenir des soins d’urgence ou des soins primaires, et plusieurs participants ont indiqué ne pas avoir réussi à trouver un médecin de famille. Un certain nombre d’entre eux ont également fait remarquer qu’il était devenu de plus en plus difficile de fixer des rendez-vous et de planifier des interventions avec des spécialistes. Lorsqu’on leur a demandé de décrire ce qu’ils considéraient comme étant les principales problématiques en matière de soins de santé dans leur région, les participants ont énuméré une série d’enjeux, et notamment ce qu’ils considéraient comme étant une pénurie de médecins et d’infirmières, les difficultés d’accès à certains médicaments ainsi que les problèmes liés à une consommation croissante d’opioïdes et à une dépendance à ces substances au sein de leurs collectivités.

À la question de savoir s’ils avaient entendu parler d’engagements ou d’annonces faites par le gouvernement du Canada en matière de soins de santé, et plus précisément s’ils avaient connaissance de négociations entre les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux concernant le financement des soins de santé, très peu de participants ont répondu par l’affirmative. Parmi le plus petit nombre de participants au courant de quelque chose à ce sujet, quelques-uns ont dit croire que le gouvernement fédéral avait récemment pris des mesures afin que les pharmaciens puissent plus facilement prescrire certains médicaments et que les Canadiens aient plus facilement accès aux médicaments dont ils ont besoin sans avoir à consulter un médecin. Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie pour ce qui est de remédier à ces problèmes, les participants estimant qu’il faisait fausse route étaient à peu près aussi nombreux que ceux dont l’opinion était principalement neutre. Parmi ces derniers, on estimait que si le système de soins de santé connaissait des problèmes liés aux temps d’attentes et aux pénuries de travailleurs, le gouvernement fédéral avait pris un certain nombre de mesures pour remédier à ces problèmes au cours des dernières années. Parmi les participants ayant exprimé des avis plus négatifs, on estimait qu’il fallait en faire beaucoup plus pour inciter et encourager les Canadiens à envisager de faire carrière dans le domaine de la santé et qu’il s’agissait là du meilleur moyen de remédier aux pénuries de travailleurs de la santé.

# Mesures visant à rendre la vie plus abordable (région du Grand Toronto)

Les participants résidant dans la région du Grand Toronto ont tenu une discussion portant sur les mesures récemment annoncées par le gouvernement fédéral visant à rendre les produits d’épicerie plus abordables au profit des Canadiens et à prendre des mesures sévères concernant des problèmes comme la réduflation et les frais cachés. À la question de savoir comment ils qualifieraient le coût des produits d’épicerie au Canada, bon nombre de participants étaient d’avis qu’il était devenu exorbitant au cours des dernières années. En discutant de ce qui était, selon eux, responsable de la hausse du prix des produits d’épicerie, les participants ont mis en avant un ensemble de facteurs. Au nombre de ceux-ci figuraient une augmentation perçue des coûts (due à des problématiques telles que l’inflation et le changement climatique) que doivent assumer les agriculteurs pour cultiver des aliments, la demande croissante en produits alimentaires et autres résultant d’une hausse des taux d’immigration au cours des dernières années, et les comportements axés sur la recherche de profits de la part des grandes chaînes d’épiceries.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient récemment vu, lu ou entendu dire quoi que ce soit au sujet de mesures du gouvernement du Canada visant à faire face à la hausse du prix des produits d’épicerie, seuls quelques participants ont répondu par l’affirmative. Parmi le plus petit nombre de participants ayant eu connaissance de quelconques initiatives, des mesures ont été évoquées, dont l’instauration d’un Code de conduite pour le secteur des produits d’épicerie ainsi que les rencontres qui ont eu lieu entre des fonctionnaires fédéraux et les dirigeants de grandes chaînes d’épiceries visant à discuter de moyens de stabiliser le prix des produits d’épicerie dans l’intérêt des Canadiens. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu informer que le gouvernement du Canada avait récemment annoncé qu’il prendrait des mesures pour stabiliser le prix des produits d’épicerie en assurant une surveillance des grandes chaînes d’épiceries, en augmentant la concurrence dans le secteur de la distribution au détail de produits d’épicerie et en s’attaquant à certains problèmes, dont celui de la réduflation. Tous les participants ont favorablement accueilli cette information, un certain nombre d’entre eux estimant que la concurrence croissante dans le secteur de l’alimentation constituait un problème particulièrement préoccupant sur lequel le gouvernement fédéral devait se pencher.

Les participants se sont également vu informer que le gouvernement du Canada avait récemment tenu une réunion, avec les dirigeants des principales chaînes d’épiceries du pays, au cours de laquelle ces derniers avaient accepté de soutenir le gouvernement fédéral dans ses efforts pour stabiliser le prix des aliments. Sur la question de savoir s’ils s’attendaient à ce que ces grandes chaînes d’épiceries prennent des mesures ciblées pour aider à stabiliser le prix des produits d’épicerie, seul un petit nombre d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Plusieurs d’entre eux ne pensaient pas que les grandes chaînes d’alimentation consentent à sacrifier de potentiels profits et étaient d’avis qu’ils trouveraient le moyen de contourner toute réglementation en matière de tarification. Quelques participants étaient d’un avis quelque peu différent, estimant que même si on pouvait s’attendre à ce que les principales chaînes d’épiceries respectent leurs engagements, elles ne les tiendraient que dans la mesure du strict minimum et chercheraient à réaliser autant de profits que possible.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils connaissaient le terme « réduflation », un grand nombre de participants ont répondu par l’affirmative. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu expliquer qu’on parlait de réduflation lorsque la taille d’un produit est réduite alors que son prix demeure le même ou augmente. Lorsqu’on leur a demandé s’ils se souvenaient avoir eu personnellement connaissance de cas précis de réduflation, aucun participant ne pouvait se souvenir de quoi que ce soit. En discutant de ce qu’ils penseraient de la création, par le gouvernement du Canada, d’un groupe de travail chargé d’enquêter sur les cas de réduflation, les participants ont exprimé des avis partagés. Si certains participants estimaient que toute initiative en ce sens constituerait un pas dans la bonne direction, un certain nombre d’entre eux se demandaient toutefois dans quelle mesure le gouvernement du Canada parviendrait à réglementer la façon dont les entreprises privées tarifient et conditionnent leurs produits.

À la question de savoir dans quelle mesure l’ensemble de ces mesures aurait, selon eux, un impact, plusieurs participants se sont dit incertains quant à l’efficacité de ces mesures pour stabiliser le prix des produits d’épicerie à l’avenir. Un certain nombre d’entre eux étaient d’avis qu’à moins que des règlements et des systèmes redditionnels plus sévères ne soient mis en place pour s’assurer de la coopération des principales chaînes d’épiceries relativement à la stabilisation ou à la réduction du coût des aliments, ces mesures ne contribueraient que de façon limitée à rendre le prix des produits d’épicerie plus abordable au profit des Canadiens.

Quant à savoir s’ils avaient déjà entendu parler du terme « frais cachés », seul un petit nombre de participants a répondu par l’affirmative. En guise de clarification, les participants se sont vu expliquer que les frais cachés pouvaient désigner les frais supplémentaires exigés pour un vaste éventail de services et d’achats, notamment ceux facturés lors de l’achat de billets de concerts et d’autres manifestations, les frais de bagages supplémentaires imposés aux voyageurs aériens, divers frais facturés par les banques (comme les frais de transaction), les frais d’annulation lors du passage à un autre forfait téléphonique ou Internet ainsi que les frais d’itinérance internationale. Lorsqu’on leur a demandé s’ils pouvaient citer d’autres types de frais cachés, un certain nombre d’entre eux ont mentionné les frais et coûts supplémentaires qui, à leur avis, étaient souvent exigés lors de l’achat d’une voiture neuve ou d’occasion.

À la question de savoir s’ils étaient au courant de quelconques mesures récemment prises par le gouvernement du Canada pour sévir contre les frais cachés, aucun d’entre eux n’a répondu par l’affirmative. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu fournir l’information suivante :

*Le gouvernement du Canada a annoncé qu’il sévissait contre les frais cachés et qu’il prenait des initiatives visant à rendre plus abordables les services Internet et de téléphonie cellulaire; Le gouvernement fédéral s’emploie à améliorer des mécanismes existants et à en créer de nouveaux, y compris en réformant la Loi sur la concurrence.*

Dans l’ensemble, les participants ont favorablement accueilli cette information. De l’avis général, il s’agissait d’un domaine important sur lequel le gouvernement fédéral devait se concentrer et que ce dernier devait avoir pour priorité absolue de faire en sorte que les forfaits de téléphonie mobile et Internet soient plus abordables dans l’intérêt des Canadiens. Quelques participants ont toutefois dit craindre qu’en cas d’interdiction, ces frais cachés soient réaffectés aux prix globaux de biens et services vendus par les entreprises, ce qui se traduirait en définitive par une augmentation des prix payés par les consommateurs canadiens.

Lorsqu’on leur a demandé si les mesures dont ils venaient de discuter pour lutter contre le coût élevé des produits d’épicerie et sévir contre les frais cachés avaient modifié leur opinion concernant la gestion de l’abordabilité et du coût de la vie assurée par le gouvernement du Canada, peu de participants ont répondu par l’affirmative. Si la plupart des participants étaient d’avis que ces mesures constituaient un pas dans la bonne direction, plusieurs d’entre eux ont affirmé qu’il était peu probable que leur opinion concernant la prise en charge de ce problème par le gouvernement change avant qu’ils ne constatent des améliorations tangibles quant au coût de leur propre vie.

# Coût de la vie (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

Les participants d’un groupe de discussion composé de particuliers âgés de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique ont tenu une brève discussion portant sur le coût de la vie et sur l’abordabilité du logement. En discutant des difficultés liées à la hausse du coût de la vie et au manque d’accès à des logements abordables auxquels ils étaient confrontés au quotidien, les participants ont fourni des réponses diverses et variées. Plusieurs participants étant actuellement locataires ont mentionné le coût des loyers qu’ils qualifiaient d’exorbitant, affirmant que bien qu’ils préféreraient vivre seuls, ils se voyaient financièrement contraints de vivre en colocation afin de pouvoir joindre les deux bouts. Quelques-uns d’entre ceux qui s’étaient récemment portés acquéreurs d’une propriété ont déclaré que leurs paiements hypothécaires mensuels étaient moins élevés que le montant du loyer qu’ils payaient précédemment. Un certain nombre de personnes ont également décrit le coût élevé des dépenses en matière d’énergie résidentielle, estimant qu’il était devenu plus coûteux de chauffer ou de climatiser son logement au cours des dernières années. Outre le logement, les participants ont mentionné d’autres problèmes liés à la hausse du coût de la vie, dont le coût élevé des produits d’épicerie, l’augmentation du prix de l’essence et le fait que les salaires n’augmentent pas au même rythme que l’inflation.

À la question de savoir s’ils avaient connaissance de quelconques mesures prises par le gouvernement fédéral pour faire face au coût de la vie et rendre le logement abordable, les participants ont énuméré, sans toutefois les mentionner nommément, des initiatives comme la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, grâce à laquelle il est plus facile pour les Canadiens d’ajouter un logement secondaire à leur propriété par le biais du Programme canadien de prêt pour la construction d’un logement accessoire, ainsi que les accords que le gouvernement fédéral avait conclus visant à augmenter l’offre de logements dans les municipalités canadiennes par l’intermédiaire du Fonds pour accélérer la construction de logements. Quelques-uns d’entre eux ont dit croire que le gouvernement fédéral avait récemment pris des mesures pour encourager les banques et les prêteurs à prendre en compte l’historique de paiement des loyers payés à temps par un particulier dans le calcul de sa cote de crédit.

En discutant de mesures supplémentaires que devrait, à leur avis, prendre le gouvernement pour rendre plus abordable le coût de la vie et le logement dans l’intérêt de plus jeunes générations de Canadiens, les participants ont notamment mentionné des mesures visant à fixer un plafond au montant du loyer qu’un propriétaire est en droit d’exiger, en imposant des restrictions supplémentaires à la location de logements à court terme (comme Airbnb), à offrir un allègement fiscal à des particuliers peinant à faire face au coût de la vie et à fournir une aide accrue pour le remboursement de dettes et notamment de prêts étudiants. Un certain nombre d’entre eux disaient d’avis que si le gouvernement fédéral se consacrait davantage à réduire le coût global de la vie, il serait à l’avenir beaucoup plus facile pour les jeunes Canadiens d’épargner en vue d’achats importants (comme celui d’une maison).

# Emplois (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans, Ontario)

Les participants de deux groupes ont tenu des discussions portant sur le marché de l’emploi actuel et les mesures que prenait le gouvernement pour créer plus d’emplois dans l’intérêt des Canadiens. Les participants du groupe composé de particuliers âgés de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique ont discuté du marché de l’emploi en général, tandis que ceux de l’Ontario se sont plus particulièrement focalisés sur la création d’emplois dans le secteur des véhicules électriques (VE).

## Marché de l’emploi (résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans)

À la question de savoir comment ils décriraient la situation actuelle sur le marché de l’emploi, plusieurs participants estimaient qu’il était devenu de plus en plus difficile de trouver un emploi et que les possibilités étaient assez limitées pour ceux qui cherchaient un emploi bien rémunéré et à temps plein. Certains d’entre eux ont fait remarquer que, bien que de nombreux emplois soient actuellement disponibles au sein de leur collectivité, très peu d’entre eux offraient des heures de travail à temps plein, des avantages sociaux ou un salaire-subsistance.

Quant à savoir si, dans cinq ans, ils s’attendaient à une amélioration, une détérioration ou une stabilisation du marché de l’emploi canadien, la plupart d’entre eux ont exprimé leur incertitude ou estimaient que le marché de l’emploi n’évoluerait pas beaucoup au cours de cette période. De l’avis général, on ne s’attendait pas à ce que le marché de l’emploi s’améliore au cours des cinq prochaines années. Dans une perspective plus lointaine, un certain nombre de participants estimaient qu’il était possible que le marché de l’emploi s’améliore, surtout si davantage de personnes décidaient de faire carrière dans des secteurs considérés comme étant à forte demande, à savoir les soins de santé et les corps de métier. En discutant des compétences qui seraient, à leur avis, les plus recherchées dans dix ans, plusieurs participants estimaient que les personnes possédant une expérience dans le domaine de la santé, des corps de métier ainsi que des technologies et de l’informatique seraient probablement plus à même de trouver un emploi bien rémunéré. À la question de savoir dans quelle mesure ils avaient bon espoir, le cas échéant, d’avoir un emploi bien rémunéré dans cinq ou dix ans, presque tous les participants s’attendaient à ce que ce soit le cas. Plusieurs d’entre eux estimaient que cette période serait suffisamment longue pour leur permettre d’acquérir les connaissances et la formation voulues pour exceller dans leur domaine de prédilection.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie pour ce qui est de veiller à ce que les travailleurs soient en mesure d’acquérir les compétences dont ils ont besoin pour demeurer compétitifs sur le marché de l’emploi, seul un petit nombre de participants ont répondu par l’affirmative. Plusieurs d’entre eux ont indiqué n’avoir aucune connaissance de mesures quelconques prises par le gouvernement en ce sens, et qu’il leur était donc difficile de fournir une évaluation convenable de sa performance. Parmi les participants ayant exprimé une opinion plus positive, quelques-uns se souvenaient avoir récemment suivi une formation professionnelle par l’intermédiaire de leur employeur qui, disaient-ils croire, avait été financée, du moins en partie, par le gouvernement fédéral. Un petit nombre d’entre eux ont également dit croire que le gouvernement fédéral avait récemment investi des fonds dans l’éducation et la formation d’ambulanciers paramédicaux, et qu’il s’employait à rendre la poursuite de cette carrière plus abordable dans l’intérêt des Canadiens.

La quasi-totalité des participants était d’avis que le gouvernement su Canada faisait fausse route en matière de création d’emplois bien rémunérés au Canada. Plusieurs participants étaient d’avis que le gouvernement du Canada devait en faire davantage pour créer des emplois offrant un salaire-subsistance et des possibilités d’avancement. Un certain nombre d’entre eux estimaient qu’une plus grande priorité devait être accordée à la création d’emplois dans des domaines perçus comme étant confrontés à d’importantes pénuries de main-d’œuvre, notamment dans les domaines des soins de santé, de la santé mentale et des services sociaux. Au nombre des quelques participants étant d’avis que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie en matière de création d’emplois bien rémunérés, un petit nombre d’entre eux ont dit croire que ce dernier avait récemment été responsable de la création d’un grand nombre de nouveaux emplois dans le domaine de la construction et des corps de métier dans leurs régions respectives.

## Secteur des véhicules électriques (Ontario)

Les participants du groupe composé de membres de la population générale de l’Ontario ont tenu une discussion portant expressément sur la création d’emplois dans le secteur des véhicules électriques. Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient qu’en matière de création d’emplois dans ce secteur, le gouvernement du Canada était sur la bonne voie, aucun participant n’a répondu par l’affirmative. Si bon nombre de participants avaient le sentiment que le développement de l’industrie des VE et la fabrication de VE et de pièces détachées pour VE au Canada avaient constitué une priorité majeure du gouvernement fédéral ces dernières années, plusieurs d’entre eux doutaient que cette transition puisse se réaliser dans les décennies à venir, et que la demande et les infrastructures en place suffisent à faciliter une transition à grande échelle des Canadiens vers les VE. Un certain nombre d’entre eux ont dit craindre qu’une transition vers les VE ait un impact négatif généralisé sur l’industrie automobile et des travailleurs de l’automobile, et qu’il puisse en résulter une diminution des emplois dans le secteur en raison d’une baisse de la demande de voitures alimentées à l’essence. À la question de savoir s’ils avaient connaissance de mesures particulières prises par le gouvernement fédéral concernant les VE, un petit nombre d’entre eux se souvenaient de certaines initiatives, dont son engagement à ce que 100 % des véhicules vendus d’ici 2035 soient des véhicules zéro émission (VZE), ainsi que les incitatifs financiers offerts aux Canadiens pour les encourager à passer aux VE par le biais du Programme d’incitatifs pour les véhicules zéro émission (iVZE) (bien que ce dernier n’ait pas été mentionné nommément).

Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu fournir l’information suivante au sujet de deux annonces récentes du gouvernement fédéral relatives aux VE :

*Les gouvernements fédéral et ontarien ont récemment annoncé que Honda Canada investira15 milliards de dollars dans le secteur des véhicules électriques en Ontario pour la construction de quatre nouvelles usines de fabrication. Ces usines comprendront une nouvelle usine d’assemblage de véhicules électriques ainsi qu’une usine de fabrication de batteries. La nouvelle usine d’assemblage produira jusqu’à 240 000 véhicules par année. On estime que cet investissement créera directement et indirectement des milliers d’emplois dans plusieurs secteurs, dont ceux de l’industrie manufacturière, de la construction, des fournisseurs de pièces automobiles, ainsi que de la recherche et du développement.*

*Le gouvernement fédéral et le gouvernement de l’Ontario ont récemment annoncé le projet de modernisation et d’agrandissement de l’usine de la Goodyear Tire and Rubber Company, d’une valeur de plus de 575 millions de dollars, à Napanee, en Ontario. Le financement fédéral maximal de 44,3 millions de dollars aidera Goodyear à créer, de bout en bout, un processus de fabrication écoénergétique et à augmenter sa capacité de production, notamment en matière de pneus pour véhicules électriques et tout-terrain. Le projet créera 200 nouveaux emplois manufacturiers hautement spécialisés d’ici 2027 et garantira plus de 1 000 emplois à Napanee. Ce projet permettra à l’usine Goodyear de Napanee d’atteindre l’objectif de zéro émission d’ici 2040 tout en aidant le Canada à réaliser son objectif d’une économie carboneutre d’ici 2050.*

En réagissant à ces annonces, plusieurs participants ont réitéré leurs doutes quant à la capacité des Canadiens à effectuer une transition vers les VE à une si grande échelle. Certains d’entre eux mettaient également en doute la valeur pratique de ces véhicules pour les personnes vivant dans des collectivités rurales et éloignées, et se demandaient si le réseau électrique serait en mesure de répondre à la demande plus importante qu’entraînerait une utilisation accrue de VE. Un certain nombre de participants se demandaient également si l’investissement de 44,3 millions de dollars du gouvernement du Canada pour la création d’environ 1 000 emplois à Napanee constituait une affectation de fonds efficace, compte tenu de ce qu’ils considéraient comme étant le nombre relativement faible de nouveaux emplois créés par rapport à l’importance de l’investissement.

Lorsqu’on leur a demandé s’il était important que le Canada fasse figure de leader mondial dans le secteur des VE, bon nombre de participants ont exprimé leur incertitude. Si la plupart d’entre eux estimaient qu’il était important que le gouvernement fédéral s’attache à accroître les activités dans le secteur de fabrication automobile au Canada, un certain nombre d’entre eux se demandaient si la fabrication de VE et de pièces détachées pour VE constituait un domaine particulièrement porteur pour l’économie du pays. Quelques-uns d’entre eux étaient d’avis qu’en raison de l’absence actuelle de grandes usines de montage de VE appartenant à des intérêts canadiens, il était difficile d’imaginer que le Canada puisse être perçu comme leader mondial dans ce domaine. Parmi ces participants, on était d’avis que plutôt que d’investir des sommes aussi importantes dans la fabrication de VE au Canada, le gouvernement fédéral devrait plutôt concentrer ses efforts à renforcer les secteurs dans lesquels le Canada jouit déjà d’un avantage comparatif (comme celui des ressources naturelles).

# Protection des consommateurs (est de l’Ontario)

Les participants résidant dans l’est de l’Ontario ont pris part à une discussion portant sur les règles et règlements mis en place dans le but de protéger les consommateurs canadiens. Invités à partager leurs points de vue au sujet du coût actuel de la vie, les participants ont exprimé des avis généralement négatifs, un certain nombre d’entre eux le qualifiant d’« éprouvant », de « frustrant » ou d’« injuste ». Bon nombre d’entre eux ont déclaré avoir dû adapter leur mode de vie, en effectuant un travail supplémentaire ou en recourant de plus en plus à des bons de réduction afin de pouvoir joindre les deux bouts.

Lorsqu’on leur a demandé quelles dépenses régulières, en dehors du loyer ou de paiements hypothécaires, constituaient actuellement une source de stress dans leur quotidien, les participants ont cité une série de dépenses. Au nombre de celles-ci figuraient les dépenses en produits d’épicerie, en essence, les frais de carte de crédit ainsi que les factures de services de télécommunications et de services publics. À la question de savoir dans quelle mesure le secteur ou les entreprises privés étaient responsables de l’augmentation des coûts à laquelle sont confrontés les consommateurs, bon nombre de participants ont dit croire que les entreprises avaient profité des perturbations occasionnées dans la chaîne d’approvisionnement pendant la pandémie de COVID-19 et qu’elles continuaient à s’en servir comme prétexte pour augmenter les prix et maximiser leurs profits.

Faisant part des stratégies qu’ils avaient mises au point pour se protéger contre l’augmentation du coût de la vie, les participants ont déclaré avoir pris des mesures consistant notamment à faire le tour de plusieurs commerces pour trouver des articles au plus bas prix coûtant, à acheter un plus grand nombre de produits auprès d’entreprises locales et à acheter des produits alimentaires sans nom de marque. Les participants ont déclaré ne pas avoir connaissance de quelconques règles ou règlements relatifs à la fixation des prix ou à la protection des consommateurs auxquels les entreprises seraient tenues se conformer. Presque tous les participants estimaient que les entreprises étaient actuellement peu compétentes en matière de protection des consommateurs, bon nombre d’entre eux étant d’avis que plutôt que de chercher à aider les Canadiens, ces dernières étaient avant tout soucieuses d’accroître leurs profits et de répondre aux préoccupations de leurs actionnaires.

À la question de savoir quelles obligations devraient, selon eux, avoir les entreprises envers les consommateurs, les participants étaient d’avis que des limites devraient être fixées afin de réguler les profits que peuvent tirer les entreprises de la vente de biens et services essentiels. On estimait en outre que plutôt que d’augmenter les prix à la consommation, les entreprises devraient être encouragées à envisager des moyens d’améliorer leur efficacité et leur processus en interne afin d’économiser de l’argent. En discutant du rôle que devrait, à leur avis, jouer le gouvernement du Canada en matière de protection des droits et intérêts des consommateurs, plusieurs participants estimaient qu’il devrait davantage s’attacher à augmenter la concurrence dans des secteurs d’activité importants (produits d’épicerie et télécommunications) et à réduire la charge administrative pesant sur les entreprises. On s’attendait à ce que ces mesures entraînent probablement une réduction des prix à la consommation. À la question de savoir s’ils avaient confiance en la capacité du gouvernement fédéral à protéger les droits et intérêts des consommateurs, très peu de participants ont répondu par l’affirmative, un certain nombre d’entre eux ayant le sentiment que le gouvernement fédéral n’avait pas fait grand-chose dans ce domaine au cours des dernières années.

Si la plupart d’entre eux connaissaient les termes « réduflation », « déqualiflation » et « frais cachés », plusieurs participants se sont dit incertains quant à la différence entre réduflation et déqualiflation. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu fournir les éclaircissements suivants :

*On parle de réduflation lorsque la taille d’un produit est réduite alors que son prix demeure inchangé ou est augmenté.*

*On parle de « déqualiflation » lorsque des ingrédients de qualité inférieure sont utilisés pour produire ou fabriquer un produit apparemment identique.*

*Les « frais cachés » sont les frais supplémentaires ajoutés au coût d’un achat ou d’un service qui ne sont pas inclus dans le prix réel ou dans la description du service. Il s’agit par exemple des frais supplémentaires exigés lors de l’achat d’un billet donnant accès à un événement ou à un concert, des frais de bagages supplémentaires facturés lors de l’achat d’un billet d’avion, des divers frais facturés par les banques, dont les frais de transaction, entre autres.*

Les participants se sont ensuite vu présenter de l’information relative aux nombreuses initiatives actuellement menées par le gouvernement Canada dans le but de protéger les consommateurs, et ont été invités à choisir, parmi une liste, trois initiatives qui, selon eux, contribueraient à protéger leurs droits et leurs intérêts en tant que consommateurs. Au nombre des mesures présentées, citons :

* *Renforcement de la Loi sur la concurrence : modifications apportées à la Loi sur la concurrence dans le but d’augmenter la capacité du Bureau de la concurrence à empêcher des pratiques commerciales déloyales et des comportements anticoncurrentiels et à imposer des pénalités plus sévères aux entreprises abusant de leur position dominante sur le marché;*
* *Stabilisation des prix des produits d’épicerie : adoption de mesures visant à stabiliser le prix des produits d’épicerie en surveillant les grands épiciers, en augmentant la concurrence et en sévissant contre la réduflation et la déqualiflation;*
* *Création du Code de conduite des épiciers : travail en collaboration avec les provinces, les territoires et les épiciers afin d’élaborer un code de conduite des épiciers établissant de nouvelles règles que devront observer les détaillants en alimentation quant aux frais qu’ils sont en droit de facturer à leurs fournisseurs et au mode de résolution de litiges auquel ils devront se conformer. Les cinq grands épiciers canadiens ont approuvé son adoption;*
* *Mesures visant à réduire les prix des télécommunications : développement d’un outil en ligne aidant les Canadiens à obtenir des services de télécommunications plus abordables en suivant de près les prix des forfaits et des services;*
* *Prise de mesures sévères visant à réduire les frais cachés que paient les Canadiens et à rendre plus abordables les services bancaires, les forfaits Internet et les forfaits de téléphonie mobile.*
* *Élaboration de codes et de normes applicables aux bornes de recharge et stations de ravitaillement : élaboration et mise en œuvre d’un ensemble de codes et de normes relatifs aux bornes de recharge et aux stations de ravitaillement pour véhicules zéro émission (VZE) afin de s’assurer que les consommateurs en ont pour leur argent;*
* *Création d’un politique du « droit à la réparation » : recueillir des commentaires et suggestions afin d’élaborer une politique offrant aux consommateurs davantage de possibilités pour la réparation d’articles et notamment d’appareils électroménagers et électroniques. Cette politique peut comprendre des mesures exigeant des fabricants qu’ils fournissent des manuels de réparation et des pièces de rechange, et visant à soutenir des réparations autorisées, indépendantes et autonomes afin de prolonger la durée de vie d’un produit et de permettre aux consommateurs d’économiser de l’argent.*

Bon nombre de participants ont choisi les mesures visant à renforcer la *Loi sur la concurrence*, plusieurs d’entre eux estimant que cette approche entraînerait une chute des prix et aurait pour effet d’accroître la concurrence dans de nombreux secteurs d’activité essentiels. On considérait également que la stabilisation des prix des produits d’épicerie constituait une priorité majeure, plusieurs participants s’attendant à ce que cette mesure ait un impact significatif dans leur vie. L’initiative visant à s’attaquer aux prix des services de télécommunication a également suscité l’intérêt des participants, un certain nombre d’entre eux ayant le sentiment que les tarifs que payaient actuellement les Canadiens pour des services de téléphonie mobile et Internet figuraient parmi les plus élevés au monde. Si les participants ont accordé moins d’attention aux mesures visant à sévir contre les frais cachés, à créer une politique du droit à la réparation, à établir un code de conduite des épiciers et à élaborer des codes et des normes applicables aux bornes de recharge et aux stations de ravitaillement pour véhicules zéro émission, tous estimaient qu’il s’agissait d’initiatives dans des domaines sur lesquels il était important que le gouvernement fédéral se concentre.

# Consommation de nouvelles d’actualité (résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans)

Les participants d’un groupe composé de résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans ont tenu une discussion portant sur leurs habitudes en matière de consommation de nouvelles d’actualité. À la question de savoir quelles étaient leurs principales sources d’information, plusieurs participants ont mentionné les médias sociaux et ont déclaré recourir à des plateformes comme X (anciennement Twitter) et Instagram pour obtenir des nouvelles. Au nombre des autres sources mentionnées par les participants figuraient les balados, les forums de discussion en ligne ainsi que le bouche-à-oreille entre parents et amis. Lorsqu’on leur a demandé quel niveau de confiance ils accordaient aux sources d’information auxquelles ils avaient recours, bon nombre d’entre eux ont déclaré avoir eu du mal à juger de l’exactitude des informations qu’ils lisaient, estimant qu’une grande partie des informations diffusées en ligne étaient rédigées avec un certain parti pris. Décrivant comment ils s’y prendraient pour déterminer si une source d’information était digne de confiance, les participants ont indiqué qu’ils tiendraient probablement compte de la réputation de l’organe d’information et qu’ils consulteraient des sources secondaires pour vérifier toute information qu’ils jugeraient douteuse. À la question de savoir quels types de contenus ils consultaient le plus, les participants ont déclaré rechercher des contenus liés aux affaires étrangères, à la cybersécurité, aux sports, ainsi qu’aux catastrophes météorologiques ou naturelles.

En discutant des sources d’information au sujet du gouvernement du Canada auxquelles ils se fieraient, plusieurs d’entre eux ont indiqué qu’ils consulteraient directement ses sites Web ou ses réseaux sociaux officiels. Quelques-uns d’entre eux ont indiqué qu’ils se fieraient à des sources d’information traditionnelles comme la télévision, la radio et les journaux pour toute nouvelle concernant le gouvernement fédéral. À la question de savoir s’ils se fieraient au gouvernement du Canada pour obtenir des nouvelles d’actualité et des renseignements, un certain nombre de participants ont indiqué qu’ils consulteraient son site Web pour obtenir des mises à jour et des renseignements essentiels. Quelques-uns d’entre eux ont mentionné avoir récemment consulté des nouvelles d’actualité du gouvernement spécifiquement consacrées à des feux de forêt à proximité d’où ils vivaient pour savoir si leur collectivité était en danger.

Tous les participants ont déclaré être tombés sur de l’information en ligne dont ils ne savaient pas si elles étaient vraies ou fausses, et bon nombre d’entre eux ont indiqué que cela se produisait assez fréquemment. Lorsqu’on leur a demandé s’ils connaissaient les termes « mésinformation » et « désinformation », tous les participants ont répondu par l’affirmative, bien que plusieurs d’entre eux n’étaient pas certains de pouvoir les différencier. Quelques-uns d’entre eux ont émis l’hypothèse que si la désinformation pouvait désigner la diffusion (consciente ou non consciente) d’informations inexactes dans les faits, la désinformation pouvait désigner les fausses informations créées et communiquées dans l’intention expresse d’induire les gens en erreur. En guise d’éclaircissements, les participants se sont vu expliquer que la différence entre ces deux termes résidait dans le fait que la désinformation désignait toute information inexacte ou trompeuse, tandis que la désinformation désignait toute fausse information délibérément diffusée dans l’intention de tromper les gens.

Tous les participants se sont dit préoccupés par la mésinformation et la désinformation de plus en plus présente en ligne. Ces derniers étaient nombreux à estimer qu’un grand nombre d’utilisateurs en ligne avaient énormément de mal à reconnaître une fausse information et que la désinformation malveillante diffusée ces dernières années avait largement contribué à ce qu’ils percevaient comme étant un clivage croissant au sein de la société canadienne. Plusieurs participants ont mentionné que cela s’était avéré particulièrement problématique durant la pandémie de COVID-19, estimant que la prolifération de mésinformation et de désinformation au sujet de questions comme les mesures en matière de santé publique et la vaccination avait à l’époque suscité un profond malaise au sein de la population. Quelques participants résidant à Calgary se souvenaient être plus récemment tombés sur de nombreux messages et articles inexacts concernant un bris d’aqueduc survenu dans cette ville le 5 juin 2024, ainsi que sur la mésinformation et la désinformation véhiculées concernant les restrictions qui avaient été imposées en matière de consommation d’eau pendant qu’on procédait à sa réparation.

À la question de savoir ce qui devait, à leur avis, être fait pour contrer la désinformation en ligne, bon nombre d’entre eux estimaient que les plateformes numériques et les fournisseurs de médias sociaux (comme Google et Facebook) hébergeant ces contenus devraient être davantage responsabilisés et soumis à une réglementation plus stricte. Tous s’accordaient à dire que, compte tenu de la portée considérable des médias sociaux, la mésinformation et la désinformation publiées sur ces plateformes pouvaient avoir des conséquences à grande échelle et qu’il était de la responsabilité de ces entreprises numériques de veiller à empêcher la diffusion de contenus inexacts sur leurs plateformes. Quelques participants ont toutefois exprimé des avis quelque peu différents, estimant que si la désinformation et la mésinformation constituaient un problème, le fait de restreindre des contenus diffusés sur ces plateformes pourrait porter atteinte à la liberté d’expression de leurs utilisateurs.

Lors d’une discussion sur la question de savoir si le gouvernement devrait, à leur avis, avoir un rôle à jouer dans la lutte contre la mésinformation et la désinformation, plusieurs participants ont répondu par l’affirmative. Ces derniers estimaient qu’il devait incomber au gouvernement fédéral d’assurer la sécurité des Canadiens en ligne et qu’il s’agissait d’un domaine important sur lequel il devait se concentrer. Certains participants se sont toutefois dit préoccupés par la nature subjective de ce qui serait considéré comme de la désinformation et se demandaient s’il devait incomber au gouvernement fédéral de déterminer ce qui est vrai et ce qui est faux. Quelques-uns d’entre eux étaient d’avis que plutôt que de chercher à réglementer activement les contenus publiés en ligne, le gouvernement fédéral devrait s’attacher à se promouvoir à plus grande échelle en tant que source officielle vers laquelle se tourner pour obtenir de l’information exacte.

# Immigration (Québec, Ontario)

Les participants de deux groupes ont pris part à une discussion portant sur l’immigration. À la question de savoir s’ils avaient dernièrement vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de l’immigration, les participants ont fourni des réponses diverses et variées. Plusieurs d’entre eux avaient le sentiment que les taux d’immigration plus élevés des dernières années avaient exercé une pression accrue sur le marché du logement ainsi que sur des services essentiels, dont ceux des soins de santé. Les participants estimaient que de nombreuses collectivités (incluant la leur) étaient actuellement confrontées à des difficultés relatives à l’accueil de ces nouveaux arrivants. D’aucuns ont déclaré avoir entendu dire qu’il était devenu de plus en plus difficile de venir au Canada avec un permis d’études pour étudiants étrangers ou un visa de travailleur étranger temporaire, et que des limites avaient récemment été fixées quant au nombre de visas qui seraient à l’avenir délivrés dans le cadre de ces programmes. À ce propos, un certain nombre de participants ont dit croire que de plus en plus de travailleurs étrangers temporaires et d’étudiants étrangers étaient demeurés au pays après l’expiration de leur visa ces dernières années. Quelques participants résidant au Québec se souvenaient avoir entendu dire que de nombreuses discussions avaient eu lieu entre leur gouvernement provincial et le gouvernement du Canada pour déterminer s’il fallait ou non limiter le taux d’immigration au Québec dans les années à venir.

Invités à qualifier l’état actuel du système d’immigration au Canada, plusieurs participants estimaient que le Canada était un pays généralement accueillant à l’égard des immigrants, la plupart d’entre eux étant toutefois d’avis que le système d’immigration était actuellement surchargé. Un certain nombre d’entre eux ont réitéré leurs préoccupations concernant la pression qu’un taux d’immigration accru avait, selon eux, exercé sur le marché du logement, sur le coût de la vie et sur d’importants services publics. Certains avaient également l’impression que l’augmentation de l’immigration avait rendu plus difficile l’obtention d’un emploi pour les jeunes Canadiens et les travailleurs débutants en raison de la concurrence accrue livrée par de nouveaux arrivants également à la recherche d’un emploi.

Décrivant ce qu’ils considéraient comme étant les avantages d’accueillir de nouveaux immigrants au Canada, un certain nombre d’entre eux estimaient que l’immigration jouait un rôle de soutien important à l’égard de la main-d’œuvre canadienne, particulièrement dans des secteurs considérés comme étant actuellement confrontés à des pénuries de main-d’œuvre (comme ceux des soins de santé, de la construction et de l’agriculture). Quelques-uns d’entre eux étaient d’avis qu’alors qu’une proportion croissante de travailleurs canadiens approchait de la retraite, l’immigration s’avérerait essentielle pour assurer la pérennité de la population active au Canada. Les participants étaient également d’avis que le Canada bénéficiait de l’immigration dans la mesure où cette dernière accroissait la diversité des opinions et des cultures échangées par ses citoyens et permettait aux Canadiens de découvrir des langues, des traditions, des cuisines et des points de vue différents.

Discutant de leurs préoccupations relatives à l’accueil de nouveaux immigrants, un certain nombre d’entre eux ont dit craindre qu’un taux d’immigration élevé et continu entraîne une augmentation du prix des habitations au sein des collectivités canadiennes et exerce une pression financière supplémentaire sur le système de soins de santé universel du Canada. Plusieurs d’entre eux se sont également dit préoccupés par les difficultés auxquelles étaient confrontés les immigrants pour faire reconnaître leurs titres de compétences et leur expérience à leur arrivée au Canada et estimaient que, dans l’intérêt des nouveaux arrivants, davantage devait être fait pour rationaliser le processus de reconnaissance des titres étrangers. Quelques participants résidant au Québec se sont également dit préoccupés par les difficultés auxquelles les immigrants étaient confrontés en cherchant à s’intégrer à la culture francophone du Québec.

Lorsqu’on leur a demandé si le gouvernement du Canada devait, à leur avis, augmenter, diminuer ou maintenir le taux d’immigration à un niveau relativement identique, les participants estimant qu’il devait être diminué étaient un peu plus nombreux que ceux estimant qu’il devait être maintenu au même niveau. Aucun participant n’était en faveur d’une augmentation du taux d’immigration. Parmi les participants estimant que le gouvernement fédéral devait réduire ce taux, il était largement admis que du temps devrait être consacré, au cours des prochaines années, à la mise en place d’un plus grand nombre d’infrastructures et de services afin que le pays soit à l’avenir en mesure d’accueillir de nouveaux arrivants en plus grande quantité. Au nombre de ceux qui estimaient que le taux d’immigration actuel devait être maintenu, les participants ont rappelé que l’immigration jouait un rôle important quant au soutien apporté à l’économie canadienne et que le fait de la limiter entraînerait probablement des conséquences économiques négatives pour les Canadiens dans les années à venir.

Les participants se sont ensuite livrés à un exercice dans le cadre duquel une liste de raisons potentielles justifiant une augmentation du taux d’immigration au Canada leur a été présentée, et ont été invités à classer les énoncés du plus convaincant au moins convaincant. Aux fins d’analyse, ces énoncés ont été classés de A1 à E1. Au nombre des énoncés présentés aux participants, citons :

*L’énoncé A1 — le nombre de travailleurs quittant le marché du travail est supérieur au nombre de ceux qui y accèdent, ce qui a des répercussions sur tous les Canadiens.*

*L’énoncé B1 — l’immigration contribue à compenser les effets du vieillissement de la population et du faible taux de natalité au Canada.*

*L’énoncé C1 — lorsque nos régimes de retraite et systèmes de soins de santé ont été conçus il y a 50 ans, on comptait 7 travailleurs par retraité pour générer les recettes fiscales nécessaires à leur financement. Aujourd’hui, nous en sommes réduits à 3 travailleurs par retraité. En l’absence de nouveaux arrivants, ce nombre pourrait chuter à 2 travailleurs seulement dans les décennies à venir.*

*L’énoncé D1 — le nombre de travailleurs dont nous disposons actuellement pour pourvoir des postes vacants dans les secteurs de la santé, de la construction et de la garde d’enfants est insuffisant.*

*Les immigrants, à l’instar de tous les résidents, paient des impôts sur leur revenu, leurs biens immobiliers et les marchandises qu’ils achètent. Ces recettes fiscales contribuent aux budgets d’administrations, au financement des services publics et des infrastructures, qui sont autant d’éléments essentiels à une croissance économique.*

Faisant part de leurs réactions, les participants étaient pour la plupart d’avis que les énoncés A1 et D1 étaient les plus convaincants. Plusieurs d’entre eux estimaient que ces derniers portaient principalement sur ce qu’ils considéraient comme étant les problèmes économiques les plus urgents auxquels le Canada était confronté et qu’ils fournissaient les meilleures raisons pour lesquelles le pays bénéficierait d’une immigration accrue. Les participants ont en outre favorablement réagi à l’énoncé C1, estimant que la protection des systèmes de pensions et de soins de santé devait constituer une priorité absolue du gouvernement fédéral. Dans l’ensemble, les énoncés B1 et E1 ont été jugés les moins convaincants. Relativement à l’énoncé B1, on était d’avis que le Canada n’était pas actuellement confronté à une baisse significative de son taux de natalité et que, bien qu’il puisse s’agir d’un enjeu important pour les futures générations, cela ne constituait pas un problème urgent. En ce qui concerne l’affirmation E1, certains participants estimaient qu’une augmentation du taux d’immigration se traduirait par une plus forte demande et des coûts plus élevés en matière de services publics et d’infrastructures, et que les recettes fiscales générées par un plus grand nombre de nouveaux arrivants ne suffiraient pas à compenser ces coûts.

Les participants se sont ensuite prêtés à un exercice complémentaire dans le cadre duquel ils se sont vu présenter un certain nombre d’énoncés (classées de A1 à F2) décrivant certaines des difficultés pouvant potentiellement découler d’une réduction du taux d’immigration et ont été invités à classer ces énoncés du plus convaincant au moins convaincant. Au nombre de ceux-ci, mentionnons :

*L’énoncé A2 : Les personnes occupant déjà un emploi au Canada pourraient devoir travailler plus longtemps ou prendre leur retraite plus tard afin de garantir un nombre suffisant de travailleurs.*

*L’énoncé B2 : Les Canadiens pourraient devoir payer plus d’impôts pour maintenir la qualité des services publics dont ils bénéficient déjà.*

*L’énoncé C1 : Les Canadiens pourraient connaître des temps d’attente plus longs dans les hôpitaux et une diminution du nombre de médecins de premier recours en raison de la pénurie de travailleurs de la santé.*

*L’énoncé D2 : Au Canada, la pénurie d’enseignants pourrait entraîner une augmentation du nombre d’élèves par classe.*

*L’énoncé E2 : Une pénurie d’aides-soignants pourrait entraîner des coûts plus élevés et des soins de moindre qualité dans les maisons de retraite.*

*L’énoncé F2 : Les collectivités de petite taille et rurales perdent des industries locales, ou voient des écoles et des hôpitaux locaux fermer en raison d’une pénurie de travailleurs et de personnes payant des taxes municipales.*

Dans l’ensemble, la plupart des participants étaient d’avis que les énoncés A2 et B2 étaient les plus convaincants. On estimait que les travailleurs se voyant contraints de retarder leurs plans de retraite et que le taux d’imposition perçu comme étant élevé payé par les Canadiens constituaient déjà des problèmes urgents, et qu’une diminution de l’immigration ne ferait probablement qu’exacerber ces préoccupations. Un certain nombre de participants ont jugé préoccupant l’énoncé C2, estimant que le système de soins de santé était déjà mis à rude épreuve et avait déjà du mal à répondre aux besoins médicaux de ceux qui étaient déjà au Canada. Même si les participants considéraient les enjeux décrits dans les énoncés E2 et F2 comme étant préoccupants, de l’avis général, les impacts de ces problèmes ne se feraient pas autant sentir que ceux décrits dans les énoncés A2, B2 et C2. Concernant l’énoncé D2, un certain nombre de participants se demandaient si cela constituait réellement un problème, estimant qu’un grand nombre d’enseignants formés résidant au Canada avaient déjà de la difficulté à trouver un emploi à temps plein.

# Protection et promotion du français (Québec)

Les participants résidant au Québec ont tenu une discussion portant sur les récentes mesures prises par le gouvernement du Canada en matière de protection et de promotion du français. À la question de savoir quelle langue était la plus parlée dans leurs régions respectives, la plupart des participants ont déclaré résider dans des collectivités principalement francophones, tandis qu’un plus petit nombre d’entre eux ont indiqué vivre dans des régions de la province où le français et l’anglais étaient tous deux couramment parlés. Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient que le français était actuellement menacé dans certaines régions du Canada, plusieurs d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Un certain nombre d’entre eux avaient l’impression qu’en dehors du Québec, l’usage du français avait diminué dans la plupart des autres régions du pays au cours des dernières décennies et que même les résidents de villes comme Montréal parlaient maintenant davantage l’anglais que les générations précédentes. Certains ont également évoqué ce qu’ils considéraient comme étant la présence dominante de l’anglais dans les médias et les activités de divertissement auxquelles s’adonnent les Canadiens et estimaient que cela avait eu pour effet de diminuer encore plus l’usage du français, y compris au Québec.

À la question de savoir quelle priorité le gouvernement fédéral devrait accorder, le cas échéant, à la promotion de l’anglais et du français au Canada, plusieurs participants étaient d’avis qu’il s’agissait d’un domaine important sur lequel il devait se concentrer. Quelques-uns d’entre eux se disaient d’avis qu’il fallait surtout s’attacher à accroître l’usage du français en dehors du Québec, estimant que la majorité des Canadiens parlaient déjà l’anglais et que cette langue n’était pas aussi menacée que le français. Afin de faciliter la conversation, les participants se sont vu présenter l’information suivante :

*Le gouvernement du Canada a annoncé son Plan d’action pour les langues officielles. Ce plan d’action propose plus de 30 mesures destinées à atteindre quelques objectifs clés. Une description de ces objectifs clés et des mesures qui seront adoptées pour les atteindre est fournie ci-dessous :*

* ***Favoriser une plus grande immigration francophone au Canada***
* *Élaborer une nouvelle politique d’immigration francophone;*
* *Intensifier les activités promotionnelles et de recrutement dans les pays francophones;*
* *Investir dans la formation linguistique des nouveaux arrivants.*
* ***Promouvoir des possibilités d’apprentissage du français tout au long de la vie;***
* *Élargir l’offre de programmes dans des écoles de la minorité francophone hors Québec;*
* *Financer la mise en œuvre de programmes de français langue seconde partout au Canada;*
* *Investir dans la création de garderies francophones partout au Canada.*
* ***Soutenir les organismes communautaires francophones***
* *Accroître le financement d’organismes communautaires francophones;*
* *Accorder des subventions destinées à des projets visant à renforcer l’attachement à la langue française et à la culture francophone;*
* *Accorder des subventions aux artistes francophones.*
* ***La création, au sein de la fondation Héritage Canada, d’un centre*** *destiné à aider le gouvernement du Canada à prendre des mesures supplémentaires en guise de soutien aux communautés francophones en situation minoritaire.*

Dans l’ensemble, les participants ont très favorablement accueilli ces initiatives, et tous estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie en ce qui concerne les mesures qu’il prenait pour protéger et promouvoir l’usage du français. Plusieurs d’entre eux ont parlé en termes particulièrement positifs des initiatives visant à investir dans des garderies francophones à travers le Canada et à élargir l’offre de programmes d’apprentissage du français dans les écoles de la minorité francophone hors Québec. On était d’avis que ces mesures seraient efficaces en ce qu’elles offriraient aux enfants vivant à l’extérieur du Québec de plus grandes possibilités d’apprentissage du français dès leur plus jeune âge. Un certain nombre d’entre eux estimaient que les sommes investies dans des programmes de français langue seconde à travers le pays permettraient également aux Canadiens d’apprendre plus facilement le français, ce qui aurait probablement pour effet d’augmenter le nombre de francophones au Canada. On était également d’avis que l’adoption de mesures visant à créer une nouvelle politique d’immigration francophone, à développer des activités de promotion et de recrutement à l’échelle mondiale dans des pays francophones, et à investir dans des formations linguistiques destinées aux nouveaux arrivants aurait un impact positif. On estimait que ce serait tout particulièrement le cas au Québec, où des immigrants francophones pourraient apporter une contribution immédiate à l’économie de la province. Les participants s’accordaient également tous à dire qu’un octroi accru de subventions à des artistes et musiciens francophones contribuerait à accroître la portée du français à l’extérieur du Québec et constituerait un moyen efficace de promouvoir la culture francophone dans l’ensemble du Canada.

# Effets du changement climatique (résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans)

Les participants de deux groupes ont tenu des discussions portant sur les impacts potentiels (actuels et futurs) du changement climatique. Presque tous les participants se sont dit préoccupés par le changement climatique, bon nombre d’entre eux le considérant comme l’un des problèmes les plus urgents auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés. Plusieurs participants se sont spontanément dit d’avis que les gouvernements, à tous les échelons, devaient prendre des mesures beaucoup plus urgentes pour se préparer aux effets du changement climatique, estimant que ce problème posait déjà de nombreux défis de taille aux collectivités dans l’ensemble du pays. Un petit nombre d’entre eux étaient d’un avis quelque peu différent, estimant que bien que le changement climatique soit bien réel, il faisait partie d’un cycle climatique naturel et qu’il y avait très peu que les humains peuvent faire pour en contrer les effets. Quelques-uns d’entre eux estimaient que si le changement climatique constituait un enjeu important, il y avait des questions plus urgentes (comme le coût de la vie) sur lesquelles le gouvernement du Canada devait se concentrer.

Lorsqu’on leur a demandé ce qui leur venait à l’esprit en pensant aux effets potentiels du changement climatique, les participants ont fourni une série de réponses. Au nombre de celles-ci, citons :

* Les catastrophes naturelles — bon nombre de participants estimaient comme étant directement liée au changement climatique ce qu’ils percevaient comme étant l’ampleur croissante des catastrophes naturelles, et notamment des feux de forêt, des inondations et des tempêtes de vent observées ces derniers temps. On considérait que ces phénomènes météorologiques avaient été de plus en plus fréquents ces dernières années et qu’ils avaient eu des répercussions négatives sur les collectivités de nombreuses régions du pays.
* L’insécurité alimentaire — plusieurs participants craignaient qu’en raison des effets perçus du changement climatique, dont les conditions climatiques extrêmes et les catastrophes naturelles, les agriculteurs aient de plus en plus de mal à cultiver et à acheminer la quantité de nourriture requise pour répondre aux besoins des Canadiens. Un certain nombre d’entre eux étaient d’avis que cela entraînerait une hausse des prix des produits d’épicerie payés par les Canadiens et nuirait à la santé et au bien-être économique de nombreux ménages. Quelques-uns d’entre eux estimaient que dans un tel cas, un plus grand nombre de Canadiens se sentiraient obligés de cultiver eux-mêmes leurs aliments;
* Les impacts sur la santé — un certain nombre de participants s’attendaient à ce que les effets du changement climatique portent atteinte à la santé et au bien-être physique des Canadiens. Au nombre des préoccupations soulevées par les participants à ce sujet, citons la dégradation potentielle de la qualité de l’air due à la fumée produite par les feux de forêt, l’accès restreint à des aliments nutritifs ainsi que les défis physiologiques liés à la survie dans des conditions climatiques de plus en plus chaudes ou froides. Quelques participants s’attendaient à ce qu’une éventuelle détérioration de l’état de santé de la population favorise à l’avenir la propagation de virus et la survenue de grandes pandémies. Un certain nombre d’entre eux étaient d’avis que le changement climatique entraînerait des répercussions négatives sur la santé mentale de nombreux Canadiens en raison du stress et de l’anxiété associés à la gestion de ses effets;
* Évacuation ou déplacement — les participants attribuaient également aux effets du changement climatique les préoccupations liées à une éventuelle évacuation ou un déplacement de leur domicile et de leur collectivité. Bon nombre d’entre eux ont déclaré avoir eux-mêmes eu de telles préoccupations ces dernières années, plusieurs d’entre eux affirmant maintenant vivre dans la crainte constante de devoir évacuer leur domicile à court ou sans préavis.

En décrivant les répercussions qu’avait eues le changement climatique sur leurs collectivités et dans leur vie quotidienne, les participants ont énuméré un grand nombre de difficultés. Un certain nombre d’entre eux avaient été soumis à des restrictions concernant la consommation d’eau pendant les mois d’été, les températures plus chaudes et le manque de précipitations ayant entraîné une diminution de l’approvisionnement en eau dans les réservoirs locaux au cours des dernières années. Certains participants ont déclaré avoir dû faire face à une augmentation du coût des services publics en raison d’une utilisation plus fréquente des systèmes de chauffage et de climatisation de leur domicile que dans le passé. Plusieurs d’entre eux ont fait part de leurs préoccupations concernant les dommages que le changement climatique avait selon eux causés à l’environnement immédiat de leur collectivité, certains mentionnant tout particulièrement la prolifération accrue d’espèces envahissantes (comme le dendroctone du pin), qu’ils associaient aux températures plus chaudes connues au cours des dernières années. Parmi les participants vivant dans des régions ayant directement été touchées par des phénomènes météorologiques, et notamment des feux de forêt ou des inondations, certains avaient l’impression qu’un nombre croissant de résidents décidaient maintenant de déménager pour s’éloigner de leur collectivité, soit parce qu’ils avaient perdu leur maison, soit parce qu’ils craignaient que cela se produise dans un avenir plus ou moins rapproché. Quelques participants résidant dans des collectivités situées à proximité de celles qui avaient été évacuées ont également évoqué les difficultés liées à l’accueil et à l’hébergement de personnes déplacées, estimant que cette situation avait exercé une pression considérable sur les services et ressources de leur propre collectivité.

Tous les participants du groupe composé de particuliers résidant en Colombie-Britannique (C.-B.) et ayant été impactés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses s’attendaient à ce que leur collectivité soit exposée à un risque accru en raison des effets du changement climatique dans les années à venir. Plusieurs d’entre eux ont réitéré leurs préoccupations concernant les ravages déjà causés par des feux de forêt, certains se demandant même s’ils pourraient continuer à vivre dans leur collectivité si les températures continuaient d’augmenter. Si peu de participants du groupe composé de résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans se sont dit préoccupés par les effets immédiats du changement climatique dans leurs collectivités, un certain nombre d’entre eux s’attendaient probablement à être confrontés à des difficultés liées à une diminution de la production alimentaire, à une augmentation des coûts énergétiques et des coûts des services publics ainsi qu’à la pression accrue exercée sur des services essentiels et notamment sur les services de soins de santé.

À la question de savoir dans quelle mesure ils estimaient que leurs collectivités étaient préparées à gérer les potentiels effets du changement climatique, plusieurs participants estimaient que même si leurs municipalités avaient instauré des plans d’urgence et d’évacuation, les mesures à prendre pour se préparer aux effets dévastateurs de phénomènes météorologiques (comme des feux de forêt, des inondations de grande ampleur et des tempêtes de vent) étaient limitées. En décrivant les mesures qu’ils avaient personnellement prises, bon nombre de participants ont mentionné avoir préparé une trousse d’urgence contenant des fournitures essentielles, des documents importants et d’autres objets de valeur qu’ils pourraient emporter avec eux si une évacuation rapide s’avérerait nécessaire. Quelques participants résidant dans des collectivités sujettes aux feux de forêt ont en outre déclaré avoir installé des systèmes de gicleurs pour mieux protéger leurs demeures lors d’une éventuelle évacuation de leur collectivité.

À la question de savoir s’ils avaient connaissance de mesures récemment prises par le gouvernement fédéral pour se préparer aux effets du changement climatique et en atténuer les impacts, les participants se sont souvenus d’un certain nombre d’initiatives. Au nombre de celles-ci figuraient l’instauration d’un système de tarification du carbone, l’octroi d’incitatifs financiers destinés à encourager les Canadiens à acheter des véhicules zéro émission (VZE), la fourniture de produits de première nécessité et d’aides financières aux personnes touchées par des catastrophes naturelles, et le recours à des pompiers d’autres régions du globe pour aider à lutter contre les feux de forêt au Canada au cours de ces dernières années. À la question de savoir s’ils estimaient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie concernant sa réponse aux catastrophes naturelles, la plupart des participants du groupe composé de particuliers résidant dans l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans ont répondu par l’affirmative, estimant que cette question avait constitué un important domaine d’action au cours des dernières années. Parmi les participants du groupe composé de particuliers résidant en C.-B. qui avaient été affectés par des catastrophes naturelles, les participants estimant que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie étaient à peu près aussi nombreux que ceux dont l’opinion était plus neutre ou incertaine. Quelques-uns d’entre eux se rappelaient avoir eu du mal à déterminer quels éléments des secours apportés à leurs collectivités avaient été coordonnés par le gouvernement fédéral et quels aspects avaient pris en charge à l’échelon provincial ou municipal.

À la question complémentaire de savoir s’ils croyaient que les mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre contribueraient à la prévention de catastrophes naturelles futures, les participants du groupe basé dans l’Ouest canadien estimant qu’elles y contribueraient étaient légèrement plus nombreux que ceux qui se disaient d’un autre avis. Parmi ceux d’entre eux qui s’attendaient à ce qu’une réduction des émissions ait des répercussions positives, un certain nombre de participants étaient d’avis que tout effort visant à réduire la pollution par le carbone constituait un pas dans la bonne direction et qu’il était important que le gouvernement donne le bon exemple dans ce domaine. Parmi ceux qui étaient d’un autre avis, on estimait qui si la réduction des émissions de carbone constituait un objectif important, il était peu probable que les mesures que prennent les Canadiens en ce sens suffisent à avoir un impact tangible sans que les principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre fassent également leur part.

## Vécu expérientiel de catastrophes naturelles (résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses)

Les participants résidant en Colombie-Britannique et ayant été touchés par des incendies, des inondations ou des sécheresses ont entamé une longue conversation au sujet de ce qu’ils avaient vécu durant la période où ils ont dû surmonter ces épreuves. Lorsqu’on leur a demandé comment ils qualifieraient la réponse du gouvernement du Canada aux feux de forêt dans leur province, les participants étaient à peu près aussi nombreux à estimer que sa performance en la matière avait été satisfaisante que ceux qui étaient d’un autre avis. Les participants ayant exprimé une opinion plus positive ont rappelé les nombreuses mesures prises par le gouvernement fédéral en ce sens, dont le déploiement de membres du personnel des Forces armées canadiennes (FAC) pour aider à lutter contre les feux de forêt dans leur région, la fourniture de produits de première nécessité aux ménages affectés par ces catastrophes, et les investissements consentis pour le recrutement et la formation de pompiers supplémentaires. Parmi ceux qui étaient d’avis que certains aspects de la réponse du gouvernement du Canada aux feux de forêt pourraient être améliorés, un certain nombre de participants estimait que davantage devait être fait à l’échelon fédéral pour élaborer des plans d’intervention proactifs en cas de futurs phénomènes climatiques. Au nombre des mesures particulières recommandées par les participants figuraient la mise en œuvre d’opérations de brûlage contrôlé dans des zones densément boisées, la préparation de plans d’évacuation en collaboration avec les municipalités vulnérables, et la mise en place de fournitures d’urgence et de personnel de lutte contre les incendies en prévision de phénomènes météorologiques potentiellement dangereux, et notamment de vagues de chaleur extrême.

À la question de savoir s’ils avaient personnellement été affectés ou perturbés (p. ex. au moment de recevoir un avis d’évacuation ou en se voyant obligés de quitter leur domicile) par des phénomènes météorologiques extrêmes, la quasi-totalité des participants a répondu par l’affirmative. Bon nombre d’entre eux estimaient que leur santé physique ou mentale avait été affectée par ces épreuves, et plusieurs d’entre eux ont déclaré avoir subi des niveaux accrus de stress et d’anxiété à long terme à la suite de ces événements. Un certain nombre de participants résidant dans des collectivités hautement menacées par des feux de forêt ont déclaré vivre dans la crainte perpétuelle de catastrophes naturelles, tandis que d’autres, souffrant de maladies chroniques, et notamment d’asthme, ont déclaré être confrontés à des problèmes de santé en raison de la prévalence accrue de fumée émanant de feux de forêt au cours des mois d’été. Un petit nombre d’entre eux, de peur d’être impactés par de futures catastrophes naturelles, ont déclaré avoir pris la décision de quitter leurs collectivités, estimant qu’il n’était désormais plus sécuritaire de vivre dans le Secteur de l’intérieur de la province.

En évoquant leur vécu expérientiel en affrontant ces catastrophes naturelles des dernières années, on a demandé aux participants (qu’ils aient été évacués ou qu’ils soient restés chez eux) s’ils estimaient avoir bénéficié d’un accès suffisant à des services de santé et à des soutiens au cours de ces événements. Les participants se sont vu expliquer que, dans ce contexte, les services de santé pouvaient désigner un accès à des médecins, à d’autres professionnels de la santé, à des services communautaires (comme les Alcooliques anonymes), à des services de soins aux victimes de violence domestique, à des renouvellements d’ordonnances, à des aliments propres à un régime alimentaire, à des aliments propres à une culture, à de l’eau douce ou à un accès fiable à Internet. Très peu d’entre eux estimaient avoir pu accéder aux services de soins de santé dont ils avaient eu besoin. Décrivant les problèmes particuliers auxquels ils avaient été confrontés, les participants se souvenaient d’avoir eu du mal à trouver un médecin afin de faire vérifier l’état de santé de leurs enfants, d’avoir été incapables de trouver un pharmacien pour le renouvellement de leurs ordonnances, et d’un manque de ressources en matière de santé mentale au cours de cette période stressante et alarmante de leur vie. Quelques-uns d’entre eux étaient également d’avis que des ressources supplémentaires auraient dû être prévues pour les personnes souffrant de problèmes de santé non reliés à des phénomènes météorologiques et dont des rendez-vous importants ou des interventions avaient été annulés en raison des catastrophes naturelles survenant dans leur région.

En discutant de la question de savoir s’ils estimaient avoir un accès suffisant à l’information, aux aides et aux services dont ils avaient besoin pour se remettre physiquement et mentalement de ces événements, peu de participants ont répondu par l’affirmative. Bon nombre d’entre eux se souvenaient avoir eu de la difficulté à obtenir de l’information au sujet des services offerts dans leurs collectivités. Un certain nombre d’entre eux ont indiqué avoir principalement recouru à des plateformes de médias sociaux pour obtenir des mises à jour concernant leurs collectivités respectives. Plusieurs participants ont réaffirmé la nécessité de mettre des ressources supplémentaires en santé mentale à disposition de personnes dont la vie a été bouleversée par des phénomènes météorologiques extrêmes.

Les participants étaient peu nombreux à pouvoir se souvenir de quelconques exemples de messages ou de conseils de santé publique les ayant aidés à faire face à ces catastrophes naturelles. Parmi les sources d’information dont les participants avaient souvenir, citons des organismes comme celui de la Croix-Rouge canadienne, des autorités locales comme celle du District régional de Peace River ainsi que des groupes communautaires sur Facebook. Plusieurs d’entre eux estimaient que davantage devait être fait à tous les échelons de gouvernement pour communiquer de l’information lors de situations d’urgences de nature météorologique, et certains d’entre eux se rappelaient avoir dû subitement être évacués de leur domicile avec peu de préavis. Quelques participants étaient d’avis qu’à l’avenir, des alertes d’urgence devraient être émises sur les appareils mobiles des personnes vivant dans des collectivités à risque. On estimait que cela permettrait aux résidents de recevoir des mises à jour importantes concernant leur situation et de savoir avec plus de certitude s’ils devaient s’attendre à être évacués. À la suite de ces catastrophes naturelles, un certain nombre d’entre eux estimaient qu’il fallait également fournir de l’information sur les services (tels que l’électricité et l’eau potable) en place dans leurs collectivités, ainsi que sur les provisions qu’ils devraient acheter avant de regagner leur domicile. Quelques participants estimaient également qu’il fallait redoubler d’efforts pour fournir aux personnes touchées de l’information concernant les prestations de relance et les aides financières qu’ils sont en droit de recevoir de la part des gouvernements fédéral et provinciaux à la suite de ces catastrophes.

# Perspectives énergétiques (Calgary)

Les participants résidant à Calgary ont tenu une discussion portant sur le secteur pétrolier et gazier, sur les énergies propres ainsi que sur l’état du réseau électrique de leur province. À la question de savoir quelle importance revêtait à leurs yeux le secteur pétrolier et gazier pour l’économie de l’Alberta, tous les participants considéraient ce secteur comme étant extrêmement important, nombre d’entre eux affirmant qu’il constituait le principal moteur économique de la province et une source primordiale d’emplois pour les Albertains. En discutant de la situation actuelle dans le secteur pétrolier et gazier albertain, la plupart des participants estimaient que la performance actuelle dans ce secteur était satisfaisante et que la situation s’était améliorée au cours des dernières années. À la question de savoir s’il était important que l’économie albertaine se diversifie en délaissant le pétrole et le gaz, tous les participants estimaient qu’il s’agissait d’une priorité importante. Plusieurs d’entre eux étaient d’avis qu’il était d’une importance capitale d’avoir une économie diversifiée, d’autant plus qu’ils s’attendaient à ce que le recours au pétrole et au gaz s’amenuise à mesure que des sources d’énergie renouvelables deviendront disponibles dans les années à venir. Lorsqu’on leur a demandé quels étaient les secteurs (en dehors du pétrole et du gaz) qu’ils jugeaient les plus essentiels à l’avenir économique de l’Alberta, bon nombre d’entre eux ont mentionné les technologies des énergies renouvelables que sont l’énergie éolienne, l’énergie solaire et l’hydroélectricité.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient déjà entendu parler du terme « emploi durable », tous les participants ont répondu par l’affirmative. Lorsqu’on leur a demandé ce que signifiait ce terme à leur avis, un certain nombre de participants ont dit croire qu’il désignait des emplois dans des secteurs et des industries respectueux de l’environnement et ne produisant pas d’émissions. Un plus petit nombre d’entre eux étaient d’avis que ce terme désignait des emplois qui étaient durables à long terme et sur lesquels on pouvait compter pour assurer notre subsistance au cours des prochaines décennies. En discutant de ce qui leur venait à l’esprit en pensant à des emplois durables dans le secteur des énergies propres, les participants estimaient qu’il pouvait s’agir d’emplois impliqués dans la conception et la construction d’infrastructures et de technologies d’énergies propres, ainsi que de postes responsables de l’entretien de ces systèmes une fois devenus opérationnels. Tous les participants étaient d’avis que des investissements accrus pour la création d’emplois durables dans le secteur des énergies propres profiteraient à l’économie albertaine. De l’avis général, une augmentation de la production d’énergies renouvelables procurerait une plus grande stabilité économique aux familles albertaines dans les années à venir et renforcerait la capacité future du réseau électrique de la province.

En se focalisant tout particulièrement sur le réseau électrique, on a demandé aux participants si le gouvernement devait, à leur avis, prendre de quelconques mesures pour assurer la fiabilité du réseau électrique albertain et réduire les risques de pannes de courant, plus particulièrement dans des situations où des températures extrêmes entraîneraient une demande accrue en électricité. Plusieurs d’entre eux étaient d’avis qu’il devait prendre des mesures pour augmenter la construction d’infrastructures de production d’énergie renouvelable, dont les éoliennes et les panneaux solaires, et offrir un plus grand nombre d’incitatifs financiers aux propriétaires désirant installer des panneaux solaires sur leur propre maison. À la question de savoir s’ils étaient au courant de mesures récemment prises par le gouvernement du Canada relatives au réseau électrique, aucun participant n’a déclaré avoir entendu quoi que ce soit à ce sujet. Tous les participants considéraient que le gouvernement fédéral faisait actuellement fausse route en ce qui concerne son approche vis-à-vis du secteur de l’électricité. En expliquant pourquoi ils étaient de cet avis, plusieurs d’entre eux ont mentionné ce qu’ils considéraient comme étant les frais d’électricité élevés dans leur province, estimant que le gouvernement du Canada devait davantage travailler en collaboration avec le gouvernement provincial pour rendre l’énergie électrique plus abordable dans l’intérêt des Albertains. Quelques participants étaient également d’avis que davantage devait être fait à l’échelon fédéral pour sensibiliser les Canadiens aux moyens d’adopter des pratiques plus vertes au quotidien et fournir un plus grand nombre d’incitatifs financiers et de remises aux propriétaires cherchant à rénover leur domicile afin de le rendre plus écoénergétique.

Après s’être vu informer que dans le cadre des efforts qu’il déployait pour réduire les émissions, le gouvernement du Canada investissait dans l’électricité et les technologies propres, on a demandé aux participants ce qui leur venait spontanément à l’esprit en pensant à ces dernières. Bon nombre d’entre eux associaient ces termes aux énergies renouvelables ainsi qu’à l’adoption de pratiques plus durables et respectueuses de l’environnement qui réduiraient l’empreinte carbone des Canadiens. Tous les participants estimaient important que le gouvernement fédéral effectue ces investissements, plusieurs d’entre eux étant d’avis qu’il en résulterait des avantages environnementaux et économiques à long terme dans les décennies à venir. Quelques-uns ont spontanément mentionné (sans toutefois le mentionner nommément) le programme du Prêt canadien pour des maisons plus vertes, estimant que ce type de programme offrait aux Canadiens la possibilité de rendre leurs propriétés plus écoénergétiques et que le gouvernement fédéral devrait prendre un plus grand nombre d’initiatives de ce type à l’avenir. S’ils étaient en faveur de diversifier le réseau électrique albertain afin de pouvoir recourir à un plus grand nombre de sources d’énergie renouvelable, un certain nombre d’entre eux étaient d’avis que cette transition devait se faire graduellement. Parmi ces participants, il régnait un sentiment d’incertitude quant à savoir si des sources d’énergie propre comme le solaire, l’éolien et l’hydroélectricité suffiraient de répondre pleinement aux besoins énergétiques des Canadiens et on estimait que les sources d’énergie non renouvelable que sont le pétrole et le gaz continueraient probablement à jouer un rôle important en ce sens au cours des années et des décennies à venir.

À la question de savoir s’ils s’attendaient à ce que l’utilisation accrue d’électricité propre et de technologies propres comporte plus de risques, moins de risques ou à peu près les mêmes risques de pannes d’électricité, les participants s’attendant à ce que cette approche entraîne moins de risques étaient légèrement plus nombreux que ceux qui estimaient qu’elle entraînerait plus de risques ou à peu près le même niveau de risque. Parmi les participants se disant d’avis qu’il entraînerait moins de risques, on estimait qu’un recours accru à des énergies propres contribuerait à créer un réseau électrique plus robuste dont les sources d’énergie renouvelables et non renouvelables concourraient à fournir un système énergétique plus fiable à la population albertaine. Parmi ceux qui estimaient que le recours accru à des énergies propres augmenterait les risques de pannes de courant, certains ont réitéré leurs inquiétudes quant à la fiabilité de ces sources d’énergie et se demandaient si elles seraient en mesure de répondre aux besoins énergétiques des Albertains, en particulier pendant les mois d’hiver, période durant laquelle augmentent habituellement la consommation d’électricité et l’utilisation de systèmes de chauffage domestique.

En discutant de l’impact qu’un développement accru du secteur des énergies propres aurait sur leur propre vie, les participants ont exprimé des points de vue divers et variés. Alors que certains s’attendaient à ce qu’un tel développement conduise à une baisse des coûts énergétiques résidentiels et à la création d’un grand nombre d’emplois bien rémunérés dans le secteur des énergies propres, un plus petit nombre de participants étaient d’un autre avis. Ces derniers estimaient qu’étant donné l’importance du pétrole et du gaz pour l’économie de la province, une utilisation accrue d’énergies renouvelables aurait probablement des conséquences économiques négatives pour un grand nombre d’entreprises et de travailleurs albertains. Quelques-uns d’entre eux se sont également dit préoccupés par l’augmentation potentielle de leurs impôts résultant de cette approche, estimant qu’un financement public considérable serait nécessaire, tant à l’échelon provincial que fédéral, à la mise en place des infrastructures nécessaires à une production accrue d’énergies propres au cours des années à venir.

# Concepts d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle (candidats à la propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, Ontario)

Les participants de trois groupes ont tenu des discussions portant sur les concepts d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle élaborés dans le cadre du programme EnerGuide du gouvernement du Canada. Lorsqu’on leur a demandé s’ils étaient familiarisés avec les étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle, seul un petit nombre d’entre eux ont déclaré l’être, et très peu ont indiqué en avoir dans leur propre maison. En décrivant ce à quoi servaient, d’après eux, les étiquettes énergétiques, certains étaient d’avis qu’elles fournissaient des renseignements sur l’efficacité énergétique d’appareils électroménagers et de systèmes de chauffage et de climatisation, tandis que d’autres étaient d’avis qu’elles pouvaient avoir rapport, d’une façon ou d’une autre, avec des remises sur les coûts d’énergie accordées par les gouvernements fédéral et provinciaux. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu fournir l’information suivante :

*L’étiquette d’efficacité énergétique résidentielle est conçue pour vous aider à mieux comprendre le rendement énergétique de votre maison. Elle peut vous aider à prendre des décisions éclairées lors d’un achat ou d’une location, à prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de votre maison et à en augmenter la valeur une fois les améliorations en matière d’efficacité énergétique apportées.*

En discutant de la nature des renseignements qu’ils souhaiteraient voir figurer sur l’étiquette d’efficacité énergétique résidentielle de leur domicile, plusieurs d’entre eux ont exprimé le souhait d’obtenir de l’information qui les aiderait à réduire les coûts de leur consommation mensuelle d’énergie domestique. Un certain nombre d’entre eux estimaient également qu’il serait important d’avoir des renseignements concernant l’efficacité énergétique de leur domicile, la consommation d’énergie selon la source, ainsi qu’un comparatif de leur consommation d’énergie par rapport à d’autres habitations de taille similaire dans leur région. Les participants ont également exprimé le souhait d’obtenir des renseignements sur l’évolution des coûts énergétiques de leur domicile au fil du temps, ainsi qu’une ventilation du nombre d’années qu’il leur faudrait attendre avant de commencer à constater les avantages financiers d’un investissement destiné à des rénovations écoénergétiques. À la question complémentaire de savoir s’ils envisageraient la possibilité d’améliorer l’efficacité énergétique de leur domicile par le biais d’améliorations ou de rénovations, presque tous les membres du groupe composé de propriétaires de l’Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick ont répondu par l’affirmative. Tous ont indiqué que c’était principalement par souci d’économie qu’ils souhaitaient améliorer l’efficacité énergétique de leur domicile.

Les participants se sont ensuite vu présenter l’information suivante concernant le programme ÉnerGuide du gouvernement du Canada :

*Le gouvernement du Canada a mis en place un programme appelé EnerGuide, permettant aux particuliers d’obtenir une évaluation de leur domicile qui les aidera à comprendre sa consommation d’énergie actuelle et à déterminer les rénovations à effectuer pour améliorer son efficacité énergétique. Un conseiller ou une conseillère en efficacité énergétique procède à une évaluation complète du domicile et fournit une cote EnerGuide ainsi qu’un rapport sur l’efficacité énergétique. Le conseiller ou la conseillère fournit également une étiquette qui constitue un enregistrement officiel du rendement énergétique du domicile ainsi que des renseignements pouvant s’avérer utiles lors de la prise de décision concernant l’achat, la vente ou la rénovation de sa propriété.*

Les participants des trois groupes se sont ensuite vu présenter l’exemple de l’étiquette d’efficacité énergétique résidentielle EnerGuide actuelle et ont été invités à faire part de leurs commentaires.

Une image contenant texte, capture d’écran, Police, nombre

Description générée automatiquement

Sur l’image ci-dessus, le mot « EnerGuide » est inscrit en caractères blancs sur fond noir. Figure ensuite plus bas et en grosses lettres la cote de consommation énergétique « 170 GJ/an » en caractères gras et noirs, indiquant la consommation énergétique du domicile. Cette cote s’accompagne d’une échelle colorée allant du vert au rouge avec une aiguille pointant en direction de la consommation la plus élevée. Plus bas encore figure un diagramme circulaire marqué de A à F indiquant la répartition de la consommation énergétique nominale du domicile par catégorie :

* À (chauffage des pièces) : 69 %
* B (climatisation des pièces) : 2 %
* C (chauffe-eau) : 14 %
* D (ventilation) : 0 %
* E (appareils d’éclairage et électroménagers) : 7 %
* F (autres appareils électriques) : 8 %

Au bas à gauche figure un code QR avec un message invitant à consulter le site rncan.gc.ca/monenerguide figurant sous le code QR. Au bas de l’étiquette EnerGuide figurent deux logos dans un encadré noir. À gauche figure le logo de Ressources naturelles Canada (RNC) sur lequel on aperçoit le symbole de la feuille d’érable à côté de l’inscription « Ressources naturelles Canada » et « Natural Resources Canada » sur la version anglaise de l’étiquette. À droite figure le logo officiel du gouvernement du Canada.

Faisant part de leurs réactions initiales, bon nombre de participants ont parlé en termes positifs de la disposition des renseignements et de la conception esthétique de l’étiquette, un certain nombre d’entre eux affirmant que le design était bien pensé pour ce qui est de la présentation des renseignements. Plusieurs d’entre eux ont qualifié d’éléments positifs les diagrammes figurant sur l’étiquette, trouvant que les renseignements qu’ils communiquaient étaient présentés de façon colorée, attrayante et facile à comprendre. Certains participants ont toutefois dit craindre que les renseignements fournis sur l’étiquette d’efficacité énergétique résidentielle portent à confusion, estimant que bon nombre de personnes n’avaient qu’une compréhension partielle de termes comme celui de « gigajoule » (GJ). Quelques-uns d’entre eux estimaient que les renseignements figurant dans la portion « gaz à effets de serre » de l’étiquette portaient quelque peu à confusion. Un certain nombre de participants étaient d’avis que ces étiquettes devraient comporter un plus grand nombre de renseignements sur les mesures que peuvent prendre les propriétaires pour améliorer l’efficacité énergétique de leur domicile, ainsi que sur l’efficacité énergétique de leur domicile par rapport à celle d’autres ménages.

À la question de savoir si cette étiquette les aiderait à prendre une décision quant à l’achat d’une propriété, peu de participants des groupes composés de résidents de l’Ontario et de candidats à la propriété résidant dans l’Ouest canadien ont répondu par l’affirmative. Quelques-uns d’entre eux ont indiqué que s’ils voyaient une étiquette EnerGuide au moment de visiter une maison qu’ils envisageraient d’acheter, ils effectueraient probablement des recherches plus approfondies en ligne pour connaître l’efficacité énergétique de la propriété par rapport à celle d’autres propriétés de la région. Un petit nombre de participants ont indiqué qu’ils pourraient également se servir des renseignements fournis sur l’étiquette EnerGuide pour déterminer s’ils devraient éventuellement remplacer des appareils électroménagers ou entreprendre des projets de rénovation après avoir acheté leur propriété.

La question de savoir s’ils étaient d’avis que cette étiquette d’efficacité énergétique résidentielle les aiderait à prendre des décisions concernant la consommation énergétique de leur domicile a été posée aux participants du groupe composé de propriétaires résidant en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. La plupart d’entre eux s’attendaient à ce que ce soit le cas, estimant que les renseignements contenus sur l’étiquette leur permettraient à tout le moins d’avoir une idée générale de la consommation d’énergie de leur domicile et les aideraient à trouver des moyens de la rendre plus écoénergétique. Lorsqu’on leur a demandé quelles modifications pourraient être apportées à l’étiquette afin de la rendre plus utile à la prise de mesures visant à réduire la consommation énergétique de leur domicile, les participants ont suggéré plusieurs mesures, dont la simplification du texte et l’augmentation de sa taille, la fourniture de plus amples renseignements sur la consommation énergétique de leur domicile comparativement à celle d’autres domiciles, et sur la répartition quotidienne, hebdomadaire, mensuelle et annuelle de leur consommation d’énergie. Quelques-uns d’entre eux étaient également d’avis que davantage de renseignements devraient être fournis au sujet des domiciles alimentés au propane, estimant que cela ne figurait pas dans le modèle actuel. En discutant des prochaines mesures qu’ils seraient susceptibles de prendre après s’être vu remettre cette étiquette s’ils avaient l’intention de rénover leur domicile, plusieurs participants ont indiqué qu’ils chercheraient à connaître les subventions et les aides qui leur sont offertes par l’intermédiaire des gouvernements fédéral et provinciaux pour les aider à réaliser ces projets.

Les participants des trois groupes se sont ensuite vu présenter un certain nombre d’exemples d’étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle provenant d’autre pays :

Une image contenant texte, capture d’écran, Page web, logiciel

Description générée automatiquement

Sur cette image figurent cinq étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle différentes propres à divers systèmes utilisés pour évaluer le rendement énergétique de domiciles.

* **La cote énergétique Meilleurs bâtiments des maisons (étiquette 1)**: Sur cette étiquette du département américain de l’énergie figure une échelle de 1 à 10, « 1" représentant une consommation d’énergie plus élevée et « 10" une consommation d’énergie plus faible. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 3, indiquant une consommation d’énergie plus élevée, mais en y apportant des améliorations, il pourrait obtenir une cote de 7, ce qui correspondrait à une économie annuelle estimative de 882 dollars.
* **La cote moyenne de maison (étiquette 2)**: Une autre étiquette comportant une échelle de 1 à 10, « 1" représentant une consommation d’énergie plus élevée et « 10" une consommation d’énergie plus faible. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 2 et sa consommation énergétique annuelle est estimée à 2 242 dollars, mais des améliorations pourraient faire augmenter sa cote à 7 et réduire les coûts à 1 629 dollars par année.
* **L’indice HERS (étiquette 3)**: L’indice du Home Energy Rating System (HERS) évalue le rendement énergétique d’un domicile par rapport à un domicile de référence. Une cote moins élevée correspond à une plus grande efficacité énergétique. Une cote de 100 constitue la base de référence, tandis que la cote de 65 attribuée au domicile dont il est ici question indique que ce dernier est plus écoénergétique que la moyenne.
* **Le Système national d’évaluation énergétique des maisons (étiquette 4)**: Cette étiquette australienne attribue des étoiles en fonction de l’efficacité énergétique. Le domicile dont il est ici question, dont la consommation annuelle à des fins de chauffage et de climatisation est de 107,9 MJ/m22 par année, a été coté 7 étoiles.
* **La notation de l’efficacité énergétique (étiquette 5)**: Une étiquette britannique sur laquelle figure une échelle de A à G, A correspondant à un domicile hautement écoénergétique et G à un domicile dont l’efficacité énergétique est nulle. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 49 (de catégorie E), mais pourrait obtenir une cote de 76 (de catégorie C) en y apportant certaines améliorations.

Faisant part de leurs réactions, les participants ont exprimé les avis les plus positifs pour les concepts no 1 et no 2. De l’avis général, ces concepts étaient simples, informatifs, et un certain nombre de participants ont loué l’inclusion de renseignements concernant la cote d’efficacité énergétique résidentielle qu’ils pourraient obtenir et les économies qu’ils pourraient réaliser en apportant des améliorations à leur domicile. Bien qu’estimant que les renseignements étaient plus complexes, un certain nombre de participants ont formulé des commentaires positifs au sujet des concepts no 3 et no 5, les jugeant visuellement accrocheurs et susceptibles d’attirer l’attention. Seul un petit nombre d’entre eux a préféré le concept no 4, bon nombre de participants estimant que le système d’attribution d’étoiles portait à confusion et ne leur fournirait pas suffisamment de renseignements concernant leur consommation énergétique.

Les participants se sont ensuite vu présenter une dernière image sur laquelle figuraient les 5 exemples d’étiquettes d’efficacité énergétique précédemment présentés ainsi que l’étiquette du programme Energuide.

Une image contenant texte, capture d’écran, Police, Page web

Description générée automatiquement

Sur l’image ci-dessus figurent les 6 étiquettes précédemment décrites :

* **La cote énergétique Meilleurs bâtiments des maisons (étiquette 1)**: Sur cette étiquette du département américain de l’énergie figure une échelle de 1 à 10, selon laquelle 1 représentant une consommation d’énergie plus élevée et 10 une consommation d’énergie plus faible. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 3, indiquant une consommation d’énergie plus élevée, mais en y apportant des améliorations, il pourrait obtenir une cote de 7, ce qui correspondrait à une économie annuelle estimative de 882 dollars.
* **La cote moyenne de maison (étiquette 2)**: Une autre étiquette comportant une échelle de 1 à 10, selon laquelle 1 représente une consommation d’énergie plus élevée et 10 une consommation d’énergie plus faible. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 2 et sa consommation énergétique annuelle est estimée à 2 242 dollars, mais des améliorations pourraient faire augmenter sa cote à 7 et réduire les coûts à 1 629 dollars par année.
* **L’indice HERS (étiquette 3)**: L’indice du Home Energy Rating System (HERS) évalue le rendement énergétique d’un domicile par rapport à un domicile de référence, une cote moins élevée correspondant à une plus grande efficacité énergétique. Une cote de 100 constitue la base de référence, tandis que la cote de 65 attribuée au domicile dont il est ici question indique que ce dernier est plus écoénergétique que la moyenne.
* **Le Système national d’évaluation énergétique des maisons (étiquette 4)**: Cette étiquette australienne attribue des étoiles en fonction de l’efficacité énergétique. Le domicile dont il est ici question, dont la consommation annuelle à des fins de chauffage et de climatisation est de 107,9 Mj/m22 par année, a été coté 7 étoiles.
* **La notation de l’efficacité énergétique (étiquette 5) (étiquette 5)**: Une étiquette britannique sur laquelle figure une échelle de A à G, A correspondant à un domicile hautement écoénergétique et G à un domicile à efficacité énergétique nulle. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 49 (de catégorie E), mais pourrait obtenir une cote de 76 (de catégorie C) en y apportant certaines améliorations.
* **L’étiquette EnerGuide (étiquette 6) :** Sur l’image ci-dessus, le mot « EnerGuide » est inscrit en caractères blancs sur fond noir. Figure ensuite plus bas et en grosses lettres la cote de consommation énergétique « 170 GJ/an » en caractères gras et noirs, indiquant la consommation énergétique du domicile. Cette cote s’accompagne d’une échelle colorée allant du vert (rendement énergétique optimal) au rouge (consommation la plus importante d’énergie). Une cote de 109 GJ/année est située au milieu de l’échelle et indique la consommation énergétique type d’une maison neuve.

Lorsqu’on leur a demandé quel concept serait le plus utile à la prise de décisions concernant un ou plusieurs domiciles qu’ils envisageraient d’acheter, presque tous les groupes composés de propriétaires potentiels de l’Ouest canadien et de propriétaires de l’Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick ont choisi le concept n° 2. Au sein du groupe composé de membres de la population générale de l’Ontario, un nombre à peu près égal de participants a choisi les concepts no 1, no 2 et no 5. En comparant l’étiquette EnerGuide aux autres exemples d’étiquettes, un certain nombre de participants ont favorablement réagi à l’inclusion d’un code QR, estimant qu’il s’agissait d’un excellent moyen pour les Canadiens d’en apprendre plus à propos de l’information figurant sur leur étiquette d’efficacité énergétique résidentielle.

Annexes

# Annexe A - Questionnaires de recrutement

## Questionnaire de recrutement français

### Questionnaire de recrutement français - juillet

**Bureau du Conseil privé**

**Questionnaire de recrutement – juillet 2024**

**Groupes en f****rançais**

**Résumé des consignes de recrutement**

* Groupes tenus en ligne.
* Durée prévue de chaque rencontre : deux heures.
* Recrutement de huit participants.
* Incitatifs de 125 $ par personne, versés aux participants par transfert électronique après la rencontre.

Caractéristiques des groupes de discussion :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **GROUPE** | **DATE** | **HEURE (HNE)** | **HEURE**  **(LOCALE)** | **LIEU** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **MODÉRATEUR** |
| 4 | 17 juillet | 6:00-8:00 | 6:00-8:00 (HAE)  7:00-9:00 (HAA) | Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick | Propriétaires actuels | MP |

**Questionnaire de recrutement**

**INTRODUCTION**

Bonjour, je m’appelle **[NOM DU RECRUTEUR].** Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l’opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada. / Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I’m calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada

Préféreriez-vous continuer en français ou en anglais? / Would you prefer to continue in English or French? **[CONTINUER DANS LA LANGUE PRÉFÉRÉE]**

**NOTER LA LANGUE ET CONTINUER**

Français **CONTINUER**

Anglais **PASSER AU QUESTIONNAIRE ANGLAIS**

Nous organisons, pour le compte du gouvernement du Canada, une série de groupes de discussion vidéo en ligne afin d’explorer des questions d’actualité qui intéressent les Canadiens.

La rencontre prendra la forme d’une table ronde animée par un modérateur expérimenté. Les participants recevront un montant d’argent en remerciement de leur temps.

Votre participation est entièrement volontaire et toutes vos réponses seront confidentielles. Nous aimerions simplement connaître vos opinions : personne n’essaiera de vous vendre quoi que ce soit ou de promouvoir des produits. Notre rapport sur cette série de groupes de discussion n’attribuera aucun commentaire à une personne en particulier.

Avant de vous inviter à participer, je dois vous poser quelques questions qui nous permettront de former des groupes suffisamment diversifiés. Puis-je vous poser quelques questions?

Oui **CONTINUER**

Non **REMERCIER ET CONCLURE**

**QUESTIONS DE SÉLECTION**

1. Est-ce que vous ou une personne de votre ménage avez travaillé pour l’un des types d’organisations suivants au cours des cinq dernières années?

Une société d’études de marché **REMERCIER ET CONCLURE**

Une agence de commercialisation, de marque ou de publicité **REMERCIER ET CONCLURE**

Un magazine ou un journal  **REMERCIER ET CONCLURE**

Un ministère ou un organisme gouvernemental fédéral, provincial ou territorial **REMERCIER ET CONCLURE**

Un parti politique  **REMERCIER ET CONCLURE**

Dans les relations publiques ou les relations avec les médias **REMERCIER ET CONCLURE**

Dans le milieu de la radio ou de la télévision **REMERCIER ET CONCLURE**

Non, aucune de ces réponses **CONTINUER**

**1a. POUR TOUS LES LIEUX :** Êtes-vous un ou une employé(e) retraité(e) du gouvernement du Canada?

Oui **REMERCIER ET CONCLURE**

Non **CONTINUER**

1. Quelle est la langue officielle du Canada que vous parlez principalement aujourd’hui?

Anglais **REMERCIER ET CONCLURE**

Français **CONTINUER**

Autre [Préciser ou non la langue, selon les besoins de l’étude] **REMERCIER ET CONCLURE**

Préfère ne pas répondre **REMERCIER ET CONCLURE**

1. Dans quelle ville habitez-vous?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **LIEU** | **VILLES** |  |
| Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick | Ces provinces peuvent comprendre:  Québec – Montréal, Ville de Québec, Gatineau, Sherbrooke, Montérégie, Laurentides, Estrie, Mauricie, etc.  Ontario – Toronto, London, Hamilton, Ottawa, Kingston, Central Ontario, Eastern Ontario, Southern Ontario Northern Ontario, etc.  Nouveau-Brunswick – Fredericton, Moncton, Saint John, Edmundston, Bathurst, etc.  **ASSURER UN BON MÉLANGE. PAS PLUS DE TROIS PERSONNES DE CHAQUE PROVINCE.** | **CONTINUER – GROUPE 4** |
| **RÉPONSE SPONTANÉE**  Préfère ne pas répondre |  | **REMERCIER ET CONCLURE** |

1. Depuis combien de temps habitez-vous à [INSÉRER LE NOM DE LA VILLE]? **NOTER LE NOMBRE D’ANNÉES.**

|  |  |
| --- | --- |
| Moins de deux ans | **REMERCIER ET CONCLURE** |
| Deux ans ou plus | **CONTINUER** |
| Ne sais pas/Préfère ne pas répondre | **REMERCIER ET CONCLURE** |

1. Seriez-vous prêt/prête à m’indiquer votre tranche d’âge dans la liste suivante?

|  |  |
| --- | --- |
| Moins de 18 ans | **SI POSSIBLE, DEMANDER À PARLER À UNE PERSONNE DE 18 ANS OU PLUS ET REFAIRE L’INTRODUCTION. SINON, REMERCIER ET CONCLURE.** |
| 18 à 24 ans | **CONTINUER** |
| 25 à 29 ans |
| 30 à 34 ans |
| 35 à 44 ans |
| 45 à 49 ans |
| 50 à 54 ans |
| 55 ans ou plus |
| **RÉPONSE SPONTANÉE**  Préfère ne pas répondre | **REMERCIER ET CONCLURE** |

**ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION D’ÂGES DANS CHAQUE GROUPE, S’IL Y A LIEU.**

1. **POUR TOUS LES LIEUX** Êtes-vous actuellement propriétaire ou locataire de votre résidence principale? **ECLAIRCISSEMENT AU BESOIN :** Vous êtes considéré comme propriétaire même si vous avez une dette hypothécaire active.

|  |  |
| --- | --- |
| Propriétaire | **CONTINUER GROUPE 4** |
| Locataire | **GROUPE 4 – REMERCIER ET CONLURE**  **POUR TOUS LES AUTRES GROUPES – CONTINUER** |
| **RÉPONSE SPONTANÉE** Habitant au domicile parentale | **CONTINUER** |
| **RÉPONSE SPONTANÉE** Autre, veuiller précisez : |
| **RÉPONSE SPONTANÉE** Ne sais pas/Préfère ne pas répondre | **REMERCIER ET CONCLURE** |

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

**6a.** **POUR TOUS LES LIEUX** Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux la résidence dont vous êtes actuellement [propriétaire/locataire]?

Condo **CONTINUER**

Apartement **CONTINUER**

Maison unifamiliale **CONTINUER**

Maison en rangée **CONTINUER**

Maison jumelée **CONTINUER**

Maison mitoyenne **CONTINUER**

Autre, veuillez préciser :\_\_\_\_\_\_\_\_ **CONTINUER**

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

1. Est-ce que vous connaissez le concept du « groupe de discussion » ?

Oui **CONTINUER**  
Non **EXPLIQUER QUE :** *« un groupe de discussion se compose de six à huit participants et d’un modérateur. Au cours d’une période de deux heures, les participants sont invités à discuter d’un éventail de questions reliées au sujet abordé ».*

1. Dans le cadre du groupe de discussion, on vous demandera de participer activement à une conversation. En pensant à la manière dont vous interagissez lors de discussions en groupe, quelle note vous donneriez-vous sur une échelle de 1 à 5 si 1 signifie « j’ai tendance à ne pas intervenir et à écouter les autres parler » et 5, « je suis habituellement une des premières personnes à parler »?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**  
3-5 **CONTINUER**

1. Étant donné que ce groupe se réunira en ligne, vous aurez besoin, pour participer, d’un accès Internet haut débit et d’un ordinateur muni d’une caméra Web, d’un microphone et d’un haut-parleur en bon état de marche. **CONFIRMER LES POINTS CI-DESSOUS.** **METTRE FIN À L’APPEL SI NON À L’UN DES TROIS.**

Le participant a accès à Internet haut débit

Le participant a un ordinateur avec caméra Web

1. Avez-vous utilisé des logiciels de réunion en ligne tels que Zoom, Webex, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., au cours des deux dernières années?

Oui **CONTINUER**  
Non **CONTINUER**

1. Sur une échelle de 1 à 5 signifie que vous n’êtes pas du tout habile et 5 que vous êtes très habile, comment évaluez-vous votre capacite à utiliser seul(e) les plateformes de réunion en ligne?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**

3-5 **CONTINUER**

1. Au cours de la discussion, vous pourriez devoir lire ou visionner du matériel affiché à l’écran, ou faire des exercices en ligne comme ceux qu’on trouve dans les sondages. On vous demandera aussi de participer activement à la discussion en ligne à l’aide d’une caméra Web. Pensez-vous avoir de la difficulté, pour une raison ou une autre, à lire les documents ou à participer à la discussion par vidéo?

**CONCLURE L’ENTRETIEN SI LE RÉPONDANT SIGNALE UN PROBLÈME DE VISION OU D’AUDITION, UN PROBLÈME DE LANGUE PARLÉE OU ÉCRITE, S’IL CRAINT DE NE POUVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT, SI L’UTILISATION D’UNE CAMÉRA WEB LUI POSE PROBLÈME, OU SI VOUS, EN TANT QU’INTERVIEWEUR, AVEZ DES DOITES QUANT À SA CAPACITÉ DE PARTICIPER EFFICACEMENT AUX DISCUSSIONS.**

1. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion, à une entrevue ou à un sondage organisé à l’avance en contrepartie d’une somme d’argent?

Oui **CONTINUER**

Non **PASSER À LA Q.17**

1. À quand remonte le dernier groupe de discussion auquel vous avez participé?

À moins de six mois **REMERCIER ET CONCLURE**

À plus de six mois **CONTINUER**

1. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

0 à 4 groupes **CONTINUER**

5 groupes ou plus **REMERCIER ET CONCLURE**

1. Quel était leur sujet, et vous rappelez-vous pour qui ou pour quelle organisation ces groupes étaient organisés?

**TERMINER SI LE SUJET EST SEMBLABLE OU IDENTIQUE, OU SI L’ORGANISATION NOMMÉE EST LE GOUVERNEMENT DU CANADA**

**CRITÈRES DE RECRUTEMENT SUPPLÉMENTAIRES**

Il me reste quelques dernières questions avant de vous donner les détails du groupe de discussion, comme l’heure et la date.

1. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu annuel total de votre ménage en 2023 – c’est-à-dire le revenu cumulatif de l’ensemble des membres de votre ménage avant impôt?

|  |  |
| --- | --- |
| Moins de 20 000 $ | **CONTINUER** |
| 20 000 $ à moins de 40 000 $ | **CONTINUER** |
| 40 000 $ à moins de 60 000 $ | **CONTINUER** |
| 60 000 $ à moins de 80 000 $ | **CONTINUER** |
| 80 000 $ à moins de 100 000 $ | **CONTINUER** |
| 100 000 $ à moins de 150 000 $ | **CONTINUER** |
| 150 000 $ ou plus | **CONTINUER** |
| **RÉPONSE SPONTANÉE :** Préfère ne pas répondre | **REMERCIER ET CONCLURE** |

**ASSURER UN BON MÉLANGE, S’IL Y A LIEU.**

1. Lequel ou lesquels des groupes raciaux ou culturels suivants vous décrivent le mieux? (Plusieurs choix possibles)

Blanc

Sud-asiatique (p. ex., indien, pakistanais, sri-lankais)

Chinois

Noir

Latino-américain

Philippin

Arabe

Asiatique du sud-est (p. ex., vietnamien, cambodgien, thaïlandais)

Coréen ou japonais

Autochtone

Autre groupe racial ou culturel (préciser)

**RÉPONSE SPONTANÉE :** Préfère ne pas répondre

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

1. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint?

École primaire

Études secondaires partielles

Diplôme d’études secondaires ou l’équivalent

Certificat ou diplôme d’apprenti inscrit ou d’une école de métiers

Certificat ou diplôme d’un collège, cégep ou autre établissement non universitaire

Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

Baccalauréat

Diplôme d’études supérieur au baccalauréat

**RÉPONSE SPONTANÉE :** Préfère ne pas répondre

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

1. **[NE PAS DEMANDER]** Sexe **NOTER SELON VOTRE OBSERVATION.**

Homme

Femme

**ASSURER UNE PROPORTION ÉGALE D’HOMMES ET DE FEMMES DANS CHAQUE GROUPE.**

1. Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux le secteur d’activité dans lequel vous travaillez?

|  |  |
| --- | --- |
| Métier de la construction ou métier spécialisé | **TOUS LES GROUPES - CONTINUER** |
| Administrations publiques |
| Agriculture, foresterie, pêche et chasse |
| Arts, spectacle et loisirs |
| Autres services, sauf les administrations publiques |
| Commerce de détail |
| Commerce de gros |
| Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz |
| Fabrication |
| Finance et assurances |
| Gestion de sociétés et d’entreprises |
| Hébergement et services de restauration |
| Industrie de l'information et industrie culturelle |
| Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d’assainissement |
| Services d’enseignement |
| Services immobiliers et services de location et de location à bail |
| Services professionnels, scientifiques et techniques |
| Services publics |
| Soins de santé et assistance sociale |
| Transport et entreposage |
| Sans emploi |
| Aux études à temps plein |
| À la retraite |
| Autre situation ou autre secteur; veuillez préciser : |

**ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES TYPES D’EMPLOI DANS CHAQUE GROUPE. PAS PLUS DE DEUX RÉPONDANTS PAR SECTEUR D’ACTIVITÉ. PAS D’ÉTUDIANTS ÉTRANGERS.**

1. La discussion sera enregistrée sur bandes audio et vidéo, strictement aux fins de la recherche. Les enregistrements aideront nos chercheurs à rédiger leur rapport. Est-ce que vous consentez à ce qu’on vous enregistre sur bandes audio et vidéo?

Oui **CONTINUER À L’INVITATION**

Non **REMERCIER ET CONCLUREE**

**INVITATION**

J’aimerais vous inviter à ce groupe de discussion en ligne, qui aura lieu le **[DONNER LA DATE ET L’HEURE EN FONCTION DU NO DE GROUPE INDIQUÉ DANS LE TABLEAU, PAGE 1]**. La discussion durera deux heures et vous recevrez 125 $ pour votre participation. Ce montant vous sera envoyé par transfert électronique après la tenue du groupe de discussion.

Veuillez noter que des observateurs du gouvernement du Canada pourraient être présents au groupe et que la discussion sera enregistrée sur bande vidéo. En acceptant de participer, vous donnez votre consentement à ces modalités.

Est-ce que vous accepteriez de participer?

Oui **CONTINUER**

Non **REMERCIER ET CONCLURE**

Puis-je avoir votre nom complet, le numéro de téléphone où vous êtes le plus facile à joindre et votre adresse électronique, si vous en avez une, pour vous envoyer les détails au sujet du groupe?

**Nom :**

**Numéro de téléphone :**

**Adresse courriel :**

Vous recevrez un courrier électronique du **[INSÉRER LE NOM DU RECRUITEUR]** expliquant comment rejoindre le groupe en ligne. Si la connexion au système vous pose des difficultés, veuillez en aviser notre équipe de soutien technique à : [support@thestrategiccounsel.com](mailto:support@thestrategiccounsel.com).

Nous vous prions de vous mettre en ligne au moins 15 minutes avant l’heure prévue, afin d’avoir le temps de vous installer et d’obtenir l’aide de notre équipe de soutien en cas de problèmes techniques. Veuillez également redémarrer votre ordinateur avant de vous joindre au groupe.

Vous pourriez devoir lire des documents au cours de la discussion. Si vous utilisez des lunettes, assurez-vous de les avoir à portée de main durant la rencontre. Vous aurez également besoin d’un stylo et de papier pour prendre des notes.

Ce rendez-vous est un engagement ferme. Si vous pensez ne pas pouvoir participer pour des raisons personnelles ou professionnelles, veuillez m’en aviser dès maintenant et nous conserverons votre nom pour une étude ultérieure. Enfin, si jamais vous n’êtes pas en mesure de participer, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible au **[1-800-xxx-xxxx]** pour que nous puissions trouver quelqu’un pour vous remplacer.

Merci de votre temps.

**RECRUTEMENT FAIT PAR : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**DATE DU RECRUTEMENT : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

### Questionnaire de recrutement français - août

**Bureau du Conseil privé**

**Questionnaire de recrutement – août 2024**

**Groupes en** **français**

**Résumé des consignes de recrutement**

* Groupes tenus en ligne.
* Durée prévue de chaque rencontre : deux heures.
* Recrutement de huit participants.
* Incitatifs de 125 $ par personne, versés aux participants par transfert électronique après la rencontre.

Caractéristiques des groupes de discussion :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **GROUPE** | **DATE** | **HEURE (HNE)** | **HEURE**  **(LOCALE)** | **LIEU** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **MODÉRATEUR** |
| 2 | 14 août | 6:00-8:00 | 6:00-8:00 (HAE) | Québec | Population générale | MP |

**Questionnaire de recrutement**

**INTRODUCTION**

Bonjour, je m’appelle **[NOM DU RECRUTEUR].** Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l’opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada. / Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I’m calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada

Préféreriez-vous continuer en français ou en anglais? / Would you prefer to continue in English or French? **[CONTINUER DANS LA LANGUE PRÉFÉRÉE]**

**NOTER LA LANGUE ET CONTINUER**

Français **CONTINUER**

Anglais **PASSER AU QUESTIONNAIRE ANGLAIS**

Nous organisons, pour le compte du gouvernement du Canada, une série de groupes de discussion vidéo en ligne afin d’explorer des questions d’actualité qui intéressent les Canadiens.

La rencontre prendra la forme d’une table ronde animée par un modérateur expérimenté. Les participants recevront un montant d’argent en remerciement de leur temps.

Votre participation est entièrement volontaire et toutes vos réponses seront confidentielles. Nous aimerions simplement connaître vos opinions : personne n’essaiera de vous vendre quoi que ce soit ou de promouvoir des produits. Notre rapport sur cette série de groupes de discussion n’attribuera aucun commentaire à une personne en particulier.

Avant de vous inviter à participer, je dois vous poser quelques questions qui nous permettront de former des groupes suffisamment diversifiés. Puis-je vous poser quelques questions?

Oui **CONTINUER**

Non **REMERCIER ET CONCLURE**

**QUESTIONS DE SÉLECTION**

1. Est-ce que vous ou une personne de votre ménage avez travaillé pour l’un des types d’organisations suivants au cours des cinq dernières années?

Une société d’études de marché **REMERCIER ET CONCLURE**

Une agence de commercialisation, de marque ou de publicité **REMERCIER ET CONCLURE**

Un magazine ou un journal **REMERCIER ET CONCLURE**

Un ministère ou un organisme gouvernemental fédéral, provincial ou territorial **REMERCIER ET CONCLURE**

Un parti politique **REMERCIER ET CONCLURE**

Dans les relations publiques ou les relations avec les médias **REMERCIER ET CONCLURE**

Dans le milieu de la radio ou de la télévision **REMERCIER ET CONCLURE**

Non, aucune de ces réponses **CONTINUER**

**1a. POUR TOUS LES LIEUX :** Êtes-vous un ou une employé(e) retraité(e) du gouvernement du Canada?

Oui **REMERCIER ET CONCLURE**

Non **CONTINUER**

1. Quelle est la langue officielle du Canada que vous parlez principalement aujourd’hui?

Anglais **REMERCIER ET CONCLURE**

Français **CONTINUER**

Autre [Préciser ou non la langue, selon les besoins de l’étude] **REMERCIER ET CONCLURE**

Préfère ne pas répondre **REMERCIER ET CONCLURE**

1. Dans quelle ville habitez-vous?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **LIEU** | **VILLES** |  |
| Québec | Les villes peuvent notamment comprendre (mais ne sont pas limité à) :  Montréal, Gatineau, Ville de Québec, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières, Saint-Jérôme, Chicoutimi – Jonquière, Saint-Jean-sur-Richelieu, Chateauguay, Drummondville, Granby, Saint-Hyacinthe  **ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES VILLES DE LA RÉGION.** | **CONTINUER – GROUPE 2** |
| **RÉPONSE SPONTANÉE**  Préfère ne pas répondre |  | **REMERCIER ET CONCLURE** |

1. Depuis combien de temps habitez-vous à [INSÉRER LE NOM DE LA VILLE]? **NOTER LE NOMBRE D’ANNÉES.**

|  |  |
| --- | --- |
| Moins de deux ans | **REMERCIER ET CONCLURE** |
| Deux ans ou plus | **CONTINUER** |
| Ne sais pas/Préfère ne pas répondre | **REMERCIER ET CONCLURE** |

1. Seriez-vous prêt/prête à m’indiquer votre tranche d’âge dans la liste suivante?

|  |  |
| --- | --- |
| Moins de 18 ans | **SI POSSIBLE, DEMANDER À PARLER À UNE PERSONNE DE 18 ANS OU PLUS ET REFAIRE L’INTRODUCTION. SINON, REMERCIER ET CONCLURE.** |
| 18 à 24 ans | **CONTINUER** |
| 25 à 29 ans |
| 30 à 34 ans |
| 35 à 44 ans |
| 45 à 49 ans |
| 50 à 54 ans |
| 55 ans ou plus |
| **RÉPONSE SPONTANÉE**  Préfère ne pas répondre | **REMERCIER ET CONCLURE** |

**ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION D’ÂGES DANS CHAQUE GROUPE, S’IL Y A LIEU.**

1. **POUR TOUS LES LIEUX** Êtes-vous actuellement propriétaire ou locataire de votre résidence principale? **ECLAIRCISSEMENT AU BESOIN :** Vous êtes considéré comme propriétaire même si vous avez une dette hypothécaire active.

|  |  |
| --- | --- |
| Propriétaire | **CONTINUER** |
| Locataire |
| **RÉPONSE SPONTANÉE** Habitant au domicile parentale |
| **RÉPONSE SPONTANÉE** Autre, veuiller précisez : |
| **RÉPONSE SPONTANÉE** Ne sais pas/Préfère ne pas répondre | **REMERCIER ET CONCLURE** |

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

**6a.** **POUR TOUS LES LIEUX** Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux la résidence dont vous êtes actuellement [propriétaire/locataire]?

Condo **CONTINUER**

Apartement **CONTINUER**

Maison unifamiliale **CONTINUER**

Maison en rangée **CONTINUER**

Maison jumelée **CONTINUER**

Maison mitoyenne **CONTINUER**

Autre, veuillez préciser :\_\_\_\_\_\_\_\_ **CONTINUER**

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

1. Est-ce que vous connaissez le concept du « groupe de discussion » ?

Oui **CONTINUER**  
Non **EXPLIQUER QUE :** *« un groupe de discussion se compose de six à huit participants et d’un modérateur. Au cours d’une période de deux heures, les participants sont invités à discuter d’un éventail de questions reliées au sujet abordé ».*

1. Dans le cadre du groupe de discussion, on vous demandera de participer activement à une conversation. En pensant à la manière dont vous interagissez lors de discussions en groupe, quelle note vous donneriez-vous sur une échelle de 1 à 5 si 1 signifie « j’ai tendance à ne pas intervenir et à écouter les autres parler » et 5, « je suis habituellement une des premières personnes à parler »?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**  
3-5 **CONTINUER**

1. Étant donné que ce groupe se réunira en ligne, vous aurez besoin, pour participer, d’un accès Internet haut débit et d’un ordinateur muni d’une caméra Web, d’un microphone et d’un haut-parleur en bon état de marche. **CONFIRMER LES POINTS CI-DESSOUS. METTRE FIN À L’APPEL SI NON À L’UN DES TROIS.**

Le participant a accès à Internet haut débit

Le participant a un ordinateur avec caméra Web

1. Avez-vous utilisé des logiciels de réunion en ligne tels que Zoom, Webex, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., au cours des deux dernières années?

Oui **CONTINUER**  
Non **CONTINUER**

1. Sur une échelle de 1 à 5 signifie que vous n’êtes pas du tout habile et 5 que vous êtes très habile, comment évaluez-vous votre capacite à utiliser seul(e) les plateformes de réunion en ligne?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**

3-5 **CONTINUER**

1. Au cours de la discussion, vous pourriez devoir lire ou visionner du matériel affiché à l’écran, ou faire des exercices en ligne comme ceux qu’on trouve dans les sondages. On vous demandera aussi de participer activement à la discussion en ligne à l’aide d’une caméra Web. Pensez-vous avoir de la difficulté, pour une raison ou une autre, à lire les documents ou à participer à la discussion par vidéo?

**CONCLURE L’ENTRETIEN SI LE RÉPONDANT SIGNALE UN PROBLÈME DE VISION OU D’AUDITION, UN PROBLÈME DE LANGUE PARLÉE OU ÉCRITE, S’IL CRAINT DE NE POUVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT, SI L’UTILISATION D’UNE CAMÉRA WEB LUI POSE PROBLÈME, OU SI VOUS, EN TANT QU’INTERVIEWEUR, AVEZ DES DOITES QUANT À SA CAPACITÉ DE PARTICIPER EFFICACEMENT AUX DISCUSSIONS.**

1. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion, à une entrevue ou à un sondage organisé à l’avance en contrepartie d’une somme d’argent?

Oui **CONTINUER**

Non **PASSER À LA Q.17**

1. À quand remonte le dernier groupe de discussion auquel vous avez participé?

À moins de six mois **REMERCIER ET CONCLURE**

À plus de six mois **CONTINUER**

1. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

0 à 4 groupes **CONTINUER**

5 groupes ou plus **REMERCIER ET CONCLURE**

1. Quel était leur sujet, et vous rappelez-vous pour qui ou pour quelle organisation ces groupes étaient organisés?

**TERMINER SI LE SUJET EST SEMBLABLE OU IDENTIQUE, OU SI L’ORGANISATION NOMMÉE EST LE GOUVERNEMENT DU CANADA**

**CRITÈRES DE RECRUTEMENT SUPPLÉMENTAIRES**

Il me reste quelques dernières questions avant de vous donner les détails du groupe de discussion, comme l’heure et la date.

1. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu annuel total de votre ménage en 2023 – c’est-à-dire le revenu cumulatif de l’ensemble des membres de votre ménage avant impôt?

|  |  |
| --- | --- |
| Moins de 20 000 $ | **CONTINUER** |
| 20 000 $ à moins de 40 000 $ | **CONTINUER** |
| 40 000 $ à moins de 60 000 $ | **CONTINUER** |
| 60 000 $ à moins de 80 000 $ | **CONTINUER** |
| 80 000 $ à moins de 100 000 $ | **CONTINUER** |
| 100 000 $ à moins de 150 000 $ | **CONTINUER** |
| 150 000 $ ou plus | **CONTINUER** |
| **RÉPONSE SPONTANÉE :** Préfère ne pas répondre | **REMERCIER ET CONCLURE** |

**ASSURER UN BON MÉLANGE, S’IL Y A LIEU.**

1. Lequel ou lesquels des groupes raciaux ou culturels suivants vous décrivent le mieux? (Plusieurs choix possibles)

Blanc

Sud-asiatique (p. ex., indien, pakistanais, sri-lankais)

Chinois

Noir

Latino-américain

Philippin

Arabe

Asiatique du sud-est (p. ex., vietnamien, cambodgien, thaïlandais)

Coréen ou japonais

Autochtone

Autre groupe racial ou culturel (préciser)

**RÉPONSE SPONTANÉE :** Préfère ne pas répondre

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

1. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint?

École primaire

Études secondaires partielles

Diplôme d’études secondaires ou l’équivalent

Certificat ou diplôme d’apprenti inscrit ou d’une école de métiers

Certificat ou diplôme d’un collège, cégep ou autre établissement non universitaire

Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

Baccalauréat

Diplôme d’études supérieur au baccalauréat

**RÉPONSE SPONTANÉE :** Préfère ne pas répondre

**ASSURER UN BON MÉLANGE.**

1. **[NE PAS DEMANDER]** Sexe **NOTER SELON VOTRE OBSERVATION.**

Homme

Femme

**ASSURER UNE PROPORTION ÉGALE D’HOMMES ET DE FEMMES DANS CHAQUE GROUPE.**

1. Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux le secteur d’activité dans lequel vous travaillez?

|  |  |
| --- | --- |
| Métier de la construction ou métier spécialisé | **TOUS LES GROUPES - CONTINUER** |
| Administrations publiques |
| Agriculture, foresterie, pêche et chasse |
| Arts, spectacle et loisirs |
| Autres services, sauf les administrations publiques |
| Commerce de détail |
| Commerce de gros |
| Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz |
| Fabrication |
| Finance et assurances |
| Gestion de sociétés et d’entreprises |
| Hébergement et services de restauration |
| Industrie de l'information et industrie culturelle |
| Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d’assainissement |
| Services d’enseignement |
| Services immobiliers et services de location et de location à bail |
| Services professionnels, scientifiques et techniques |
| Services publics |
| Soins de santé et assistance sociale |
| Transport et entreposage |
| Sans emploi |
| Aux études à temps plein |
| À la retraite |
| Autre situation ou autre secteur; veuillez préciser : |

**ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES TYPES D’EMPLOI DANS CHAQUE GROUPE. PAS PLUS DE DEUX RÉPONDANTS PAR SECTEUR D’ACTIVITÉ. PAS D’ÉTUDIANTS ÉTRANGERS.**

1. La discussion sera enregistrée sur bandes audio et vidéo, strictement aux fins de la recherche. Les enregistrements aideront nos chercheurs à rédiger leur rapport. Est-ce que vous consentez à ce qu’on vous enregistre sur bandes audio et vidéo?

Oui **CONTINUER À L’INVITATION**

Non **REMERCIER ET CONCLUREE**

**INVITATION**

J’aimerais vous inviter à ce groupe de discussion en ligne, qui aura lieu le **[DONNER LA DATE ET L’HEURE EN FONCTION DU NO DE GROUPE INDIQUÉ DANS LE TABLEAU, PAGE 1]**. La discussion durera deux heures et vous recevrez 125 $ pour votre participation. Ce montant vous sera envoyé par transfert électronique après la tenue du groupe de discussion.

Veuillez noter que des observateurs du gouvernement du Canada pourraient être présents au groupe et que la discussion sera enregistrée sur bande vidéo. En acceptant de participer, vous donnez votre consentement à ces modalités.

Est-ce que vous accepteriez de participer?

Oui **CONTINUER**

Non **REMERCIER ET CONCLURE**

Puis-je avoir votre nom complet, le numéro de téléphone où vous êtes le plus facile à joindre et votre adresse électronique, si vous en avez une, pour vous envoyer les détails au sujet du groupe?

**Nom :**

**Numéro de téléphone :**

**Adresse courriel :**

Vous recevrez un courrier électronique du **[INSÉRER LE NOM DU RECRUITEUR]** expliquant comment rejoindre le groupe en ligne. Si la connexion au système vous pose des difficultés, veuillez en aviser notre équipe de soutien technique à : [support@thestrategiccounsel.com](mailto:support@thestrategiccounsel.com).

Nous vous prions de vous mettre en ligne au moins 15 minutes avant l’heure prévue, afin d’avoir le temps de vous installer et d’obtenir l’aide de notre équipe de soutien en cas de problèmes techniques. Veuillez également redémarrer votre ordinateur avant de vous joindre au groupe.

Vous pourriez devoir lire des documents au cours de la discussion. Si vous utilisez des lunettes, assurez-vous de les avoir à portée de main durant la rencontre. Vous aurez également besoin d’un stylo et de papier pour prendre des notes.

Ce rendez-vous est un engagement ferme. Si vous pensez ne pas pouvoir participer pour des raisons personnelles ou professionnelles, veuillez m’en aviser dès maintenant et nous conserverons votre nom pour une étude ultérieure. Enfin, si jamais vous n’êtes pas en mesure de participer, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible au **[1-800-xxx-xxxx]** pour que nous puissions trouver quelqu’un pour vous remplacer.

Merci de votre temps.

**RECRUTEMENT FAIT PAR : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**DATE DU RECRUTEMENT : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

## Questionnaires de recrutement anglais

### Questionnaire de recrutement anglais - juillet

**Privy Council Office**

**Recruiting Script – July 2024**

**English Groups**

**Recruitment Specifications Summary**

* Groups conducted online.
* Each group is expected to last for two hours.
* Recruit 8 participants.
* Incentives will be $125 per person and will be sent to participants via e-transfer following the group.

Specifications for the focus groups are as follows:

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Group** | **Date** | **Time (ET)** | **Local Time** | **Location** | **Composition** | **Moderator** |
| 1 | Tues, July 9th | 8:00-10:00 PM | 6:00-8:00 PM (MDT)  5:00-7:00 (PDT)  7:00-9:00 (CDT)  6:00-8:00 PM (CST) | Western Canada | Prospective Homeowners | TBW |
| 2 | Wed, July 10th | 8:00-10:00 PM | 6:00-8:00 (MDT) | Calgary | General Population | MP |
| 3 | Tues, July 16th | 6:00-8:00 PM | 6:00-8:00 PM (ET) | GTA | General Population | DN |
| 5 | Tues, July 23rd | 6:00-8:00 PM | 6:00-8:00 PM (ET) | Eastern Ontario | General Population | DN |
| 6 | Wed, July 24th | 9:00-11:00 PM | 6:00-8:00 (PDT) | British Columbia | Impacted by Fires/Floods/Droughts | TBW |

**Recruiting Script**

**INTRODUCTION**

Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada. / Bonjour, je m’appelle **[NOM DU RECRUTEUR].** Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l’opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada.

Would you prefer to continue in English or French? / Préfériez-vous continuer en français ou en anglais? **[CONTINUE IN LANGUAGE OF PREFERENCE]**

**RECORD LANGUAGE**

English **CONTINUE**

French **SWITCH TO FRENCH SCREENER**

On behalf of the Government of Canada, we’re organizing a series of online video focus group discussions to explore current issues of interest to Canadians.

The format is a “round table” discussion, led by an experienced moderator. Participants will be given a cash honorarium in appreciation of their time.

Your participation is completely voluntary, and all your answers will be kept confidential. We are only interested in hearing your opinions - no attempt will be made to sell or market you anything. The report that is produced from the series of discussion groups we are holding will not contain comments that are attributed to specific individuals.

But before we invite you to attend, we need to ask you a few questions to ensure that we get a good mix/variety of people in each of the groups. May I ask you a few questions?

Yes **CONTINUE**

No **THANK AND END**

**SCREENING QUESTIONS**

1. Have you, or has anyone in your household, worked for any of the following types of organizations in the last 5 years?

A market research firm **THANK AND END**

A marketing, branding, or advertising agency **THANK AND END**

A magazine or newspaper **THANK AND END**

A federal/provincial/territorial government department or agency **THANK AND END**

A political party **THANK AND END**

In public/media relations **THANK AND END**

In radio/television **THANK AND END**

No, none of the above **CONTINUE**

**1a. IN ALL LOCATIONS:** Are you a retired Government of Canada employee?

Yes **THANK AND END**

No **CONTINUE**

1. In which city do you reside?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **LOCATION** | **CITIES** |  |
| Western Canada | Provinces include:  Alberta  British Columbia  Manitoba  Saskatchewan  **ENSURE NO MORE THAN 2/PROVINCE. ENSURE A GOOD MIX BETWEEN THOSE RESIDING IN LARGER AND SMALLER CENTRES.** | **CONTINUE – GROUP 1** |
| Calgary | Cities include:  Calgary  **PARTICIPANTS MUST RESIDE IN THE ABOVE-NOTED CENTRE PROPER.** | **CONTINUE – GROUP 2** |
| GTA | Cities include:  City of Toronto, Durham (Ajax, Clarington, Brock, Oshawa, Pickering, Whitby), Halton (Burlington, Halton Hills, Oakville, Milton), Peel (Brampton, Caledon, Mississauga), York (Markham, Vaughan, Richmond Hill, Newmarket, Aurora, King)  **ENSURE A GOOD MIX ACROSS THE REGION. NO MORE THAN 2 FROM THE CITY OF TORONTO OR PER REGION/COUNTY.** | **CONTINUE – GROUP 3** |
| Eastern Ontario | Cities include (but are not limited to):  Ottawa, Kingston, Belleville-Quinte West, Cornwall, Brockville, Pembroke, Petawawa, Hawkesbury, Stormont, Dundas, and Glengarry, Frontenac, Renfrew, Leeds and Grenville, Prescott and Russel, Hastings, Lanark, Lennox and Addington  **ENSURE A GOOD MIX ACROSS THE REGION, NO MORE THAN 2 FROM THE CITY OF OTTAWA OR PER REGION/COUNTY.** | **CONTINUE – GROUP 5** |
| British Columbia | Cities include (but are not limited to):  Victoria, Nanaimo, Vancouver, Mission, Sidney, Abbotsford, Armstrong, Burnaby, Coquitlam, Langford, Maple Ridge, Delta, Duncan, Kamloops, Vernon, Kelowna, Penticton, Peachland Nelson, Cranbrook, Golden, Revelstoke, Prince George, Williams Lake, Fort St. John  **ENSURE A GOOD MIX ACROSS THE REGION. INCLUDE THOSE RESIDING IN LARGER AND SMALLER COMMUNITIES. NO MORE THAN 2 FROM THE CITY OF VANCOUVER.** | **CONTINUE – GROUP 6** |
| **VOLUNTEERED**  Prefer not to answer |  | **THANK AND END** |

**2a**. How long have you lived in [INSERT CITY]? **RECORD NUMBER OF YEARS.**

|  |  |
| --- | --- |
| Less than two years | **THANK AND END** |
| Two years or more | **CONTINUE** |
| Don’t know/Prefer not to answer | **THANK AND END** |

1. Would you be willing to tell me in which of the following age categories you belong?

|  |  |
| --- | --- |
| Under 18 years of age | **IF POSSIBLE, ASK FOR SOMEONE OVER 18 AND REINTRODUCE. OTHERWISE THANK AND END.** |
| 18-24 | **CONTINUE** |
| 25-29 |
| 30-34 |
| 35-44 |
| 45-49 |
| 50-54 |
| 55+ |
| **VOLUNTEERED**  Prefer not to answer | **THANK AND END** |

**ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE. GROUP 1 MAY SKEW BETWEEN 25-45.**

1. **ASK ALL GROUPS** Do you own or rent your current residence?**IF ASKED/CLARIFICATION REQUIRED:**  You are considered a homeowner even if you have outstanding debt that you owe on your mortgage loan.

|  |  |
| --- | --- |
| Own | **IF GROUP 1 – THANK AND END**  **FOR ALL OTHERS – CONTINUE** |
| Rent | **CONTINUE GROUP 1** |
| **VOLUNTEERED** Living at home | **CONTINUE** |
| **VOLUNTEERED** Other, please specify: |
| **VOLUNTEERED** Don’t know/not sure | **THANK AND END** |

**ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.**

**4a. ASK ALL GROUPS** Which of the following best describes the residence you currently **[own/rent]**?

Condo **CONTINUE**

Semi detached **CONTINUE**

Fully detached **CONTINUE**

Apartment **CONTINUE**

Single family home **CONTINUE**

Townhome **CONTINUE**

Other, please specify: \_\_\_\_\_\_\_\_ **CONTINUE**

**ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.**

1. **ASK ONLY IF GROUP 1** Are you looking to purchase a home within the next 2 years?

|  |  |
| --- | --- |
| **Yes** | **CONTINUE Q5a.** |
| **No** | **THANK AND END** |
| **VOLUNTEERED** Don’t know/not sure |
| **VOLUNTEERED** Prefer not to answer |

**5a. ASK ONLY IF GROUP 1** Which of the following best describes the type of residence you are looking to purchase?

Condo **CONTINUE**

Semi detached **CONTINUE**

Fully detached **CONTINUE**

Apartment **CONTINUE**

Single family home **CONTINUE**

Townhome **CONTINUE**

Other, please specify: \_\_\_\_\_\_\_\_ **CONTINUE**

**ENSURE A GOOD MIX.**

1. **ASK ONLY IF GROUP 6** Have you or your community been impacted by any of the following in the last five years?

|  |  |
| --- | --- |
| Droughts | **CONTINUE Q6a.** |
| Floods |
| Wildfires |
| Have not been personally impacted | **THANK AND END** |
| **VOLUNTEERED** Prefer not to answer | **THANK AND END** |

**RECORD INDIVIDUAL RESPONSES. ENSURE A GOOD MIX BETWEEN THOSE AFFECTED BY DROUGHTS, FLOODS, AND WILDFIRES.**

**6a. ASK ONLY IF GROUP 6** Which of the following best describes the level of impact that [droughts/floods/wildfires] have had on you or your community?

|  |  |
| --- | --- |
| Major impact | **CONTINUE Q6b.** |
| Moderate impact |
| Minor impact |
| **VOLUNTEERED** Prefer not to answer | **THANK AND END** |

**SKEW TO THOSE WHO SAY MAJOR AND MODERATE IMPACT. NO MORE THAN 2 WHO SAY ‘MINOR’ IMPACT.**

**6b. ASK ONLY IF GROUP 6** Have you experienced any of the following because of [droughts/floods/wildfires]?

|  |  |
| --- | --- |
| Temporary relocation/evacuation | **CONTINUE** |
| Permanent relocation |
| Property loss |
| Crop loss |
| Health concerns (e.g., low air or water quality, etc.) |
| Loss of daily resources (ex. drinking water) |
| Disruptions in daily life, please specify: \_\_\_\_\_\_\_ |
| Other, please specify: \_\_\_\_\_\_ |
| **VOLUNTEERED** Prefer not to answer | **THANK AND END** |

**RECORD INDIVIDUAL RESPONSES. ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.**

1. Are you familiar with the concept of a focus group?

Yes **CONTINUE**  
No **EXPLAIN THE FOLLOWING** “*a focus group consists of six to eight participants and one moderator. During a two-hour session, participants are asked to discuss a wide range of issues related to the topic being examined.*”

1. As part of the focus group, you will be asked to actively participate in a conversation. Thinking of how you engage in group discussions, how would you rate yourself on a scale of 1 to 5 where 1 means ‘you tend to sit back and listen to others’ and 5 means ‘you are usually one of the first people to speak’?

1-2 **THANK AND END**

* 1. **CONTINUE**

1. As this group is being conducted online, in order to participate you will need to have high-speed Internet and a computer with a working webcam, microphone and speaker. **RECRUITER TO CONFIRM THE FOLLOWING. TERMINATE IF NO TO EITHER.**

Participant has high-speed access to the Internet

Participant has a computer/webcam

1. **ASK ALL GROUPS** Have you used online meeting software, such as Zoom, Webex, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., in the last two years?

Yes **CONTINUE**  
No **CONTINUE**

1. **ASK ALL GROUPS** How skilled would you say you are at using online meeting platforms on your own, using a scale of 1 to 5, where 1 means you are not at all skilled, and 5 means you are very skilled?

1-2 **THANK AND END**

3-5 **CONTINUE**

1. **ASK ALL GROUPS** During the discussion, you could be asked to read or view materials on screen and/or participate in poll-type exercises online. You will also be asked to actively participate online using a webcam. Can you think of any reason why you may have difficulty reading the materials or participating by video?   
   **TERMINATE IF RESPONDENT OFFERS ANY REASON SUCH AS SIGHT OR HEARING PROBLEM, A WRITTEN OR VERBAL LANGUAGE PROBLEM, A CONCERN WITH NOT BEING ABLE TO COMMUNICATE EFFECTIVELY, ANY CONCERNS WITH USING A WEBCAM OR IF YOU AS THE INTERVIEWER HAVE A CONCERN ABOUT THE PARTICIPANT’S ABILITY TO PARTICIPATE EFFECTIVELY.**
2. Have you ever attended a focus group discussion, an interview or survey which was arranged in advance and for which you received a sum of money?

Yes **CONTINUE**

No **SKIP TO Q.17**

1. How long ago was the last focus group you attended?

Less than 6 months ago **THANK AND END**

More than 6 months ago **CONTINUE**

1. How many focus group discussions have you attended in the past 5 years?

0-4 groups **CONTINUE**

5 or more groups **THANK AND END**

1. On what topics were they and do you recall who or what organization the groups were being undertaken for?

**TERMINATE IF ANY ON SIMILAR/SAME TOPIC OR GOVERNMENT OF CANADA IDENTIFIED AS ORGANIZATION ADDITIONAL RECRUITING CRITERIA**

Now we have just a few final questions before we give you the details of the focus group, including the time and date.

1. What is the highest level of formal education that you have completed?

Grade 8 or less

Some high school

High school diploma or equivalent

Registered Apprenticeship or other trades certificate or diploma

College, CEGEP or other non-university certificate or diploma

University certificate or diploma below bachelor's level

Bachelor's degree

Post graduate degree above bachelor's level

**VOLUNTEERED** Prefer not to answer **THANK AND END**

**ENSURE A GOOD MIX.**

1. **ASK ALL GROUPS** Which of the following best describes the industry/sector in which you are currently employed?

Accommodation and Food Services  
Administrative and Support, Waste Management and Remediation Services

Agriculture, Forestry, Fishing and Hunting   
Arts, Entertainment and Recreation

Automotive  
Construction  
Educational Services  
Finance & Insurance   
Health Care

Social Assistance   
Information and Cultural Industries  
Management of Companies and Enterprises  
Manufacturing  
Mining, Quarrying, and Oil and Gas Extraction  
Other Services (except Public Administration)  
Professional, Scientific and Technical Services  
Public Administration  
Real Estate and Rental and Leasing  
Retail Trade  
Transportation and Warehousing  
Utilities  
Wholesale Trade

Unemployed

Full Time Student

Retired

Other, please specify: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**ENSURE A GOOD MIX BY TYPE OF EMPLOYMENT IF APPLICABLE. NO MORE THAN TWO PER SECTOR. NO MORE THAN 2 WHO ARE UNEMPLOYED. NO INTERNATIONAL STUDENTS IN ANY GROUPS.**

1. **ASK ALL GROUPS** Which of the following categories best describes your total household income in 2023? That is, the total income of all persons in your household combined, before taxes?

|  |  |
| --- | --- |
| Under $20,000 | **CONTINUE** |
| $20,000 to just under $40,000 |
| $40,000 to just under $60,000 |
| $60,000 to just under $80,000 |
| $80,000 to just under $100,000 |
| $100,000 to just under $125,000 |
| $100,000 to just under $150,000 |
| $150,000 and above |
| **VOLUNTEERED** Prefer not to answer | **THANK AND END** |

**ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.**

1. **ASK ALL GROUPS** Which of the following racial or cultural groups best describes you? (multi-select)

White/Caucasian

South Asian (e.g., East Indian, Pakistani, Sri Lankan)

Chinese

Black

Latin American

Filipino

Arab

Southeast Asian (e.g., Vietnamese, Cambodian, Thai)

Korean or Japanese

Indigenous

Other (specify)

**VOLUNTEERED** Prefer not to answer **THANK AND END**

**ENSURE A GOOD MIX.**

1. **[DO NOT ASK]** Gender **RECORD BY OBSERVATION.**

|  |  |
| --- | --- |
| Male | **CONTINUE** |
| Female | **CONTINUE** |

**ENSURE A GOOD MIX BY GENDER IN EACH GROUP WHERE APPLICABLE.**

1. The focus group discussion will be audio-taped and video-taped for research purposes only. The taping is conducted to assist our researchers in writing their report. Do you consent to being audio-taped and video-taped?

Yes **CONTINUE TO INVITATION ON NEXT PAGE**

No **THANK AND END**

**INVITATION**

I would like to invite you to this online focus group discussion, which will take place the evening of **[INSERT DATE/TIME BASED ON GROUP # IN CHART ON PAGE 1]**. The group will be two hours in length and you will receive $125 for your participation following the group via an e-transfer.

Please note that there may be observers from the Government of Canada at the group and that the discussion will be videotaped. By agreeing to participate, you have given your consent to these procedures.

Would you be willing to attend?

Yes **CONTINUE**

No **THANK AND END**

May I please have your full name, a telephone number that is best to reach you at as well as your e-mail address if you have one so that I can send you the details for the group?

**Name:**

**Telephone Number:**

**E-mail Address:**

You will receive an e-mail from **[INSERT RECRUITER]** with the instructions to login to the online group. Should you have any issues logging into the system specifically, you can contact our technical support team at [support@thestrategiccounsel.com](mailto:support@thestrategiccounsel.com).

We ask that you are online at least 15 minutes prior to the beginning of the session in order to ensure you are set up and to allow our support team to assist you in case you run into any technical issues. We also ask that you restart your computer prior to joining the group.

You may be required to view some material during the course of the discussion. If you require glasses to do so, please be sure to have them handy at the time of the group. Also, you will need a pen and paper in order to take some notes throughout the group.

This is a firm commitment. If you anticipate anything preventing you from attending (either home or work-related), please let me know now and we will keep your name for a future study. If for any reason you are unable to attend, please let us know as soon as possible at **[1-800-xxx-xxxx]** so we can find a replacement.

Thank you very much for your time.

**RECRUITED BY: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**DATE RECRUITED: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

### Questionnaire de recrutement anglais - août

**Privy Council Office**

**Recruiting Script – August 2024**

**English Groups**

**Recruitment Specifications Summary**

* Groups conducted online.
* Each group is expected to last for two hours.
* Recruit 8 participants.
* Incentives will be $125 per person and will be sent to participants via e-transfer following the group.

Specifications for the focus groups are as follows:

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Group** | **Date** | **Time (ET)** | **Local Time** | **Location** | **Composition** | **Moderator** |
| 1 | Tues, August 13th | 8:00-10:00 PM | 6:00-8:00 PM (MDT)  5:00-7:00 (PDT)  7:00-9:00 (CDT)  6:00-8:00 PM (CST) | Western Canada | Ages 18-34 | TBW |
| 3 | Tues, August 20th | 5:00-7:00 PM | 6:00-8:00 (ADT)  6:30-8:30 (NDT) | Atlantic Canada | Ages 18-34 | MP |
| 4 | Wed, August 21st | 6:00-8:00 PM | 6:00-8:00 PM (ET) | Ontario | General Population | DN |

**Recruiting Script**

**INTRODUCTION**

Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada. / Bonjour, je m’appelle **[NOM DU RECRUTEUR].** Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l’opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada.

Would you prefer to continue in English or French? / Préfériez-vous continuer en français ou en anglais? **[CONTINUE IN LANGUAGE OF PREFERENCE]**

**RECORD LANGUAGE**

English **CONTINUE**

French **SWITCH TO FRENCH SCREENER**

On behalf of the Government of Canada, we’re organizing a series of online video focus group discussions to explore current issues of interest to Canadians.

The format is a “round table” discussion, led by an experienced moderator. Participants will be given a cash honorarium in appreciation of their time.

Your participation is completely voluntary, and all your answers will be kept confidential. We are only interested in hearing your opinions - no attempt will be made to sell or market you anything. The report that is produced from the series of discussion groups we are holding will not contain comments that are attributed to specific individuals.

But before we invite you to attend, we need to ask you a few questions to ensure that we get a good mix/variety of people in each of the groups. May I ask you a few questions?

Yes **CONTINUE**

No **THANK AND END**

**SCREENING QUESTIONS**

1. Have you, or has anyone in your household, worked for any of the following types of organizations in the last 5 years?

A market research firm **THANK AND END**

A marketing, branding, or advertising agency **THANK AND END**

A magazine or newspaper **THANK AND END**

A federal/provincial/territorial government department or agency **THANK AND END**

A political party **THANK AND END**

In public/media relations **THANK AND END**

In radio/television **THANK AND END**

No, none of the above **CONTINUE**

**1a. IN ALL LOCATIONS:** Are you a retired Government of Canada employee?

Yes **THANK AND END**

No **CONTINUE**

1. In which city do you reside?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **LOCATION** | **CITIES** |  |
| Western Canada | Provinces include:  Alberta  British Columbia  Manitoba  Saskatchewan  **ENSURE NO MORE THAN 2/PROVINCE. ENSURE A GOOD MIX BETWEEN THOSE RESIDING IN LARGER AND SMALLER CENTRES.** | **CONTINUE – GROUP 1** |
| Atlantic Canada | Cities/regions could include (but are not limited to):  Nova Scotia: Halifax, Cape Breton, New Glasgow, Glace Bay, Truro  New Brunswick: Greater Moncton Area, Greater Saint John Area, Quispamsis – Rothesay, Dieppe, Miramichi, Edmundston, Fredericton, Saint John  Newfoundland & Labrador: St. John’s, Corner Brook, Conception Bay, Mount Pearl  Prince Edward Island: Charlottetown, Charlottetown Region  **ENSURE A GOOD MIX OF CITIES/REGIONS ACROSS PROVINCES. NO MORE THAN 3 FROM EACH PROVINCE.** | **CONTINUE – GROUP 3** |
| Ontario | Cities/regions could include (but are not limited to):  Major Centres: Population of 300,000+  Cities include Toronto, Ottawa-Gatineau, Mississauga, Brampton, Hamilton  Mid-size Centres: Population of 100,000 – 300,000  Cities could include (but are not limited to): Barrie, Brantford, Cambridge, Chatham-Kent, Guelph, Kingston, Kitchener, London, Milton, St. Catharines-Niagara, Sudbury, Waterloo, Windsor  Small Centres: Population of <30,000  Centres could include (but are not limited to): Keswick-Elmhurst Beach, Bolton, Midland, Alliston, Fergus, Collingwood, Lindsay, Owen Sound, Brockville, Wasaga Beach, Cobourg, Tillsonburg, Valley East, Pembroke, Smiths Falls, Simcoe, Strathroy, Port Colborne, Fort Erie, Amherstburg  **ENSURE A GOOD MIX OF MAJOR/MID-SIZE/SMALL CENTRES ACROSS THE REGION. INCLUDE THOSE RESIDING IN LARGER AND SMALLER COMMUNITIES.** | **CONTINUE – GROUP 4** |
| **VOLUNTEERED**  Prefer not to answer |  | **THANK AND END** |

**2a**. How long have you lived in [INSERT CITY]? **RECORD NUMBER OF YEARS.**

|  |  |
| --- | --- |
| Less than two years | **THANK AND END** |
| Two years or more | **CONTINUE** |
| Don’t know/Prefer not to answer | **THANK AND END** |

1. Would you be willing to tell me in which of the following age categories you belong?

|  |  |
| --- | --- |
| Under 18 years of age | **IF POSSIBLE, ASK FOR SOMEONE OVER 18 AND REINTRODUCE. OTHERWISE THANK AND END.** |
| 18-34 | **CONTINUE** |
| 35-44 | **IF GROUP 1 OR GROUP 3 – THANK AND END**  **CONTINUE FOR ALL OTHERS** |
| 45-49 |
| 50-54 |
| 55+ |
| **VOLUNTEERED**  Prefer not to answer | **THANK AND END** |

**ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE. GROUP 1 AND GROUP 3 WILL BE COMPRISED ENTIRELY OF THOSE AGED 18-34**

1. **ASK ALL GROUPS** Do you own or rent your current residence?**IF ASKED/CLARIFICATION REQUIRED:**  You are considered a homeowner even if you have outstanding debt that you owe on your mortgage loan.

|  |  |
| --- | --- |
| Own | **CONTINUE** |
| Rent |
| **VOLUNTEERED** Living at home |
| **VOLUNTEERED** Other, please specify: |
| **VOLUNTEERED** Don’t know/not sure | **THANK AND END** |

**ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.**

**4a. ASK ALL GROUPS** Which of the following best describes the residence you currently **[own/rent]**?

Condo **CONTINUE**

Semi detached **CONTINUE**

Fully detached **CONTINUE**

Apartment **CONTINUE**

Single family home **CONTINUE**

Townhome **CONTINUE**

Other, please specify: \_\_\_\_\_\_\_\_ **CONTINUE**

**ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.**

1. Are you familiar with the concept of a focus group?

Yes **CONTINUE**  
No **EXPLAIN THE FOLLOWING** “*a focus group consists of six to eight participants and one moderator. During a two-hour session, participants are asked to discuss a wide range of issues related to the topic being examined.*”

1. As part of the focus group, you will be asked to actively participate in a conversation. Thinking of how you engage in group discussions, how would you rate yourself on a scale of 1 to 5 where 1 means ‘you tend to sit back and listen to others’ and 5 means ‘you are usually one of the first people to speak’?

1-2 **THANK AND END**

* 1. **CONTINUE**

1. As this group is being conducted online, in order to participate you will need to have high-speed Internet and a computer with a working webcam, microphone and speaker. **RECRUITER TO CONFIRM THE FOLLOWING. TERMINATE IF NO TO EITHER.**

Participant has high-speed access to the Internet

Participant has a computer/webcam

1. **ASK ALL GROUPS** Have you used online meeting software, such as Zoom, Webex, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., in the last two years?

Yes **CONTINUE**  
No **CONTINUE**

1. **ASK ALL GROUPS** How skilled would you say you are at using online meeting platforms on your own, using a scale of 1 to 5, where 1 means you are not at all skilled, and 5 means you are very skilled?

1-2 **THANK AND END**

3-5 **CONTINUE**

1. **ASK ALL GROUPS** During the discussion, you could be asked to read or view materials on screen and/or participate in poll-type exercises online. You will also be asked to actively participate online using a webcam. Can you think of any reason why you may have difficulty reading the materials or participating by video?   
   **TERMINATE IF RESPONDENT OFFERS ANY REASON SUCH AS SIGHT OR HEARING PROBLEM, A WRITTEN OR VERBAL LANGUAGE PROBLEM, A CONCERN WITH NOT BEING ABLE TO COMMUNICATE EFFECTIVELY, ANY CONCERNS WITH USING A WEBCAM OR IF YOU AS THE INTERVIEWER HAVE A CONCERN ABOUT THE PARTICIPANT’S ABILITY TO PARTICIPATE EFFECTIVELY.**
2. Have you ever attended a focus group discussion, an interview or survey which was arranged in advance and for which you received a sum of money?

Yes **CONTINUE**

No **SKIP TO Q.15**

1. How long ago was the last focus group you attended?

Less than 6 months ago **THANK AND END**

More than 6 months ago **CONTINUE**

1. How many focus group discussions have you attended in the past 5 years?

0-4 groups **CONTINUE**

5 or more groups **THANK AND END**

1. On what topics were they and do you recall who or what organization the groups were being undertaken for?

**TERMINATE IF ANY ON SIMILAR/SAME TOPIC OR GOVERNMENT OF CANADA IDENTIFIED AS ORGANIZATION**

**ADDITIONAL RECRUITING CRITERIA**

Now we have just a few final questions before we give you the details of the focus group, including the time and date.

1. What is the highest level of formal education that you have completed?

Grade 8 or less

Some high school

High school diploma or equivalent

Registered Apprenticeship or other trades certificate or diploma

College, CEGEP or other non-university certificate or diploma

University certificate or diploma below bachelor's level

Bachelor's degree

Post graduate degree above bachelor's level

**VOLUNTEERED** Prefer not to answer **THANK AND END**

**ENSURE A GOOD MIX.**

1. **ASK ALL GROUPS** Which of the following best describes the industry/sector in which you are currently employed?

Accommodation and Food Services  
Administrative and Support, Waste Management and Remediation Services

Agriculture, Forestry, Fishing and Hunting   
Arts, Entertainment and Recreation

Automotive  
Construction  
Educational Services  
Finance & Insurance   
Health Care

Social Assistance   
Information and Cultural Industries  
Management of Companies and Enterprises  
Manufacturing  
Mining, Quarrying, and Oil and Gas Extraction  
Other Services (except Public Administration)  
Professional, Scientific and Technical Services  
Public Administration  
Real Estate and Rental and Leasing  
Retail Trade  
Transportation and Warehousing  
Utilities  
Wholesale Trade

Unemployed

Full Time Student

Retired

Other, please specify: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**ENSURE A GOOD MIX BY TYPE OF EMPLOYMENT IF APPLICABLE. NO MORE THAN TWO PER SECTOR. NO MORE THAN 2 WHO ARE UNEMPLOYED. NO INTERNATIONAL STUDENTS IN ANY GROUPS.**

1. **ASK ALL GROUPS** Which of the following categories best describes your total household income in 2023? That is, the total income of all persons in your household combined, before taxes?

|  |  |
| --- | --- |
| Under $20,000 | **CONTINUE** |
| $20,000 to just under $40,000 |
| $40,000 to just under $60,000 |
| $60,000 to just under $80,000 |
| $80,000 to just under $100,000 |
| $100,000 to just under $125,000 |
| $100,000 to just under $150,000 |
| $150,000 and above |
| **VOLUNTEERED** Prefer not to answer | **THANK AND END** |

**ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.**

1. **ASK ALL GROUPS** Which of the following racial or cultural groups best describes you? (multi-select)

White/Caucasian

South Asian (e.g., East Indian, Pakistani, Sri Lankan)

Chinese

Black

Latin American

Filipino

Arab

Southeast Asian (e.g., Vietnamese, Cambodian, Thai)

Korean or Japanese

Indigenous

Other (specify)

**VOLUNTEERED** Prefer not to answer **THANK AND END**

**ENSURE A GOOD MIX.**

1. **[DO NOT ASK]** Gender **RECORD BY OBSERVATION.**

|  |  |
| --- | --- |
| Male | **CONTINUE** |
| Female | **CONTINUE** |

**ENSURE A GOOD MIX BY GENDER IN EACH GROUP WHERE APPLICABLE.**

1. The focus group discussion will be audio-taped and video-taped for research purposes only. The taping is conducted to assist our researchers in writing their report. Do you consent to being audio-taped and video-taped?

Yes **CONTINUE TO INVITATION ON NEXT PAGE**

No **THANK AND END**

**INVITATION**

I would like to invite you to this online focus group discussion, which will take place the evening of **[INSERT DATE/TIME BASED ON GROUP # IN CHART ON PAGE 1]**. The group will be two hours in length and you will receive $125 for your participation following the group via an e-transfer.

Please note that there may be observers from the Government of Canada at the group and that the discussion will be videotaped. By agreeing to participate, you have given your consent to these procedures.

Would you be willing to attend?

Yes **CONTINUE**

No **THANK AND END**

May I please have your full name, a telephone number that is best to reach you at as well as your e-mail address if you have one so that I can send you the details for the group?

**Name:**

**Telephone Number:**

**E-mail Address:**

You will receive an e-mail from **[INSERT RECRUITER]** with the instructions to login to the online group. Should you have any issues logging into the system specifically, you can contact our technical support team at [support@thestrategiccounsel.com](mailto:support@thestrategiccounsel.com).

We ask that you are online at least 15 minutes prior to the beginning of the session in order to ensure you are set up and to allow our support team to assist you in case you run into any technical issues. We also ask that you restart your computer prior to joining the group.

You may be required to view some material during the course of the discussion. If you require glasses to do so, please be sure to have them handy at the time of the group. Also, you will need a pen and paper in order to take some notes throughout the group.

This is a firm commitment. If you anticipate anything preventing you from attending (either home or work-related), please let me know now and we will keep your name for a future study. If for any reason you are unable to attend, please let us know as soon as possible at **[1-800-xxx-xxxx]** so we can find a replacement.

Thank you very much for your time.

**RECRUITED BY: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**DATE RECRUITED: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

# Annexe B – Guides de discussion

## Guide du modérateur français

**GUIDE DU MODÉRATEUR**

**JUILLET ET AOÛT 2024**

**INTRODUCTION (10 à 15 minutes)** Tous les lieux

* Le modérateur ou la personne responsable du soutien technique doit faire savoir aux participantes et aux participants qu’un stylo et du papier seront nécessaires afin de prendre des notes et d’écrire quelques réflexions au sujet des pièces de communication que nous leur montrerons plus tard au cours de la discussion.

Résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses Tout au long de la soirée, nous parlerons de ce que vous avez vécu lors de catastrophes naturelles ainsi que de vos points de vue à leur sujet. Nous comprenons qu’il puisse s’agir pour vous d’un sujet sensible.   
  
Résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses Vos connaissances aideront le gouvernement du Canada à mieux soutenir des personnes qui, comme vous, sont affectées d’une manière ou d’une autre par des phénomènes météorologiques extrêmes ou des catastrophes naturelles, comme des feux de forêt ou des inondations. Ces impacts sont très divers, allant d'effets sur la santé, comme une mauvaise qualité de l'air, à des perturbations quotidiennes, en passant par des conséquences plus graves, comme l'évacuation des habitations et des collectivités.

Résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses Si, pour une raison ou une autre, vous préférez ne pas répondre à une question, ce n'est pas grave, mais nous espérons que vous nous ferez part de ce que vous avez vécu.

**LE GOUVERNEMENT DU CANADA DANS L’ACTUALITÉ (5 à 15 minutes)** Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, est de l’Ontario, résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l’Ouest canadien et du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans, Québec

* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, est de l’Ontario, résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans, Québec Qu’avez-vous vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada au cours des derniers jours?
  + Où avez-vous entendu, lu ou vu cette information?
* Propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, est de l’Ontario SI CE N’EST PAS MENTIONNÉ : Avez-vous entendu quoi que ce soit concernant l’éventuelle évacuation, par le gouvernement du Canada, de Canadiens se trouvant en zones de conflit?
  + SI OUI: Qu’avez-vous entendu?
  + SI NON : Avez-vous entendu quoi que ce soit concernant l’éventuelle évacuation par le gouvernement du Canada de Canadiens se trouvant au Liban?
    - SI OUI: Qu’avez-vous entendu?

**PERFORMANCE ET PRIORITÉS (15 minutes)** Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans, Québec

* Qu’est-ce que le gouvernement du Canada fait de bien?
* Qu’est-ce que le gouvernement du Canada doit améliorer? Pourquoi dites-vous cela?
* Quels sont, à votre avis, les principaux enjeux auxquels sont confrontés les candidats à l’achat d’une propriété et auxquels le gouvernement du Canada devrait accorder la priorité? Résidents de l’Ouest canadien et du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans, Québec Pourquoi est-il important d’accorder la priorité à ces enjeux?

**LOGEMENT (40 à 45 minutes)** Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Calgary, région du Grand Toronto, est de l’Ontario

* Comment décririez-vous la situation du logement au sein de votre collectivité? Quels sont les principaux enjeux en matière de logement?
* Quels sont les facteurs qui, selon vous, ont eu le plus d'impact sur la situation actuelle du marché du logement au Canada ? Veuillez expliquer votre raisonnement.
  + SI CE N’EST PAS MENTIONNÉ: En quoi l’inflation a-t-elle affecté le marché du logement? Et la pandémie? Et les taux d’intérêt?
  + SI CE N’EST PAS MENTIONNÉ: Quels ont été les impacts, le cas échéant, des politiques du gouvernement actuel sur le marché du logement?
  + SI CE N’EST PAS MENTIONNÉ : Quels ont été les impacts, le cas échéant, de l’immigration sur le marché du logement?
* Comparativement à d’autres régions du Canada, diriez-vous que la situation sur le marché du logement au sein de votre collectivité est meilleure, pire ou à peu près la même?
* Qu’avez-vous vu, lu ou entendu concernant ce que fait le gouvernement du Canada pour s’attaquer à la situation du logement?
  + SI OUI : Qu’avez-vous vu entendu?

Le gouvernement du Canada a présenté, dans le cadre de son budget, un plan pour résoudre la crise du logement. Ce plan définit une stratégie visant à stimuler la construction de 3,87 millions de nouveaux logements d’ici 2031. Nous allons passer en revue certaines des mesures que propose le gouvernement du Canada pour **aider les Canadiens à accéder à leur première propriété.**

AFFICHER À L’ÉCRAN :

* Permettre une période d’amortissement de 30 ans pour les acheteurs d’une première propriété nouvellement construite;
* Mettre à profit le compte d’épargne libre d’impôt pour l’achat d’une première propriété, un régime enregistré d’épargne permettant aux Canadiens de cotiser jusqu’à 8 000 dollars par année et jusqu’à un plafond cumulatif maximal de 40 000 dollars pour leur première mise de fonds.
* L’augmentation de 35 000 dollars à 60 000 dollars du plafond des retraits du régime d’accession à la propriété, qui vous permet de retirer des montants de vos régimes enregistrés d’épargne-retraite (REER) pour l’achat ou la construction d’une habitation admissible à titre personnel.
* Que pensez-vous de ces mesures?
  + Auront-elles à votre avis un impact sur l’offre de logements au Canada?
  + Et sur l’abordabilité des logements?
  + Favoriseront-elles l’accès à la propriété?

Nous allons maintenant passer en revue quelques autres mesures que propose le gouvernement du Canada pour **faciliter votre accession à la propriété ou à un logement locatif.**

AFFICHER À L’ÉCRAN :

* Sévir contre les locations illégales de courte durée (p.ex., Airbnb);
* Convier les entreprises de technologie financière, les agences d’évaluation du crédit et les prêteurs à élaborer l’écosystème qui donnera aux locataires la possibilité d’inclure leurs antécédents de paiement de loyer dans leur cote de crédit, pour les aider à se qualifier pour un prêt hypothécaire et à obtenir de meilleurs taux d’intérêt;
* Établir une Charte canadienne des droits des locataires afin de protéger les locataires, exiger des propriétaires qu’ils fournissent un historique clair des loyers d’un appartement, sévir contre les rénovictions et établir un contrat de location standard à l’échelle nationale;
* Lancer un fonds de protection des locataires d’une valeur de 15 millions de dollars qui fournira du financement à des organisations d’aide juridique et de défense des droits des locataires afin de mieux protéger les locataires contre des hausses injustes de loyer, des rénovictions ou de mauvais propriétaires;
* Prolonger de deux ans l’interdiction d’achat de logements canadiens par des étrangers;
* Limiter l’achat et l’acquisition de maisons unifamiliales existantes par de grands investisseurs institutionnels.
* Que pensez-vous de ces mesures?
  + Auront-elles à votre avis un impact sur l’offre de logements au Canada?
  + Et sur l’abordabilité des logements?
  + Favoriseront-elles l’accès à la propriété?

**Logement coopératif**

* À main levée, combien d’entre vous savez en quoi consiste le logement coopératif? Comment l’expliqueriez-vous?
* Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit de la part du gouvernement du Canada en lien avec le logement coopératif?
  + SI OUI: Qu’avez-vous entendu?

Le gouvernement a lancé un nouveau programme de développement de coopératives d’habitation. Le programme, d’une valeur de 1,5 milliard de dollars, fournira des prêts et des contributions pour la construction de coopératives d’habitation et pour en accroître le nombre partout au Canada. Le programme permettra de construire des centaines de nouveaux logements coopératifs d’ici 2028. Les coopératives d’habitation, souvent appelées « coops », sont gérées par les personnes qui y vivent, sans propriétaire extérieur. Les coopératives d’habitation sont généralement plus abordables que d’autres types de logements locatifs privés.

* Que pensez-vous de l'investissement de fonds dans le logement coopératif? S’agit-il, à votre avis, d’un investissement positif négatif ou ni positif ni négatif?
* Combien d’entre vous envisageriez de vivre dans une coopérative d’habitation?
* Diriez-vous qu’avec ces mesures, le gouvernement du Canada est sur la bonne voie qui est de remédier aux problèmes de logement auxquels sont confrontés les Canadiens? Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
* Avez-vous des questions au sujet de ces mesures? Y a-t-il quelque chose qui n’est pas clair?
* À votre avis, que devrait encore faire le gouvernement du Canada pour remédier aux problèmes de logement auxquels sont confrontées les personnes vivant au sein de votre collectivité?

**CONCEPTION DES ÉTIQUETTES D’EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE RÉSIDENTIELLE (45 minutes)** Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario

Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Nous aimerions maintenant vous poser des questions au sujet des étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle.

* Ontario Avant de commencer, quelqu’un parmi vous est-il propriétaire d’une maison?
  + Quelqu’un parmi vous a-t-il l’intention d’acheter une maison d’ici les deux prochaines années?
* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick Avant de commencer, est-ce que quelqu’un parmi vous a déjà entendu parler des étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle?
  + SI OUI: Pouvez-vous nous expliquer en quoi elles consistent?
  + SI OUI : Avez-vous déjà reçu ou vu une étiquette d’efficacité énergétique résidentielle?
    - SI OUI : Dans quelles circonstances?

Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario En voici une brève description : L’étiquette d’efficacité énergétique résidentielle est conçue pour vous aider à mieux comprendre le rendement énergétique de votre domicile. Elle peut vous aider à prendre des décisions éclairées lors de l’achat ou de la location, à prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de votre domicile et à en augmenter la valeur une fois les améliorations en matière d’efficacité énergétique apportées.

* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Quels sont les renseignements que vous souhaiteriez qu’une étiquette d’efficacité énergétique résidentielle vous fournisse au sujet de votre domicile?
  + Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien AU BESOIN : Des renseignements concernant par exemple l'efficacité énergétique de votre domicile, sa consommation d'énergie globale et la source d’énergie qu’il consomme (p. ex., mazout, électricité, gaz naturel), les coûts énergétiques estimatifs de votre domicile (le montant de vos dépenses énergétiques pour chauffer ou alimenter votre domicile), les émissions de gaz à effet de serre de votre domicile, la possibilité d'améliorer l'efficacité énergétique de votre domicile par le biais de améliorations ou de rénovations, etc.?
  + Propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick Souhaiteriez-vous connaître l’efficacité énergétique de votre domicile, sa consommation d’énergie globale ainsi que la source d’énergie qu’il consomme (p. ex. mazout, électricité, gaz naturel)?
  + Propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick Souhaiteriez-vous connaître le coût énergétique estimé de votre domicile (le montant que vous dépensez en factures d’énergie pour alimenter votre domicile)?
  + Propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick Souhaiteriez-vous obtenir des renseignements au sujet des émissions de gaz à effet de serre de votre domicile?
  + Propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick Souhaiteriez-vous pouvoir améliorer l’efficacité énergétique de votre domicile au moyen d’améliorations ou de rénovations?
  + Ontario Souhaiteriez-vous connaître :
    - L’efficacité énergétique de votre domicile?
    - Sa consommation énergétique globale ou selon la source d’énergie (p. ex., mazout, électricité, gaz naturel)?
    - Le coût énergétique estimatif de votre maison (le montant que vous dépensez en factures d'énergie pour alimenter votre domicile)?
    - Les émissions de gaz à effet de serre de votre domicile?
    - Le potentiel d’amélioration de l'efficacité énergétique de votre domicile par le biais de travaux d'amélioration ou de rénovation?
* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Quel type de renseignements relatifs aux coûts énergétiques souhaiteriez-vous obtenir en priorité?
  + Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick DEMANDER AU BESOIN : À titre d’exemple, à combien s’élèvent actuellement vos coûts énergétiques annuels, à combien s’élèveraient vos coûts énergétiques annuels si vous apportiez des améliorations à votre domicile, combien d’argent vous pourriez économiser en apportant ces améliorations, combien de temps il vous faudrait pour amortir le coût de ces améliorations, etc.?
  + Ontario Souhaiteriez-vous connaître :
    - Le montant de vos coûts énergétiques annuels actuels?
    - Le montant de vos coûts énergétiques à la suite d’améliorations?
    - Les économies que vous réaliseriez en apportant des améliorations à votre domicile?
    - Combien de temps faudrait-il avant que le coût de ces améliorations soit rentabilisé?

Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Le gouvernement du Canada a mis en place un programme appelé EnerGuide permettant aux particuliers d’obtenir une évaluation de leur domicile qui les aidera à comprendre sa consommation d’énergie actuelle et à déterminer les rénovations à effectuer pour en améliorer le rendement énergétique. Un conseiller ou une conseillère en efficacité énergétique procède à une évaluation complète de la maison et fournit des cotations EnerGuide ainsi qu’un rapport sur l’efficacité énergétique. Le conseiller ou la conseillère fournit également une étiquette qui constitue un enregistrement officiel du rendement énergétique d’un domicile et peut fournir des renseignements utiles lors de la prise de décisions concernant l’achat, la vente ou la rénovation d’une habitation.

Examinons maintenant l’étiquette d’efficacité énergétique résidentielle EnerGuide actuelle du Canada.

AFFICHER IMAGE 1 — ÉTIQUETTE ENERGUIDE À L’ÉCRAN

* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Quelles sont vos premières réactions à l’étiquette?
  + DEMANDER : Qu’est-ce qui vous vient à l’esprit en voyant cette étiquette? Quels renseignements cette étiquette fournit-elle, selon vous, au sujet de ce domicile?
* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Les renseignements figurant sur l’étiquette sont-ils faciles ou difficiles à comprendre?
  + DEMANDER : Qu’est-ce qui, selon vous, est particulièrement facile ou difficile à comprendre? Pourquoi?
* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, Ontario Cette étiquette vous aiderait-elle à prendre des décisions au sujet d’une propriété que vous envisageriez d’acheter?
  + SI OUI: En quoi cette étiquette pourrait-elle influer sur votre prise de décisions? En fonction des renseignements figurant sur l'étiquette, quelles sont les choses que vous pourriez décider de faire autrement?
* Propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick (SI L’ON DISPOSE D’ASSEZ DE TEMPS) Quels renseignements figurant sur l’étiquette sont les plus utiles ou les moins utiles?
* Propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick Cette étiquette vous aiderait-elle à prendre des décisions concernant la consommation énergétique de votre maison?
  + SI OUI: En quoi cette étiquette pourrait-elle influer sur votre prise de décisions?
* Propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick Apporteriez-vous une quelconque modification à cette étiquette pour qu’elle soit plus utile à la prise de mesures visant à réduire la consommation énergétique de votre domicile?
  + DEMANDER : Apporteriez-vous une quelconque modification à la conception de l’étiquette? Et aux renseignements qui y figurent?
* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien Apporteriez-vous une quelconque modification à cette étiquette pour vous aider à prendre des décisions au sujet d’une propriété que vous envisageriez d’acheter?
  + DEMANDER AU BESOIN : Apporteriez-vous une quelconque modification à la conception de l’étiquette? Et aux renseignements qui y figurent?
* Ontario Apporteriez-vous une quelconque modification à cette étiquette afin qu’elle soit plus utile à la prise de décisions éclairées au concernant l’achat d’une maison, la location d’un logement ou la rénovation d’un domicile?
  + DEMANDER : Apporteriez-vous une quelconque modification à la conception de l’étiquette? Y a-t-il des renseignements que vous ajouteriez, modifieriez ou supprimeriez?

Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien Imaginons que vous voyez cette étiquette pour une maison que vous envisagez d'acheter. Quelles seraient les prochaines mesures que vous prendriez en fonction de cette étiquette?

Propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Imaginons des situations dans lesquelles vous avez reçu cette étiquette, que ce soit au moment de planifier la rénovation de votre domicile pour la rendre plus écoénergétique ou au moment d’en planifier la vente.

* Propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Quelles seraient les prochaines mesures que vous prendriez en fonction des renseignements figurant sur cette étiquette?
  + Ontario Si vous planifiez de rénover votre domicile?
  + Ontario Si vous envisagiez d’acheter la propriété ou de louer le logement?

Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Examinons maintenant quelques étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle d’autres pays à travers le monde. Plusieurs cotations du rendement énergétique vous seront présentées à l’écran et quelques questions vous seront posées à leur sujet. Veuillez prendre note de vos réactions à chacune d’elle, notamment des aspects qui vous plaisent ou vous déplaisent concernant leur apparence, leur intelligibilité et leur utilité.

AFFICHER IMAGE 2 — ÉTIQUETTE ENERGUIDE À L’ÉCRAN

* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario En quoi les différentes étiquettes vous plaisent-elles ou vous déplaisent-elles?
* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Quelle cotation est la plus utile?
  + DEMANDER : Pourquoi dites-vous cela?
* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Quelle échelle de cotation est la plus facile à comprendre?

Je vais maintenant vous montrer une image sur laquelle figurent toutes les étiquettes qui vous ont été présentées aujourd’hui.

AFFICHER IMAGE 3 — ÉTIQUETTE ÉNERGUIDE À L’ÉCRAN

* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario Parmi toutes les étiquettes dont vous avez pris connaissance aujourd’hui, laquelle serait la plus utile pour prendre des décisions concernant votre domicile?
  + DEMANDER : Pourquoi dites-vous cela?
* Candidats à l’achat d’une propriété résidant dans l’Ouest canadien, propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, Ontario (SI L’ON DISPOSE D’ASSEZ DE TEMPS) Avez-vous des commentaires généraux à formuler au sujet de la conception des différentes étiquettes?

**PERSPECTIVES ÉNERGÉTIQUES (20 minutes)** Calgary

J’aimerais maintenant changer de sujet pour parler du secteur pétrolier et gazier...

* Dans quelle mesure, le cas échéant, le secteur pétrolier et gazier est-il important pour l’économie de l’Alberta ?
* Comment décririez-vous l’état actuel du secteur pétrolier et gazier en Alberta ?
* Dans quelle mesure est-il important ou pas que l’économie albertaine se diversifie et dépende moins du pétrole et du gaz ? Pourquoi ?
  + Quels secteurs seront les plus importants pour l’avenir de l’économie albertaine ?
  + AU BESOIN: Considérez-vous que d'autres secteurs énergétiques (autres que le pétrole et le gaz) sont importants pour l'économie albertaine de demain?
    - * SI OUI: Lesquels? Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
      * SI NON : Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
* Est-ce que quelqu’un a déjà entendu l’expression « emplois durables » ? Qu’est-ce que cela signifie ?
* Qu’est-ce qui vous vient à l’esprit lorsque vous pensez aux emplois durables dans le secteur de l’énergie propre ?
  + Pensez-vous que la création d’emplois durables dans le secteur de l’énergie propre serait bénéfique pour l’économie albertaine ? Qu’en est-il pour vous et votre famille ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

**RÉSEAU ÉLECTRIQUE (25 minutes)** Calgary

J’aimerais maintenant qu’on se concentre sur l’électricité...

* Y a-t-il quelque chose que le gouvernement du Canada pourrait faire pour renforcer la fiabilité du réseau électrique et réduire le risque de coupures de courant (par exemple, en cas de températures extrêmes ou de forte demande en électricité)?
* Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet du gouvernement du Canada en rapport avec le réseau électrique?
  + SI OUI : Qu’avez-vous entendu à ce sujet?
* Le gouvernement fédéral est-il, à votre avis, sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie concernant son approche vis-à-vis du secteur de l’électricité? Qu’est-ce qui vous fait dire cela?

FOURNIR DES ÉCLAIRCISSEMENTS AU BESOIN :

Le gouvernement du Canada investit dans l'électricité propre et les technologies propres afin de contribuer à la réduction des émissions.

* Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous pensez à de l'électricité propre? Et aux technologies propres?
* Le gouvernement du Canada devrait-il encourager des investissements dans l’électricité propre? Et dans les technologies propres?
  + DEMANDER AU BESOIN : Cela pourrait comprendre des investissements dans la construction de réseaux électriques utilisant des sources d'énergie propres (comme les énergies éolienne, solaire et hydroélectrique) et l'octroi d'incitatifs à l'adoption et à la fabrication de technologies propres (dont des panneaux solaires et des éoliennes), pour n'en nommer que quelques-unes.
* Voyez-vous des avantages ou des bénéfices à ce que le gouvernement du Canada favorise des investissements dans le secteur de l'électricité propre et des technologies propres ?
* Avez-vous des inquiétudes quant au fait que le gouvernement du Canada encourage des investissements dans les secteurs de l'électricité propre et des technologies propres?
* Pensez-vous que le développement du secteur de l'électricité propre et des technologies propres augmentera les risques de pannes d'électricité, en diminuera les risques, ou pensez-vous que ces risques resteront à peu près les mêmes? Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
* Pensez-vous que le développement du secteur de l'électricité propre aura un impact positif, négatif ou nul sur une personne comme vous? Et sur les travailleurs de l'Alberta ?

**MESURES POUR RENDRE LA VIE PLUS ABORDABLE (55 minutes)** Région du Grand Toronto

J’aimerais maintenant aborder d’autres coûts que ceux du logement…

**Produits d’épicerie**

* Comment décririez-vous les coûts des produits d’épicerie au Canada? Diriez-vous que les prix ont augmenté, diminué ou qu’ils n’ont pas changé?
  + SI AUGMENTÉ : À quoi l’augmentation des prix des produits d’épicerie est-elle due?
* Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit de la part du gouvernement du Canada concernant les mesures qu’il prend pour faire face au coût des produits alimentaires?
  + SI OUI : Qu’avez-vous vu, lu ou entendu? Où l’avez-vous vu, lu ou entendu?

Le gouvernement du Canada a annoncé qu’il prenait des mesures visant à stabiliser les prix des produits d’épicerie en surveillant les grands épiciers, en augmentant la concurrence et en sévissant contre la réduflation.

* Quelles sont vos réactions à cela?

Le gouvernement du Canada a tenu une réunion avec les dirigeants des principales chaînes d’épiceries du pays au cours de laquelle ces derniers avaient accepté de soutenir le gouvernement fédéral dans ses efforts pour stabiliser le prix des aliments.

* Pensez-vous que les grandes chaînes d’épiceries prendront des mesures ciblées pour aider à stabiliser les prix? Pourquoi/pourquoi pas?
* Le Groupe de travail sur les épiceries mènera des enquêtes sur les cas de « réduflation ». Qu’est-ce que la « réduflation »? Avez-vous déjà entendu parler de ce terme?

PRÉCISER SI NÉCESSAIRE : On parle de « réduflation » lorsque le format d’un produit est réduit alors que son prix reste le même ou augmente.

* Quelqu’un parmi vous a-t-il été témoin de cas de « réduflation » en faisant ses emplettes à l’épicerie?
* Que pensez-vous du groupe de travail mis en place par le gouvernement canadien pour enquêter sur les cas de « réduflation »? Quel impact, le cas échéant, cela aurait-il?
* Estimez-vous que ces mesures relatives aux produits d’épicerie contribueront à rendre la vie des Canadiens plus abordable? Pourquoi ou pourquoi pas?

**Frais cachés**

* Quelqu’un parmi vous a-t-il déjà entendu parler des « frais cachés »?
  + SI OUI : De quoi s’agit-il? Pouvez-vous en donner des exemples?
* Pouvez-vous nous donner quelques exemples de frais supplémentaires ajoutés au coût d’un achat ou d’un service qui ne sont pas inclus dans le prix réel ou dans la description du service?
  + DEMANDER AU BESOIN : Les frais supplémentaires facturés lorsque vous achetez un billet pour un événement ou un concert en sont-ils un exemple? Et les frais de bagages supplémentaires facturés au moment d’acheter un billet d’avion? Et les divers frais facturés par les banques, dont les frais de transactions? Et les frais d’annulation lorsqu’on souhaite changer de forfait Internet ou de plan de téléphonie cellulaire? Et les frais d’itinérance internationale (c.-à-d. les frais d’itinérance quotidiens durant un séjour aux É.-U.) Les frais de ce genre sont appelés « frais cachés ».
    - Maintenant que je vous en ai fourni quelques exemples, d’autres exemples de frais cachés vous viennent-ils à l’esprit?
* Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet d’initiatives du gouvernement du Canada visant sévir contre les frais cachés?
  + SI OUI : Qu’avez-vous, vu, lu ou entendu à ce sujet? Où avez-vous vu, lu ou entendu cette information?

Le gouvernement du Canada a annoncé qu’il sévissait contre les frais cachés et qu’il prenait des initiatives visant à rendre plus abordables les services Internet et de téléphonie cellulaire. Le gouvernement fédéral s’emploie à améliorer des mécanismes existants et à en créer de nouveaux, y compris en réformant la Loi sur la concurrence.

* Quelles sont vos réactions à cela?
* En pensant aux initiatives visant à réduire le coût des produits d’épicerie et à sévir contre les frais cachés, ces mesures changent-elles l’opinion que vous avez de la gestion assurée par le gouvernement du Canada pour rendre le coût de la vie plus abordable? Pourquoi ou pourquoi pas?
* Avez-vous des questions concernant ces mesures? Y a-t-il quelque chose qui ne vous semble pas clair?

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES (50 minutes)** Propriétaires actuels résidant au Québec, en Ontario, et au Nouveau-Brunswick

Lorsque nous vous avons invité à participer à notre discussion de ce soir, chacun d’entre vous a déclaré être propriétaire de son habitation…

* Diriez-vous que vos paiements hypothécaires actuels sont abordables? Pourquoi ou pourquoi pas?
* Connaissez-vous les aides ou les services dont vous pouvez vous prévaloir pour gérer votre prêt hypothécaire ou planifier son renouvellement?
  + SI OUI : Lesquels?
* À qui vous adresseriez-vous pour obtenir davantage de renseignements sur les mesures d’allègement hypothécaire qui vous sont proposées?
  + SI CE N’EST PAS MENTIONNÉ : Qu’en est-il du gouvernement du Canada?
* Quel devrait être le rôle du gouvernement du Canada pour venir en aide aux propriétaires qui renouvellent leur prêt hypothécaire?

DEMANDER :

L’automne dernier, le gouvernement du Canada a annoncé la création de la Charte hypothécaire canadienne. La charte définit les directives et attentes auxquelles les prêteurs hypothécaires doivent se conformer pour offrir une aide raisonnable et adaptée aux emprunteurs dans le besoin. Elle vise à garantir que les emprunteurs éprouvant des difficultés à rembourser leur prêt hypothécaire puissent bénéficier d’une aide rapide et impartiale de la part de leur prêteur, qui recourra à toutes les ressources disponibles pour leur venir en aide dans des moments difficiles.

* Que pensez-vous de cette charte?
  + Quel impact pourrait, selon vous, avoir la Charte hypothécaire canadienne?

Passons maintenant en revue certaines composantes de la Charte…

**AFFICHER À L’ÉCRAN :**

**La Charte hypothécaire canadienne**

Ce à quoi les Canadiens peuvent s’attendre :

1. **À ce que soient accordées des prolongations temporaires de la période d’amortissement aux personnes dans le besoin :** Les propriétaires éprouvant des difficultés financières peuvent demander une prolongation temporaire de leur période d’amortissement.
2. **À ce qu’aucuns frais et supplémentaires ne leur soient facturés pour des mesures d’allègement :** Les banques renonceront à facturer des frais supplémentaires pour les mesures destinées à aider les propriétaires éprouvant des difficultés à rembourser leurs prêts hypothécaires.
3. **À ce que soit facilités les changements de prêteur au moment du renouvellement de l’hypothèque :** Si vous êtes titulaire d’un prêt hypothécaire assuré, vous n’aurez pas à établir à nouveau votre admissibilité lorsque vous changez de prêteur au moment de renouveler votre hypothèque.
4. **À une communication anticipée concernant le renouvellement de leur hypothèque :** Les banques communiqueront avec les propriétaires de quatre à six mois avant le renouvellement de leur hypothèque pour les informer de leurs différentes options de renouvellement;
5. **À des options de paiement souples pour les propriétaires éprouvant des difficultés financières :** Afin d’éviter d’augmenter le montant de leur prêt hypothécaire, les propriétaires faisant face à des difficultés financières peuvent verser de grosses sommes en guise de paiements uniques ou vendre leur résidence sans encourir de pénalité.
6. **À ce qu’aucun intérêt composé ne leur est facturé lorsqu’ils connaissent des difficultés financières :** Dans le cas où les mesures d’allègement donneraient lieu à une augmentation temporaire du solde hypothécaire, les banques ne factureront pas d’intérêts sur les intérêts.

* Quelles sont vos réactions à ces mesures?
  + Y a-t-il des mesures qui, à votre avis, pourraient vous être profitables à l’avenir?
    - SI OUI : Lesquels?
* Avez-vous des questions concernant l’une ou l’autre de ces mesures?
* Diriez-vous qu’avec la création de la Charte hypothécaire canadienne, le gouvernement est sur la bonne voie ou sur la une mauvaise voie pour ce qui est de soutenir les titulaires de prêts hypothécaires? Pourquoi ou pourquoi pas?
* Y a-t-il dans cette liste des choses que le gouvernement du Canada ne devrait pas faire, selon vous? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
* Y a-t-il des éléments qui ne figurent pas sur cette liste et que le gouvernement du Canada devrait, selon vous, y ajouter?
* Quel impact la Charte hypothécaire canadienne pourrait-elle avoir sur votre hypothèque?
  + Et en ce qui concerne son processus de renouvellement?
* Quelles autres initiatives souhaiteriez-vous que prenne le gouvernement du Canada pour venir en aide aux titulaires d’une hypothèque?

**CONSOMMATION DE NOUVELLES D’ACTUALITÉ (35 minutes)** Résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans

* Quelle est votre principale source de nouvelles? (Télévision, radio, médias sociaux, amis ou famille?)
  + Comment évalueriez-vous votre niveau de confiance dans les sources de nouvelles que vous utilisez?
  + Comment faites-vous pour décider si une source de nouvelles est digne de confiance ou non?
* Dans quelle mesure les médias sociaux constituent-ils une source importante d’information à vos yeux?
  + Y a-t-il des sujets ou des informations particulières pour lesquels vous comptez sur les médias sociaux?
* Quel est le type de contenu qui vous intéresse le plus? Pouvez-vous donner des exemples?
  + Pourquoi est-ce que ce type de contenu vous interpelle le plus?
* Si vous étiez à la recherche d’actualités au sujet du gouvernement du Canada, où espéreriez-vous trouver ces informations? Pourquoi?
* Vous arrive-t-il de vous tourner vers des sources d’information gouvernementales pour obtenir des nouvelles ou de l’information? Pourquoi ou pourquoi pas?

Je vais vous poser quelques questions sur l’utilisation des médias sociaux et sur les informations que vous êtes susceptible de voir en ligne…

* À quelle fréquence tombez-vous sur une information en ligne dont vous ne savez pas avec certitude si elle est vraie ou fausse?
* Qui parmi vous connaît les termes « mésinformation » et « désinformation »? Que signifient ces termes? Qu’est-ce qui les distingue?

FOURNIR LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS : La différence entre ces deux termes réside dans le fait que la mésinformation est une information erronée ou trompeuse, tandis que la désinformation est une fausse information délibérément diffusée dans le but de tromper les gens.

* La diffusion de la mésinformation ou de la désinformation en ligne vous préoccupe-t-elle? Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
* Pouvez-vous nous donner des exemples de mésinformation ou de désinformation que vous avez vus en ligne?
  + Où avez-vous vu cette information? Vous souvenez-vous d’où provenait l’information?
  + Avez-vous employé des moyens pour savoir si elle était véridique ou non? Quels moyens avez-vous employés?
  + Vers quelles sources d’information ou vers quelles personnes vous tourneriez-vous pour vous aider à prendre votre décision?
* Selon vous, que devrait-on faire pour lutter contre la mésinformation ou la désinformation en ligne?
  + Les plateformes numériques comme Facebook et Google sont-elles responsables de veiller à l’exactitude des nouvelles et des informations publiées sur leurs plateformes? Pourquoi ou pourquoi pas?
    - Que devraient-elles faire, le cas échéant?
  + Le gouvernement fédéral a-t-il un rôle à jouer dans la lutte contre la mésinformation et la désinformation en ligne? Pourquoi ou pourquoi pas?
    - Que devrait-il faire, le cas échéant?

**PROTECTION DES CONSOMMATEURS (50 minutes)** Est de l’Ontario

J’aimerais maintenant parler du coût de la vie de manière plus générale…

* Comment qualifieriez-vous le coût actuel de la vie?
* Quelles sont les dépenses courantes, autres que les paiements relatifs au loyer ou les paiements hypothécaires, qui constituent pour vous une source de stress? Pourquoi?
  + DEMANDER : Et les frais d’épicerie, d’essence ainsi que les frais facturés relativement à des services publics et les frais de télécommunications?
  + Ces frais ont-ils récemment augmenté?
    - SI OUI : Pourquoi augmentent-ils à votre avis?
* Quel niveau de responsabilité, le cas échéant, attribuez-vous au secteur privé et aux sociétés privées en ce qui concerne l’augmentation des coûts?
  + À votre connaissance, quels sont vos droits en tant que consommateur ou consommatrice?
  + À votre connaissance, quels sont quelques-uns des moyens de vous protéger?
    - Dans quelle mesure avez-vous confiance en votre capacité à défendre vous-mêmes vos droits et intérêts en tant que consommateur?
* Avez-vous connaissance de quelconques règles ou règlements que doivent respecter les sociétés en matière de fixation de prix et de protection du consommateur?
* De manière générale, estimez-vous que les entreprises font un travail efficace ou un travail inefficace en matière de protection des consommateurs? Pourquoi?
  + Pourquoi êtes-vous de cet avis? DEMANDER : Cela relève-t-il de l’industrie?
* Quelles sont les obligations que devraient avoir les entreprises envers les consommateurs?
* Selon vous, quel rôle devrait jouer le gouvernement du Canada pour protéger vos droits et intérêts en tant que consommateurs?
* Avez-vous confiance en la capacité du gouvernement du Canada à protéger vos droits et intérêts en tant que consommateur? Pourquoi ou pourquoi pas?

* Que devrait faire le gouvernement du Canada pour vous protéger en tant que consommateur ou consommatrice? Quelles mesures particulières devrait-il prendre pour protéger vos droits?
* Quelqu’un parmi vous a-t-il entendu parler des termes suivants : « réduflation », « déqualiflation » ou « frais cachés ».
  + SI OUI : Que signifient ces termes?

DEMANDER AU BESOIN :

On parle de « réduflation » lorsque le format d’un produit est réduit alors que son prix reste le même ou augmente.

On parle de « déqualiflation » lorsque des ingrédients de qualité inférieure sont utilisés pour produire ou fabriquer un produit prétendument identique.

Les « frais cachés » sont les frais supplémentaires ajoutés au coût d’un achat ou d’un service qui ne sont pas inclus dans le prix réel ou dans la description du service. Il s’agit par exemple des frais supplémentaires exigés lors de l’achat d’un billet donnant accès à un événement ou à un concert, des frais de bagages supplémentaires facturés lors de l’achat d’un billet d’avion, des divers frais facturés par les banques, dont les frais de transaction, entre autres.

Je vais vous montrer une liste de mesures que prend le gouvernement du Canada pour protéger les droits et intérêts des consommateurs.

**AFFICHER À L’ÉCRAN :**

* **Renforcement de la *Loi sur la concurrence :*** Modifications apportées à la Loi sur la concurrence dans le but d’augmenter la capacité du Bureau de la concurrence à empêcher des pratiques commerciales déloyales et des comportements anticoncurrentiels et à imposer des pénalités plus sévères aux entreprises abusant de leur position dominante sur le marché.
* **Stabilisation des prix des produits d’épicerie** : adoption de mesures visant à stabiliser le prix des produits d’épicerie en surveillant les grands épiciers, en augmentant la concurrence et en sévissant contre la réduflation et la déqualiflation.
* **Création du Code de conduite des épiceries** : travail en collaboration avec les provinces, les territoires et les épiciers afin d’élaborer un code de conduite des épiciers établissant de nouvelles règles que devront observer les détaillants en alimentation quant aux frais qu’ils sont en droit de facturer à leurs fournisseurs et au mode de résolution de litiges auquel ils devront se conformer. Les cinq principaux grands épiciers ont approuvé son adoption.
* **Adoption de mesures visant à réduire les prix des télécommunications** : développement d’un outil en ligne aidant les Canadiens à obtenir des services de télécommunications plus abordables en suivant de près les prix des forfaits et des services.
* **Adoption de mesures sévères visant à réduire les frais cachés** indésirables que paient les Canadiens et à rendre plus abordables les services bancaires, les forfaits Internet et les forfaits de téléphonie mobile.
* **Élaboration de codes et de normes applicables aux bornes de recharge et stations de ravitaillement** : élaboration et mise en œuvre d’un ensemble de codes et de normes relatifs aux bornes de recharge et aux stations de ravitaillement pour véhicules zéro émission (VZE) afin de s’assurer que les consommateurs en ont pour leur argent.
* **Création d’un politique du « droit à la réparation »** : recueillir des commentaires et suggestions afin d’élaborer une politique offrant aux consommateurs davantage de possibilités pour la réparation d’articles et notamment d’appareils électroménagers et électroniques. Cette politique peut comprendre des mesures exigeant des fabricants qu’ils fournissent des manuels de réparation et des pièces de rechange, et visant à soutenir des réparations autorisées, indépendantes et autonomes afin de prolonger la durée de vie d’un produit et de permettre aux consommateurs d’économiser de l’argent.

SONDAGE : J’aimerais maintenant que vous sélectionniez les mesures qui contribueront le plus, selon vous, à protéger vos droits et intérêts en tant que consommateurs. Vous pouvez choisir un maximum de 3 mesures. Si vous êtes d’avis qu’aucune d’entre elles n’aura un impact positif, n’en sélectionnez aucune.

* Renforcement de la *Loi sur la concurrence*:
* Stabilisation des prix des produits d’épicerie
* Création du Code de conduite des épiceries
* Adoption de mesures visant à réduire les prix des télécommunications.
* Adoption de mesures sévères visant à réduire les frais cachés
* Élaboration de codes et de normes applicables aux bornes de recharge et aux stations de ravitaillement
* Création d’un politique du « droit à la réparation »
* LE MODÉRATEUR PASSE EN REVUE LES CHOIX : Pourquoi avez-vous sélectionné cette mesure?
* Quelles sont vos réflexions générales concernant cette liste de mesures?
* Avez-vous des questions concernant les mesures énumérées dans cette liste?
* Y a-t-il un terme plus clair ou plus approprié que devrait employer le gouvernement fédéral lorsqu’il parle de « frais cachés »?
* Y a-t-il dans cette liste des choses qu’à votre avis e gouvernement du Canada ne devrait pas faire? Pourquoi?

**EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (45 minutes)** Résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêts, des inondations ou des sécheresses, résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34

J’aimerais maintenant passer à un autre sujet…

* Dans quelle mesure êtes-vous préoccupée par les effets potentiels du changement climatique, le cas échéant? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
* Qu’est-ce qui vous vient à l’esprit lorsque vous pensez aux effets potentiels du changement climatique?
  + Le changement climatique a-t-il des effets sur des éléments comme l’agriculture, la faune et la flore et entraîne-t-il des conditions météorologiques extrêmes, des températures extrêmes, des inondations, des sécheresses ou des incendies de forêt?
    - SI OUI : À votre connaissance, quels sont ces effets?
    - SI NON : Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
      * SI CE N’EST PAS MENTIONNÉ : Le changement climatique est-il en partie responsable de l’augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes au Canada, comme les inondations et les feux de forêt?
        + SI OUI : Comment?
        + SI NON : Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
* Avez-vous constaté de quelconques effets du changement climatique dans votre vie quotidienne ou au sein de votre collectivité?
  + SI OUI : Qu’avez-vous constaté?
* Au cours des prochaines décennies, prévoyez-vous que votre collectivité sera davantage menacée en raison du changement climatique?
  + Résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans SI OUI : Pourquoi prévoyez-vous cela?
* Dans quelle mesure votre collectivité est-elle préparée, le cas échéant, à faire face à ces potentiels effets du changement climatique?
* Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris ou un membre de votre famille a-t-il pris de quelconques mesures pour préparer votre ménage à d’éventuels effets du changement climatique?
  + Résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans SI OUI : Quelles sont le mesures que vous avez prises?
* Quels est li’mpact du changement climatique sur la santé des Canadiens, le cas échéant?
* Avez-vous entendu parler de ce que fait le gouvernement fédéral à se préparer aux impacts du changement climatique? Que souhaiteriez-vous qu’il fasse?
  + - AU BESOIN : Et pour ce qui est de la réponse du gouvernement du Canada aux catastrophes naturelles en général — avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de mesures que le gouvernement fédéral a prises en ce sens?
      * Le gouvernement fédéral est-il à votre avis sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie en ce qui concerne sa réponse aux catastrophes naturelles?
* Résidents de l’Ouest canadien âgés de 18 à 34 ans Croyez-vous que le fait de réduire les émissions de gaz à effet de serre puisse contribuer à prévenir des catastrophes naturelles?
  + - SI OUI : Pourquoi? L’impact d’une telle mesure serait-il majeur ou mineur?
    - SI NON : Pourquoi êtes-vous de cet avis? Quelles mesures seraient, selon vous, efficaces?

Résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses J’aimerais maintenant que nous nous intéressions plus particulièrement aux feux de forêt incontrôlés…

* Qu’avez-vous vu, lu ou entendu au sujet de la réponse du gouvernement du Canada aux feux de forêt incontrôlés en Colombie-Britannique?
  + Comment décririez-vous la réponse du gouvernement du Canada aux feux de forêt? Diriez-vous que le gouvernement fédéral est généralement sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie?
    - Pourquoi dites-vous cela?

**EXPÉRIENCES VÉCUES LORS DE CATASTROPHES NATURELLES (50 minutes)** Résidents de la Colombie-Britannique touchés par des feux de forêt, des inondations ou des sécheresses

Dans la section qui suit, nous nous intéresserons plus particulièrement à ce que vous avez vécu lors de catastrophes naturelles et à vos points de vue concernant de tels événements. Encore une fois, nous comprenons qu’il puisse s’agir pour vous d’un sujet sensible.

Si, pour une raison ou une autre, vous préférez ne pas répondre à une question, ce n’est pas grave, mais nous espérons que vous nous ferez part de ce que vous avez vécu.

* À main levée, combien d’entre vous avez connu des perturbations mineures en raison de phénomènes météorologiques extrêmes ou de catastrophes naturelles.
  + DEMANDER : Avez-vous déjà dû changer votre routine ou vos habitudes quotidiennes, en prenant par exemple un autre chemin?
  + DEMANDER : Avez-vous déjà dû prendre des précautions afin de vous protéger, comme de porter un masque ou de limiter le temps que vous passez dehors en raison de la fumée provoquée par des feux de forêt?
* À main levée, combien d’entre vous avez été témoins d’impacts plus graves en lien avec des phénomènes météorologiques extrêmes ou des catastrophes naturelles, comme de recevoir une alerte d’évacuation ou de devoir évacuer votre maison.
* Votre santé mentale, votre santé physique ou votre bien-être général ont-ils été impactés par les phénomènes météorologiques extrêmes ou les catastrophes naturelles que vous avez vécus?
  + SI OUI : Pouvez-vous expliquer en quoi ceux-ci ont affecté votre santé mentale, votre santé physique ou votre bien-être général?
  + SI OUI : Ces impacts se sont-ils fait sentir uniquement pendant l’événement ou ont-ils durablement affecté votre santé mentale, votre santé physique ou votre bien-être général?

Nous vous demanderions maintenant de réfléchir aux situations que vous avez vécues lors de phénomènes météorologiques extrêmes ou de catastrophes naturelles, ainsi qu’à celles qu’a vécues toute personne dépendant de vous lors de ces événements — un enfant, un parent âgé, une personne handicapée ou souffrant d’un problème de santé, ou toute autre personne.

Nous souhaitons en savoir plus au sujet de votre capacité à accéder à des services et à des soutiens en matière de santé pendant ces événements, que vous soyez resté dans la collectivité où vous habitiez ou que vous ayez été évacué vers une autre collectivité.

Cela comprend l’accès à des médecins, à des professionnels de la santé, à des services communautaires comme les Alcooliques anonymes, à des soins en matière de violence familiale, à des renouvellements d’ordonnance, à des aliments propres à un régime spécifique, à des aliments traditionnels, à de l’eau potable ou à un accès fiable à Internet. Mais ce n’est peut-être pas l’idée que vous vous faites de services et de soutiens en matière de santé. En gardant cela à l’esprit…

* Est-ce que vous et ceux dont vous avez soin avez bénéficié des soutiens et des services dont vous aviez besoin pour préserver votre santé physique et mentale?
  + SI OUI : Pouvez-vous énumérer les soutiens et services auxquels vous (ou d’autres personnes dépendant de vous) avez recouru pendant cette période?
  + SI ON A RÉPONDU : Quels sont les soutiens et services dont vous (ou les personnes qui dépendaient de vous) avez manqué au cours de l’événement météorologique?
* À tous ceux ici réunis, quels sont les services ou les aides en matière de santé physique ou mentale dont vous auriez aimé pouvoir bénéficier pendant cette période?
  + FOURNIR LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS AU BESOIN : Il peut s’agir de services et de soutiens auxquels vous auriez souhaité pouvoir accéder, que ce soit pour vous ou pour d’autres membres de votre collectivité, mais qui, à votre connaissance, n’étaient pas disponibles.

À la suite d’une évacuation, il est possible que les services et soutiens en matière de santé auxquels une personne a habituellement accès ne lui soient désormais plus offerts au sein de la collectivité qu’elle habite. Même si elles ne sont pas contraintes de quitter leur collectivité à la suite d’une catastrophe naturelle, elles peuvent nécessiter de nouveaux services ou soutiens en matière de santé ou des services et des soutiens différents.

* Alors, à la suite de l’événement météorologique que vous avez vécu (que vous ayez été évacué ou pas), avez-vous constaté que vous ne disposiez pas des renseignements, des services ou des soutiens dont vous aviez besoin pour prendre soin de votre santé physique ou mentale et de celle des personnes dépendant de vous après l’événement? (DEMANDER AU BESOIN) : Comme nous venons de le voir, ces soutiens et services peuvent comprendre l’accès à un médecin, à d’autres professionnels de la santé ou à des services fournis au sein de la collectivité. Ils peuvent également se traduire par un accès fiable à Internet, la possibilité de renouveler ses ordonnances ou d’accéder à des aliments sains lorsqu’on a des restrictions alimentaires, ou à des aliments traditionnels, ou même à de l’eau potable. Mais ce n’est peut-être pas l’idée que vous vous faites de services et de soutiens en matière de santé.
  + SI OUI : Pouvez-vous préciser les services dont vous manquiez?
    - Comment avez-vous fait face à la situation sans ces services ou soutiens?
      * DEMANDER : Qu’avez-vous fait au lieu?
      * DEMANDER : En quoi le fait de ne pas avoir à accès à ces services vous a-t-il affecté (ou a-t-il affecté les personnes dépendant de vous)?

Il existe aujourd’hui de nombreux moyens de communiquer et d’obtenir de l’information — par le biais de médias traditionnels comme la presse écrite, la télévision, la radio et le téléphone ou par l’intermédiaire de diverses plateformes et applications de médias sociaux en ligne.   
  
Lors de situations critiques (comme des inondations ou des feux de forêt), les autorités peuvent avoir du mal à s’assurer que les messages clés parviennent rapidement à tout le monde, que les gens font confiance à ces messages et qu’ils agissent rapidement pour se protéger et protéger les personnes qui dépendent d’eux.

* En pensant à ce que vous avez vécu, vous souvenez-vous de messages ou de conseils en matière de santé publique qui vous ont aidé et soutenu, vous et ceux qui dépendent de vous, durant cette période éprouvante?
* DEMANDER : Avez-vous pris connaissance de conseils de santé publique sur la manière de se préparer à l’événement ou à l’évacuation, ou sur la manière de prendre soin de votre santé physique et mentale ou de celle des personnes dont vous avez la charge au cours de cette période?
* SI OUI : Pouvez-vous nous en dire plus au sujet des messages ou conseils de santé publique dont vous avez souvenir?
* Vous ont-ils été utiles?
  + - * SI OUI : Pouvez-vous nous dire en quoi ils vous ont été utiles durant cette période?
      * SI ON A RÉPONDU : Pouvez-vous nous dire pourquoi ils ne vous ont été d’aucune utilité?
  + SI ON A RÉPONDU : Quels types de conseils de santé publique vous airaient été utiles durant l’événement?
  + DEMANDER : De qui vous attendriez-vous à recevoir des conseils utiles de ce genre?
* En pensant aux jours qui ont suivi l’événement météorologique, avez-vous reçu de l’information ou des conseils en matière de santé publique qui vous ont aidé à reprendre votre routine et à réintégrer votre collectivité?
* Parmi ceux d’entre vous qui ont vécu une évacuation, vous souvenez-vous d’avoir reçu un quelconque avis quant à savoir s’il était sécuritaire de regagner votre domicile et votre collectivité, et en quoi cela vous a-t-il aidé?
  + DEMANDER : Avez-vous par exemple reçu des conseils sur la façon de déterminer s’il était sécuritaire de boire l’eau de votre puits ou sur les mesures à prendre si l’intérieur de votre maison a subi des dommages (dus à de la moisissure ou à la suie)?
    - SI OUI : Où avez-vous obtenu ces conseils ou cette information?
    - SI NON : Quel type d’information ou de conseils vous auraient été utiles au moment de regagner votre maison!
* Y a-t-il d’autres aspects de l’événement météorologique extrême que vous avez vécu dont vous souhaiteriez nous faire part et au sujet desquels nous ne vous avons posé aucune question?

**IMMIGRATION (45 minutes)** Québec, Ontario

Ontario J’aimerais que nous commencions par discuter de l’immigration au Canada.

* Avez-vous lu, vu ou entendu des nouvelles récentes se rapportant à l’immigration au Canada?
  + SI OUI : Qu’avez-vous appris à ce sujet et de quelle source l’avez-vous appris?
* Dans l’ensemble, comment décririez-vous l’état actuel du système d’immigration au Canada?
* Quels sont, selon vous, les avantages liés au fait d’accueillir de nouveaux immigrants au Canada?
  + Quebec Et les avantages liés à un accueil dans la province du Québec plus particulièrement?
  + Ontario Et ceux liés à un accueil dans la province de l’Ontario plus particulièrement?
* Avez-vous de quelconques appréhensions concernant l’accueil de nouveaux immigrants?
  + SI OUI : Quelles sont vos appréhensions?
  + Ontario Que devrait faire le gouvernement du Canada pour répondre à ces préoccupations?
* Que devrait faire le gouvernement du Canada pour répondre à ces préoccupations?
* Pensez-vous que le gouvernement du Canada devrait augmenter, réduire ou maintenir le taux d’immigration à peu près au même niveau? Pourquoi?
  + SI AUGMENTER OU RÉDUIRE : Quels impacts cela aurait-il au Canada tant sur les plans social qu’économique?

La gestion du système d’immigration canadien est complexe. Chaque année, le gouvernement fédéral fixe les taux d’immigration afin de répondre à plusieurs priorités concurrentes.

J’aimerais vous présenter une liste de raisons que certaines personnes pourraient invoquer pour justifier une augmentation du taux d’immigration au Canada. Nous allons d’abord passer en revue la liste de ces raisons, après quoi je vous demanderai de classer chacune d’entre elles par ordre de priorité, de **la plus convaincante (1)** à **la moins convaincante (5)**.

**AFFICHER À L’ÉCRAN :**

* Le nombre de travailleurs qui quittent le marché du travail est supérieur au nombre de ceux qui y accèdent, ce qui a des répercussions sur tous les Canadiens.
* L’immigration contribue à compenser les effets du vieillissement de la population et du faible taux de natalité au Canada.

* Lorsque nos régimes de retraite et systèmes de soins de santé ont été conçus il y a 50 ans, on comptait 7 travailleurs par retraité pour générer les recettes fiscales nécessaires à leur financement. Aujourd’hui, nous en sommes à 3 travailleurs par retraité. En l’absence de nouveaux arrivants, ce nombre pourrait chuter à 2 travailleurs seulement dans les décennies à venir.
* Nous ne disposons pas de suffisamment de travailleurs pour pourvoir les postes vacants dans les secteurs de la santé, de la construction et de la garde d’enfants.
* Comme tous les autres résidents, les immigrants paient des impôts sur leur revenu, leurs biens immobiliers et les marchandises qu’ils achètent. Ces recettes fiscales contribuent aux budgets des gouvernements, au financement de services publics et d’infrastructures, qui sont autant d’éléments essentiels à la croissance économique.
* Veuillez classer les énoncés par ordre de priorité, de celui qui vous semble le plus convaincant (1) à celui qui vous semble le moins convaincant (5) pour justifier une augmentation du taux d’immigration. **[Le responsable du soutien technique lancera l’exercice de classement]** 
  + Le modérateur doit déterminer le classement et demander aux participants de justifier la priorité qu’ils ont accordée à certains énoncés par rapport à d’autres.

Nous savons qu’une augmentation du taux d’immigration s’accompagne de son lot d’enjeux, mais le Canada pourrait se voir confronté à d’autres préoccupations à la suite d’une réduction du taux d’immigration.

J’aimerais vous montrer une autre liste d’énoncés. Cette série d’énoncés présente certains enjeux potentiels qui pourraient découler d’une réduction du taux d’immigration. Nous allons d’abord passer la liste de ces enjeux en revue. Je vous demanderai ensuite de classer chaque enjeu en fonction de celui qui vous semble le **plus préoccupant (1)** et de celui qui vous semble le **moins préoccupant (6).**

**AFFICHER À L’ÉCRAN :**

* Les personnes qui travaillent déjà au Canada pourraient devoir travailler plus longtemps ou prendre leur retraite plus tard afin de garantir un nombre suffisant de travailleurs.
* Les Canadiens pourraient devoir payer plus d’impôts pour maintenir la qualité des services publics dont ils bénéficient déjà.
* Les Canadiens pourraient connaître des temps d’attente plus longs dans les hôpitaux et assister à une diminution du nombre de médecins de premier recours en raison de la pénurie de travailleurs de la santé.
* Au Canada, la pénurie d’enseignants pourrait entraîner une augmentation du nombre d’élèves par classe.
* Une réduction du taux d’immigration pourrait entraîner une augmentation des coûts et une baisse de la qualité des soins dans les maisons de retraite en raison d’une pénurie d’aides-soignants.
* Les collectivités de petite taille et rurales perdraient des industries locales, ou verraient des écoles et des hôpitaux locaux fermer en raison d’une pénurie de travailleurs et du manque de personnes payant des taxes municipales.
* Veuillez classer les énoncés suivants du plus préoccupant (1) au moins préoccupant (6) concernant les enjeux que pourrait entraîner une réduction du taux d’immigration. **[Le responsable du soutien technique lancera l’exercice de classement]** 
  + Le modérateur doit déterminer le classement et demander aux participants de justifier la priorité qu’ils ont accordée à certains énoncés par rapport à d’autres.
* Avant de passer à la section suivante, avez-vous d’autres réflexions dont vous souhaiteriez nous faire part concernant le système d’immigration canadien?

**LANGUES OFFICIELLES (40 minutes)** Québec

* Depuis combien d’années vivez-vous au Québec?
  + Diriez-vous que la collectivité dans laquelle vous vivez est surtout francophone ou anglophone?
* Pensez-vous que le français soit menacé à quelque endroit que ce soit au Canada? Pourquoi/pourquoi pas?
  + SI OUI : En quoi est-il menacé?
* Quel degré de priorité le gouvernement du Canada devrait-il accorder, le cas échéant, à la promotion du français et de l’anglais au Canada?
  + Comment cela devrait-il se traduire, selon vous?

Le gouvernement du Canada a annoncé son Plan d’action pour les langues officielles. Ce plan d’action propose plus de 30 mesures destinées à atteindre quelques objectifs clés. Je vais d’abord vous faire part de ces objectifs et vous donner quelques exemples de mesures proposées, après quoi je recueillerai vos commentaires et réflexions.

**AFFICHER À L’ÉCRAN UNE À LA FOIS**

**Favoriser une plus grande immigration francophone au Canada**

Exemples de mesures :

* Créer une nouvelle politique d’immigration francophone;
* Élargir le travail de promotion et de recrutement à l’échelle mondiale dans les pays francophones;
* Investir dans la formation linguistique des nouveaux arrivants.

**Favoriser des possibilités d’apprentissage du français tout au long de la vie**

Exemples de mesures :

* Élargir l’offre de programmes dans les écoles francophones en milieu minoritaire à l’extérieur du Québec;
* Investir dans des programmes de français langue seconde partout au Canada;
* Investir dans des centres de la petite enfance francophones partout au Canada.

**Appuyer les organismes communautaires francophones**

Exemples de mesures :

* Bonifier le financement des organismes communautaires francophones;
* Accorder des subventions pour des projets qui visent à renforcer l’attachement à la langue française et à la culture francophone;
* Accorder des subventions aux artistes francophones.

**Créer un centre au sein de Patrimoine Canada** afin d’apporter un soutien au gouvernement du Canada en ce qui a trait à l’adoption de mesures supplémentaires visant à soutenir les communautés francophones en situation minoritaire.

QUESTION À POSER APRÈS CHAQUE PARTAGE D’ÉCRAN :

* Quelles sont vos réactions à cet objectif et à la mesure ou aux mesures qui lui sont associées?
* Quel impact auront, d’après vous, ces mesures?

QUESTION À POSER APRÈS AVOIR DISCUTÉ DES MESURES:

* Dans l’ensemble, lesquelles contribueront le plus, selon vous, à promouvoir et à protéger le français? Pourquoi?
* Parmi ces éléments, y a-t-il quelque chose que le gouvernement du Canada ne devrait pas faire? Pourquoi?
* Que devrait encore faire le gouvernement du Canada pour promouvoir et protéger le français?
* Diriez-vous que le gouvernement du Canada est sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie pour ce qui est de protéger et de promouvoir le français? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
  + SI ON A RÉPONDU « SUR LA MAUVAISE VOIE », POSER LA QUESTION SUIVANTE : Que devrait faire le gouvernement du Canada pour être sur la bonne voie?

Avez-vous des suggestions sur la façon dont le gouvernement du Canada pourrait s’y prendre pour assurer une promotion plus efficace du français?

**SOINS DE SANTÉ (30 minutes)** Résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans

* SI LES SOINS DE SANTÉ ONT PRÉCÉDEMMENT ÉTÉ MENTIONNÉS COMME PRINCIPAL ENJEU : Certains d’entre vous ont indiqué que les soins de santé sont l’un des principaux enjeux auxquels sont confrontés les Canadiens de la région de l’Atlantique.
* SI LES SOINS DE SANTÉ N’ONT PAS PRÉCÉDEMMENT ÉTÉ MENTIONNÉS COMME PRINCIPAL ENJEU : En pensant aux enjeux auxquels sont confrontés les Canadiens de la région de l’Atlantique que vous avez qualifiés de prioritaires, quelle place accordez-vous aux soins de santé? Sont-ils plus prioritaires, moins prioritaires ou tout aussi prioritaires que les autres enjeux mentionnés?
* Comment évalueriez-vous la qualité du système de soins de santé là où vous résidez? Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
* Et comment évalueriez-vous l’accès aux services de soins de santé? Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
* Quels sont les principaux défis liés aux soins de santé dans votre région?
* Est-ce que quelqu’un a entendu parler de récents engagements du gouvernement du Canada ou d’annonces faites par ce dernier en matière de soins de santé?
  + SONDER : Avez-vous entendu quoi que ce soit au sujet des négociations entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur le financement des soins de santé?
    - SI OUI : Qu’avez-vous entendu? Quelles ont été vos impressions concernant ces négociations?
* En ce qui concerne les soins de santé, le gouvernement du Canada est-il généralement sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie? Pourquoi dites-vous cela?
  + SI SUR LA MAUVAISE VOIE : Que pourrait faire le gouvernement fédéral pour se mettre sur la bonne voie?

**MESURES VISANT À RENDRE LA VIE PLUS ABORDABLE – SOUTIEN DU GOUVERNEMENT (30 minutes)** Résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans

Nous allons maintenant aborder le sujet de l’abordabilité du logement et du coût de la vie…

* Quels sont quelques-uns des problèmes liés à l’abordabilité du logement et du coût de la vie ayant une incidence sur votre vie au quotidien?
* Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet des mesures que prend le gouvernement fédéral pour rendre le prix des logements plus abordable?
  + SI OUI : Qu’avez-vous, vu, lu ou entendu à ce sujet?
* Avez-vous récemment été confronté à des problèmes relatifs au logement?
  + SI OUI : Croyez-vous qu’il y ait quelque chose que puisse faire le gouvernement du Canada pour venir en aide aux personnes confrontées aux problèmes que vous venez de décrire? Si oui, que peut-il faire?
* Y a-t-il autre chose que pourrait, à votre avis, faire le gouvernement pour rendre le logement plus abordable dans l’intérêt des Canadiens?
  + Et dans l’intérêt des locataires? Et de celui des candidats à l’achat d’une première propriété?
* Quels sont quelques-uns des principaux défis auxquels vous avez récemment été confrontés relativement à la gestion de votre coût de la vie?
* Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet d’initiatives du gouvernement fédéral pour aider à réduire le coût de la vie?
  + SI OUI : Qu’avez-vous, vu, lu ou entendu à ce sujet?
* Quelles mesures souhaiteriez-vous que prenne le gouvernement pour aider les jeunes Canadiens à faire face au coût de la vie?

**EMPLOI (30 minutes)** Résidents du Canada atlantique âgés de 18 à 34 ans

Passons à un autre sujet. J’aimerais maintenant parler du marché de l’emploi plus particulièrement…

* Comment évalueriez-vous la situation sur le marché de l’emploi au Canada? Est-elle bonne, mauvaise ou entre les deux? Pourquoi?
* En pensant à ce que sera la situation sur le marché de l’emploi dans cinq ans, pensez-vous qu’elle sera pire, meilleure, ou la même? Qu’est-ce qui vous fait dire cela? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
* Vous projetant dans cinq à dix ans…
  + Quelles sont les compétences qui, selon vous, seront les plus recherchées?
  + Pour ceux et celles d’entre vous qui sont sur le marché du travail ou qui cherchent à l’intégrer, dans quelle mesure êtes-vous confiant(e), le cas échéant, de pouvoir avoir un bon emploi d’ici cinq à dix ans? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
* Diriez-vous que le gouvernement du Canada est sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie lorsqu’il s’agit de s’assurer que les travailleuses et les travailleurs obtiennent les formations axées sur les compétences nécessaires au maintien de leur compétitivité? Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
* Diriez-vous que le gouvernement du Canada est sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie en ce qui concerne la création d’emplois de qualité au Canada?
* Avez-vous connaissance de ce que fait le gouvernement du Canada pour aider à créer des emplois, à fournir des formations axées sur des compétences ou pour soutenir les travailleurs?
* Que devrait faire le gouvernement du Canada pour aider?

**MARCHÉ DE L’EMPLOI – VÉHICULES ÉLECTRIQUES (20 minutes)** Ontario

Passons à un autre sujet

* Diriez-vous que le gouvernement du Canada est sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie en ce qui concerne la création d’emplois?
* Et pour ce qui est de créer des emplois dans l’industrie automobile plus particulièrement?
* Pouvez-vous citer quelques exemples de mesures prises par le gouvernement fédéral pour venir en aide à l’industrie automobile? Que pensez-vous de ces mesures?
* Quelqu’un parmi vous a-t-il récemment eu connaissance de nouvelles d’actualité du gouvernement du Canada en lien avec les véhicules électriques?

J’aimerais maintenant vous montrer deux annonces du gouvernement relatives à des investissements dans le domaine des véhicules électriques.

**AFFICHER À L’ÉCRAN :**

1. Les gouvernements fédéral et ontarien ont récemment annoncé que Honda Canada investira 15 milliards de dollars pour la construction de quatre nouvelles usines de fabrication dans le secteur des véhicules électriques en Ontario. Ces usines comprendront une nouvelle usine d’assemblage de véhicules électriques ainsi qu’une usine de fabrication de batteries. La nouvelle usine d’assemblage produira jusqu’à 240 000 véhicules par année. On estime que cet investissement créera directement et indirectement des milliers d’emplois dans plusieurs secteurs, notamment ceux de l’industrie manufacturière, de la construction, des fournisseurs de pièces automobiles, ainsi que de la recherche et du développement.
2. Le gouvernement fédéral et le gouvernement de l’Ontario ont récemment annoncé le projet de modernisation et d’agrandissement de l’usine de la Goodyear Tire and Rubber Company, d’une valeur de plus de 575 millions de dollars, à Napanee, en Ontario. Le financement fédéral maximal de 44,3 millions de dollars aidera Goodyear à créer, de bout en bout, un processus de fabrication écoénergétique et à augmenter sa capacité de production, notamment en matière de pneus pour véhicules électriques et tout-terrain. Le projet créera 200 nouveaux emplois manufacturiers hautement spécialisés d’ici 2027 et garantira plus de 1 000 emplois à Napanee. Ce projet permettra à l’usine Goodyear de Napanee d’atteindre l’objectif de zéro émission d’ici 2040 tout en aidant le Canada à réaliser son objectif d’une économie carboneutre d’ici 2050.

* Que pensez-vous de cette charte?
* Quels seront, selon vous, les impacts de cet investissement? En quoi cet investissement impactera-t-il l’économie de l’Ontario?
  + AU BESOIN : Et sur le plan de la création d’emplois? Pensez-vous que la création d’emplois dans les nouvelles usines puisse directement ou indirectement vous impacter, impacter une personne que vous connaissez, ou avoir un impact au sein de votre collectivité?
    - SI NON : Croyez-vous que vous puissiez, que quelqu’un que vous connaissez puisse, ou que votre collectivité puisse en bénéficier autrement?
      * SI OUI : Comment?

Le gouvernement affirme consentir à ces investissements dans le but d’aider le Canada à devenir un chef de file dans le secteur des véhicules électriques.

* D’après vous, le Canada serait-il en voie d’atteindre cet objectif? Pourquoi?
* Est-il important que le Canada devienne un chef de file dans ce secteur? Pourquoi ou pourquoi pas?
* Avez-vous des questions concernant cet investissement?

**CONCLUSION (5 minutes)** Tous les lieux

Avant de conclure, y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez dire au gouvernement fédéral? Il peut s’agir de précisions sur les sujets abordés aujourd’hui ou d’un sujet que vous jugez important, mais dont nous n’avons pas discuté.

## Guide du modérateur anglais

**MASTER MODERATOR’S GUIDE**

**JULY AND AUGUST 2024**

**INTRODUCTION (10-15 minutes)** All Locations

* All Locations Moderator or technician should let participants know that they will need pen and paper in order to take some notes, jot down some thoughts around some material that we will show them later in the discussion.

British Columbia Impacted by Fires, Floods and/or Droughts Throughout the evening, we will talk about some of your experiences and perspectives regarding natural disasters. We understand that this may be a sensitive subject for you to discuss.   
  
British Columbia Impacted by Fires, Floods and/or Droughts Your insights will help the Government of Canada to better support people like you who are impacted in some way due to extreme weather events or natural disasters, like wildfires or flooding. These impacts have a wide range, from health impacts to things like poor air quality, daily disruptions, to more serious impacts like being evacuated from homes and communities.

British Columbia Impacted by Fires, Floods and/or Droughts If you don’t feel comfortable answering a question, that’s okay, but we hope that you do share your experiences with us.

**GOVERNMENT OF CANADA IN THE NEWS (5-10 minutes)** Western Canada Prospective Homeowners, Calgary, Greater Toronto Area, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Eastern Ontario, British Columbia Impacted by Fires, Floods and/or Droughts, Western Canada/Atlantic Canada Ages 18-34, Quebec

* Western Canada Prospective Homeowners, Calgary, Greater Toronto Area, Eastern Ontario, British Columbia Impacted by Fires, Floods and/or Droughts, Western Canada Ages 18-34, Quebec What have you seen, read, or heard about the Government of Canada in the last few days?
  + Where did you read, see, or hear this news?
* Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Eastern Ontario IF NOT MENTIONED: Have you heard anything related to the Government of Canada potentially evacuating Canadians from conflict zones?
  + IF YES: What have you heard?
  + IF NO: Have you heard anything about the Government of Canada potentially evacuating Canadians from Lebanon?
    - IF YES: What have you heard?

**PRIORITIES AND PERFORMANCE (15 minutes)** Western Canada Prospective Homeowners, Calgary, Western Canada Ages 18-34, Quebec

* What does the Government of Canada do well?
* What does the Government of Canada need to improve on? Why do you feel this way? Quebec Why do you say that?
* In your opinion, what are the top issues prospective homeowners are facing that the federal government should be prioritizing? Western Canada/Atlantic Canada Ages 18-34, Quebec Why are these issues important to prioritize?

**HOUSING****(40-45 minutes)** Western Canada Prospective Homeowners, Calgary, Greater Toronto Area, Eastern Ontario

* How would you describe the housing situation in your community? What are the biggest challenges when it comes to housing?
* What factors do you believe have had the greatest impact on the current state of the housing market in Canada? Please explain your thoughts.
  + IF NOT MENTIONED: How has inflation affected the housing market? What about the pandemic? What about interest rates?
  + IF NOT MENTIONED: In what ways, if any, have the policies of the current government impacted the housing market?
  + IF NOT MENTIONED: In what ways, if any, has immigration had an impact on the housing market?
* Relative to other areas in Canada, would you say the housing market in your community is better, worse, or about the same?
* Have you seen, read, or heard anything from the Government of Canada about what it is doing to address housing?
  + IF YES: What have you heard?

The Government of Canada introduced a plan to address the housing crisis as part of the federal budget. The plan lays out a strategy to unlock 3.87 million new homes by 2031. We will go over some of the measures the Government of Canada is proposing to **help Canadians get into their first home**.

SHOW ON SCREEN

* Allowing 30-year mortgages for first-time homebuyers purchasing new builds
* Leveraging the Tax-Free First Home Savings Account, which is a registered savings account that allows Canadians to contribute up to $8,000 per year, and up to a lifetime limit of $40,000, towards their first down payment.
* Increasing the Home Buyers' Plan limit, which allows you to withdraw from your Registered Retirement Savings Plan (RRSP) to buy or build a qualifying home for yourself from $35,000 to $60,000.
* What do you think of these measures?
  + Do you think they will have an impact on the supply of homes in Canada?
  + What about the affordability of homes?
  + Will they make it easier to own a home?

Now, we will now go over some additional measures that the Government of Canada is proposing to **make it easier to own or rent your home**.

SHOW ON SCREEN

* Cracking down on illegal short-term rentals (e.g. Airbnb)
* Calling on fintech companies, credit bureaus, and lenders to build the ecosystem that will give renters the option to include their rental payment history in their credit scores, helping renters qualify for a mortgage and better rates
* Creating a Canadian Renters’ Bill of Rights to protect renters and provide a clear history of apartment pricing so renters can bargain fairly, crack down on renovictions, and create a nationwide standard lease agreement
* Launching a $15-million Tenant Protection Fund which will provide funding to legal services and tenants' rights advocacy organizations to better protect tenants against unfairly rising rent payments, renovictions, or bad landlords
* Extending the ban on foreign homebuyers by two years
* Restricting the purchase and acquisition of existing single-family homes by very large, corporate investors
* What do you think of these measures?
  + Do you think they will have an impact on the supply of homes in Canada?
  + What about the affordability of homes?
  + Will they make it easier to own a home?

**Co-op housing**

* Show of hands, how many of you know what co-op housing is? How would you describe it?
* Have you seen, read, or heard anything from the Government of Canada related to co-op housing?
  + IF YES: What have you heard?

The federal government launched a new Co‑operative Housing Development Program. The $1.5 billion program will provide loans and contributions to build and grow co-ops across Canada. The program will build thousands of new co-op homes by 2028. Co-operative housing, often referred to as “co-ops”, are managed by the people who live in it, with no outside landlord. Co-ops are generally more affordable than other private rental housing.

* What do you think about this investment into co-op housing? Positive, negative, neutral?
* How many of you would consider living in co-op housing?
* Would you say these measures put the Government of Canada on the right track or wrong track when it comes to addressing the housing issues that Canadians face? What makes you say that?
* Do you have any questions about these measures? Is anything unclear?
* What else, in your opinion, should the Government of Canada be doing to address the housing issues that individuals in your community face?

**HOME ENERGY LABEL DESIGN (45 minutes)** Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario

Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario Now we would like to ask you about home energy labels.

* Ontario Before we get started, does anyone own a home?
  + Is anyone planning to buy a home within the next two years?
* Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Before we get started, is anyone familiar with home energy labels?

Ontario Is anyone familiar with home energy labels?

* IF YES: Can you explain what they are?
* IF YES: Has anyone ever received or come across a home energy label?
  + IF YES: How did that come about?

Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario Here is a brief description: A home energy label is designed to help you better understand a home’s energy performance. It can help you make decisions when buying or renting, take action to reduce your home’s energy use and greenhouse gas emissions, and potentially increase the value of your home once energy efficiency improvements are made.

* Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario What information would you want a home energy label to tell you about your home?
  + Western Canada Prospective Homeowners AS NEEDED: For example, how energy efficient your home is, how much energy it uses overall and/or your home’s energy source (e.g. oil, electricity, natural gas), your home’s estimated energy costs (the amount you spend on energy bills to heat or power your home), your home’s greenhouse gas emissions, the potential to improve your home’s energy efficiency through upgrades/renovations, etc.?
  + Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners Would you be interested in how energy efficient your home is or how much energy it uses overall and/or by source (e.g. oil, electricity, natural gas)?
  + Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners Would you be interested in your home’s estimated energy cost (the amount you spend on energy bills to operate your home)?
  + Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners Would you be interested in your home’s greenhouse gas emissions?
  + Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners Would you be interested in the potential to improve your home’s energy efficiency through upgrades/renovations?
  + Ontario Would you be interested in:
    - How energy efficient your home is?
    - How much energy it uses overall and/or by source (e.g. oil, electricity, natural gas)?
    - Your home’s estimated energy cost (the amount you spend on energy bills to operate your home)?
    - Your home’s greenhouse gas emissions?
    - The potential to improve your home’s energy efficiency through upgrades/renovations?
* Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario What kind of [energy] cost information would you be most interested in seeing?
  + Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners[PROMPT] AS NEEDED: For example, how much your current annual energy costs are, how much your annual energy costs would be if you made upgrades, how much money you could save by making upgrades, how long it would take for the cost of making these upgrades to pay off, etc.?
  + Ontario Would you be interested in:
    - How much your current annual energy costs are?
    - How much your annual energy costs would be if you made upgrades?
    - How much money you could save by making upgrades?
    - How long it would take for the cost of making these upgrades to pay off?

Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario The Government of Canada has a program called EnerGuide, where individuals can get an evaluation of their home to help them understand how it uses energy now and identify retrofits to help improve energy efficiency. An energy advisor assesses the entire home and provides an EnerGuide rating and an energy efficiency report. The advisor also provides a label that is an official record of the home’s energy performance, and can provide helpful information when making decisions about buying, selling, or renovating one’s home.

Now let’s look at Canada’s current EnerGuide home energy label.

SHOW IMAGE 1 – ENERGUIDE LABEL ON SCREEN

* Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario What are your initial reactions to the label?
  + PROMPT: What comes to mind when you see this label? What do you think this label is saying about this home?
* Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario Do you find it easy or difficult to understand the information presented on the label?
  + PROMPT: What do you find is particularly easy or difficult to understand? Why?
* Western Canada Prospective Homeowners, Ontario Would this label help you make decisions about a home you were considering buying?
  + IF YES: How would this label influence your decision-making? What might you do differently based on the information you see on the label?
* Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners (IF THERE IS ENOUGH TIME) What information on the label is most or least useful?
* Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners Would this label help you make decisions about your home’s energy use?
  + IF YES: How might this label influence your decision-making?
* Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners Would you change anything about this label to make it more useful for taking action to reduce your home’s energy use?
  + PROMPT: Would you make any changes to the label design? What about the information itself?
* Western Canada Prospective Homeowners Would you change anything about this label to help you make decisions about a home you were considering buying?
  + PROMPT AS NEEDED: Would you make any changes to the label design? What about the information itself?
* Ontario Would you change anything about this label to make it more useful for informing decisions about buying, renting, or renovating a home?
  + PROMPT: Would you make any changes to the label design or presentation? Would you add, change or remove any of the information?
* Western Canada Prospective Homeowners Let’s imagine you see this label for a house you are considering buying. What would your next steps be, based on this label?

Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario Let’s imagine scenarios where you’ve received this label, such as when planning to renovate your home to make it more energy efficient, or when planning to sell your home.

* Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario What would your next steps be, based on this label?
  + Ontario If you were planning to renovate your home?
  + Ontario If you were considering buying or renting the home?

Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario Now let’s look at some home energy labels from other countries around the world. You’ll be presented with several energy ratings on the screen and then asked a few questions about them. Please take note of your reactions to them, such as what you like or dislike about the look and feel, how clear they are, and how useful they are.

SHOW IMAGE 2 – OTHER LABELS ON SCREEN

* Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario What do you like or dislike about the different labels?
* Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario Which rating is most useful?
  + Prompt: Why do you say that?
* Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario Which rating scale is easiest to understand?

[Now] I’m now going to show you an image with all the labels you’ve seen today.

SHOW IMAGE 3 - ALL LABELS ON SCREEN

* Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario From all the labels that we’ve shown you today, which one would be the most useful for making decisions about a home or homes that you were considering buying?
  + Prompt: Why do you say that?
* Western Canada Prospective Homeowners, Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners, Ontario (IF THERE IS ENOUGH TIME) Do you have any overall comments about the different designs?

**ENERGY OUTLOOK (20 minutes)** Calgary

Now I’d like to change topics and talk about the oil and gas sector…

* How important, if at all, is the oil and gas sector to Alberta’s economy?
* How would you describe the current state of the oil and gas sector in Alberta?
* How important, if at all, is it for the Albertan economy to diversify beyond oil and gas? Why?
  + Which sectors will be most important for the future Albertan economy?
    - AS NEEDED: Do you see other energy sectors (aside from oil and gas) as being important for Alberta’s future economy?
      * IF YES: Which one(s)? What makes you say that?
      * IF NO: What makes you say that?
* Has anyone heard the term “sustainable jobs” before? What does it mean?
* What comes to mind when you think about sustainable jobs in the clean energy sector?
  + Do you think the creation of sustainable jobs in the clean energy sector would benefit the Albertan economy? What about you and your family? Why or why not?

**ELECTRICITY GRID (25 minutes)** Calgary

Now I’d like to focus on electricity…

* Is there anything the Government of Canada could do to support the reliability of the electricity grid to reduce the risk of power outages (such as during extreme temperatures when there is high power demand)?
* Have you seen, read, or heard anything about what the Government of Canada is doing when it comes to the electricity grid?
  + IF YES: What have you heard?
* Do you think the Government of Canada is on the right or wrong track when it comes to its approach to the electricity sector? What makes you say that?

CLARIFY AS NEEDED:

The Government of Canada is investing in clean electricity and clean technologies to help reduce emissions.

* What comes to mind when you think of clean electricity? What about clean tech?
* Should the Government of Canada be encouraging investments in clean electricity? What about in clean tech?
  + CLARIFY AS NEEDED: This could include investments in building power grids that use clean energy sources (like wind, solar, and hydroelectric), and providing incentives for the adoption and manufacturing of clean technologies (like solar panels and wind turbines), to name a few.
* Do you see any positives or benefits from the Government of Canada encouraging investments in clean electricity and clean tech?
* Do you have any concerns about the Government of Canada encouraging investments in clean electricity and clean tech?
* Do you think more clean electricity and clean tech will lead to more risks of power outages, fewer risks, or do you think these risks will stay about the same? What makes you say that?
* Do you think developing the clean electricity sector will have a positive impact, a negative impact, or no impact on you personally? What about on workers in Alberta?

**AFFORDABILITY MEASURES (55 minutes)** Great Toronto Area

Now I’d like to move away from housing and talk about other costs…

**Groceries**

* How would you describe the cost of groceries in Canada? Would you say that prices have been increasing, decreasing, or staying about the same?
  + IF INCREASING: What’s behind the increase in grocery prices?
* Have you seen, read, or heard anything from the Government of Canada about what it is doing to address the cost of groceries?
  + IF YES: What did you see, read, or hear? Where did you see, read, or hear this?

The Government of Canada has announced it is taking steps to stabilize the cost of groceries by monitoring big grocers, increasing competition and tackling shrinkflation.

* What are your reactions to this?

The Government of Canada held a meeting with the heads of Canada’s major grocery chains where they agreed to support the federal government in its efforts to stabilize food prices.

* Do you think grocery stores will follow-through on taking targeted actions to help stabilize prices? Why or why not?
* The Grocery Task Force will investigate cases of “shrinkflation.” What is “shrinkflation?” Have you heard this term before?

CLARIFY AS NEEDED “Shrinkflation” occurs when the size of a product is reduced while its price stays the same or increases.

* Has anyone here noticed instances of shrinkflation when shopping for groceries?
* How do you feel about the Government of Canada creating a task force that will investigate instances of shrinkflation? What impact, if any, do you think this could have?
* Do you believe these actions related to groceries will help make life more affordable for Canadians? Why or why not?

**Junk fees**

* Has anyone heard of “junk fees”?
  + IF YES: What are they? Can you give any examples?
* Can you name some examples of additional fees that are added to the cost of a purchase or service that aren’t included in the actual price or service description?
  + AS NEEDED: What about things like additional fees charged when you purchase a ticket to an event or concert? Additional baggage fees when you purchase a plane ticket? Various fees charged by banks, such as transaction fees? Cancellation fees when wanting to switch to a different internet or phone plan? International roaming charges (e.g. a daily roaming fee while in the U.S.)? These kinds of fees are sometimes called “junk fees”.
    - Now that I’ve provided some examples can you think of any other examples?
* Have you seen, read, or heard anything from the Government of Canada about what it is doing to address junk fees?
  + IF YES: What did you see, read, or hear? Where did you see, read, or hear this?

The Government of Canada has announced it is cracking down on junk fees and making things like Internet and cell phone plans cheaper. The federal government is strengthening existing tools and creating new ones, including through reforming competition law.

* What are your reactions to this?
* Now thinking about the measures to help tackle high grocery costs and junk fees, do these actions change the way you view the Government of Canada’s management on affordability? Why or why not?
* Do you have any questions on these measures? Is anything unclear?

**MORTGAGES (50 minutes)** Quebec/Ontario/New Brunswick Current Homeowners

When we asked you to join our discussion this evening, each of you said you owned your home …

* Would you say that your current mortgage payments are affordable? Why or why not?
* Are you aware of any support or services you can access to manage your mortgage or plan for its renewal?
  + IF YES: What are they?
* Where would you go to learn more about mortgage relief measures that are available to you?
  + IF NOT MENTIONED: What about the Government of Canada?
* What role should the Government of Canada play in supporting homeowners renewing their mortgages?

PROMPT:

Last fall, the Government of Canada announced the Canadian Mortgage Charter. The charter outlines guidelines and expectations for mortgage lenders to offer reasonable and tailored assistance to borrowers in need. It aims to ensure that those struggling with mortgage payments get timely and fair support from their mortgage lender, using all available resources to help them during tough times.

* What are your reactions to this?
  + In general, what impact do you think the Canadian Mortgage Charter might have?

We’ll now go through specific elements of the Charter …

SHOW ON SCREEN:

**The Canadian Mortgage Charter**

Canadians can expect the following:

1. **Extending Mortgage Payment Periods for Those in Need:** Homeowners facing financial challenges can have their mortgage payment period extended temporarily.
2. **No Extra Fees for Help:** Banks will not charge extra fees for measures that help homeowners struggling with their mortgages.
3. **Ease in Switching Lenders at Renewal:** If you have an insured mortgage, you won't need to go through a new qualification process when switching to a different lender at the time of renewing your mortgage.
4. **Early Communication about Mortgage Renewal:** Banks will contact homeowners 4-6 months before their mortgage is due for renewal to discuss different options.
5. **Flexible Payment Options for Struggling Homeowners:** Homeowners facing financial difficulties can make large one-time payments or sell their homes without facing penalties, to avoid increasing their loan amount.
6. **No Compound Interest During Hard Times:** If the relief measures cause the mortgage balance to temporarily increase, banks won't charge extra interest on the added interest amount.

* What are your reactions to each of these measures?
  + Are there any measures you think might benefit you in the future?
    - IF YES: Which ones?
* Do you have any questions about any of these measures?
* Would you say that the Canadian Mortgage Charter is on the right track or wrong track when it comes to supporting mortgage holders? Why or why not?
* Is there anything in this list you think the Government of Canada should not be doing? Why do you feel this way?
* Is there anything not included on this list that you think the Government of Canada should add?
* How do you think the Canadian Mortgage Charter might impact your mortgage?
  + What about your renewal process?
* What else would you like to see from the Government of Canada when it comes to supporting mortgage holders?

**NEWS CONSUMPTION (35 minutes)** Western Canada Ages 18-34

* What are your primary sources for news? [PROBE FOR: TV news, radio, social media, friends/family]
  + How would you rate your level of trust in the news sources you use?
  + How do you go about deciding whether a news source is trustworthy or not?
* How important is social media as a source of information for you?
  + Are there any specific topics or types of information you rely on social media for?
* What type of content do you typically engage with the most? Can you provide any examples?
  + Why is this type of content the most engaging to you?
* If you were looking for news about the Government of Canada, where would you expect to get that information? Why?
* Do you ever turn to Government of Canada sources for news or information? Why or why not?
* I want to ask you some questions about social media use and the information you’re likely to encounter online….
* How often do you come across information online where you’re unsure whether it’s true or false?
* Who here is familiar with the terms “misinformation” and “disinformation?” What do these terms mean? How do they differ?
* CLARIFY: The difference between these two terms is that misinformation is information that is incorrect or misleading, whereas disinformation is false information deliberately spread to deceive people.
* Are you concerned about the spread of misinformation or disinformation online? What makes you say that?
* Can you share any examples of misinformation or disinformation you’ve seen online?
  + Where did you see this information? Do you remember where the information came from?
  + Did you take any steps to find out whether it was true or not? What steps did you take?
  + What sources of information or people would you likely turn to in order to help you make your decision?
* What do you think should happen to combat misinformation or disinformation online?
  + Do digital platforms like Facebook and Google have a responsibility to ensure the accuracy of news and information on their platforms? Why/why not?
    - What should they do, if anything?
  + Does the federal government have a role in combating misinformation and disinformation online? Why/why not?
    - What should they be doing, if anything?

**CONSUMER PROTECTION (50 minutes)** Eastern Ontario

Now I’d like to talk about the cost of living more broadly…

* How would you describe the current cost of living?
* Which of your regular expenses, other than the cost of rent or mortgage payments, are a source of stress for you? Why?
  + PROMPT: What about groceries, gas, utilities, or telecom bills?
  + Have these costs gone up recently?
    - IF YES: Why do you think this is happening?
* What level of responsibility, if any, do you think private industry/corporations have for the rising costs that we’ve been discussing?
  + As far as you know, what are your rights as consumers?
  + As far as you know, what are some ways you can protect yourself?
    - How confident are you in your ability to defend your rights and interests as a consumer on your own?
* Are you aware of any rules or regulations corporations must follow when it comes to things like pricing and consumer protection?
* Generally speaking, do you feel corporations do a good job or a poor job of protecting consumers? Why?
  + Why do you feel this way? PROMPT: Does it depend on the industry?
* What obligations *should* corporations have to consumers?
* What role do you think the Government of Canada plays in protecting your rights and interests as consumers?
* Are you confident in the Government of Canada's ability to protect your rights and interests as consumers? Why or why not?

* What should the Government of Canada do to protect you as a consumer? What specific actions should they take to protect your rights?
* Has anyone heard of any of these terms: “shrinkflation”, “skimpflation” or “junk fees”?
  + IF YES: What do they mean?

CLARIFY AS NEEDED

“Shrinkflation” occurs when the size of a product is reduced while its price stays the same or increases.

“Skimpflation” occurs when inferior ingredients are used to produce or manufacture what appears to be the same product.

“Junk fees” are additional fees that are added to the cost of a purchase or service that aren’t included in the actual price or service description. Examples include additional fees charged when you purchase a ticket to an event or concert, additional baggage fees when you purchase a plane ticket, various fees charged by banks, such as transaction fees, and so on.

I’m going to show you a list of actions the Government of Canada is taking to protect consumer rights and interests.

SHOW ON SCREEN

* **Strengthening the Competition Act**: made changes to the Competition Act to enhance the Competition Bureau’s ability to to prevent unfair business practices, stop anti-competitive behaviors, and enforce greater penalties for companies that abuse their market dominance.
* **Stabilizing the cost of groceries:** taking steps to stabilize the cost of groceries by monitoring big grocers, increasing competition and tackling shrinkflation and skimpflation.
* **Creating the Grocery Code of Conduct:** working with provinces, territories and grocers to develop a grocery code of conduct that will create new rules for grocery retailers about fees they can charge suppliers and how they will deal with disputes. All five major grocers have agreed to accept its adoption.
* **Tackling telecommunications prices:** developed an online tool that helps Canadians get more affordable telecommunications services by tracking the prices of plans and services.
* **Cracking down on junk fees:** taking steps to reduce the unnecessary fees Canadians pay and making things like Internet and cell phone plans cheaper.
* **Developing codes and standards for charging and fuelling stations**: developing and implementing a set of codes and standards for retail zero-emission vehicle (ZEV) charging and fuelling stations to ensure consumers get what they pay for.
* **Creating a ‘Right to Repair’ policy**: gathering feedback to create a policy that will give consumers more repair options for things like home appliances and electronics. This may include things like requiring manufacturers to provide repair manuals and spare parts, and supporting authorized, independent, and self-repairs to extend a product’s life and save consumers money.

POLL: Now I’d like you to select the ones that you think will have the greatest impact on protecting your rights and interests as consumers. You can select up to 3 options. If you don’t think any will have a positive impact, don’t select any.

* Strengthening the Competition Act
* Stabilizing the cost of groceries
* Creating the Grocery Code of Conduct
* Tackling telecommunications prices
* Cracking down on junk fees
* Developing codes and standards for charging and fuelling stations
* Creating a ‘Right to Repair’ policy
* MODERATOR TO GO THROUGH SELECTIONS: Why did you select this measure?
* What are your overall thoughts on this list of actions?
* Do you have any questions about the actions on this list?
* Is there a better or clearer term that the federal government should use to refer to “junk fees”?
* Is there anything on this list that you think the Government of Canada should not be doing? Why?

**CLIMATE CHANGE IMPACTS (45 minutes)** British Columbia Impacted by Fires, Floods and/or Droughts, Western Canada Ages 18-34

Now I’d like to move to a different topic…

* How concerned are you, if at all, about the potential impacts of climate change? Why do you feel this way?
* What comes to mind when you think about the potential impacts of climate change?
  + Does climate change have any impacts on things like wildlife, extreme weather, extreme temperatures, floods, droughts, or wildfires?
    - IF YES: As far as you know, what impacts does it have?
    - IF NO: Why do you feel this way?
      * IF NOT MENTIONED: Has climate change played a role in increasing the frequency and severity of extreme weather events in Canada, such as floods and wildfires?
        + IF YES: How?
        + IF NO: Why do you feel this way?
* Have you seen any of these impacts of climate change in your daily life or in your community?
  + IF YES: What have you seen?
* Over the next few decades, do you expect your community to be any more at risk of climate change?
  + Western Canada Ages 18-34 IF YES: Why do you expect that?
* How prepared, if at all, is your community to handle these potential impacts of climate change?
* In the past 12 months, have you or a family member taken any measures to prepare your household for any potential impacts of climate change?
  + Western Canada Ages 18-34 IF YES: What measures have you taken?
* What impact is climate change having on Canadians’ health, if any?
* Have you heard of anything the federal government is doing to prepare for the impacts of climate change? What would you want them to do?
  + - AS NEEDED: What about the Government of Canada’s response to natural disasters more broadly – have you seen, read, or heard anything about what the federal government has done?
      * Do you think the federal government is on the right or wrong track when it comes to responding to natural disasters?
* Western Canada Ages 18-34 When it comes to preventing natural disasters like those we’ve been discussing, do you believe that reducing Canada’s greenhouse gas emissions can have an impact?
  + - IF YES: Why? Would it be a major or minor impact?
    - IF NO: What makes you feel that way? What, in your view, would have an impact?

British Columbia Impacted by Fires, Floods and/or Droughts Now I’d like to turn specifically to wildfires…

* What have you seen, read, or heard about the Government of Canada when it comes to responding to the wildfires in British Columbia?
  + How would you describe the Government of Canada’s response to the wildfires? Would you say their response has been on the right track or the wrong track?
    - Why do you say that?

**NATURAL DISASTER EXPERIENCES (50 minutes)** British Columbia Impacted by Fires, Floods and/or Droughts

In the following section, we will dive more into your personal experiences and perspectives regarding natural disasters. Again, we understand that this may be a sensitive subject for you to discuss.

If you don’t feel comfortable answering a question, that’s okay, but we hope that you do share your experiences with us.

* By a show of hands, how many of you have experienced any minor disruptions due to extreme weather events or natural disasters?
  + PROMPT: Have you ever had to change your daily routines or habits, like taking a different route?
  + PROMPT: What about taking any precautions to protect yourself, like wearing a mask or limiting time outside due to wildfire smoke?
* By a show of hands, how many of you have experienced more serious impacts from extreme weather events or natural disasters, like getting an evacuation alert or being evacuated from your homes?
* Has your mental health, physical health, or overall wellbeing been impacted by your experiences with extreme weather events or natural disasters?
  + IF YES: Can you describe how this has affected your mental health, physical health, or overall wellbeing?
  + IF YES: Did these impacts only affect you during the event, or did they have any lasting effects on your mental health, physical health, or overall wellbeing?

We’d like you to think about the experiences you’ve had with extreme weather events or natural disasters, and the experience of anyone who you cared for during these events – such as a child, an elderly relative, someone with a disability or health condition, or anyone else.

We want to know about your ability to access health services and support during these events, whether you stayed in your home community or were evacuated to another community.

This includes access to doctors, healthcare professionals, community services like Alcoholics Anonymous, domestic violence care, prescription refills, dietary-specific foods, cultural foods, fresh water, or reliable internet. Health services and supports may also mean other things to you. With this in mind…

* Did you and those you care for have the supports and services that you needed to support your physical and/or mental health?
  + IF YES: Can you please describe the supports and services you (or the people you care for) used during this time?
  + IF NO: What supports or services were you (or the people you care for) missing during the event?
* For everyone here, what physical and/or mental health supports or services do you wish you had during that time?
  + CLARIFY AS NECESSARY: These supports or services could be things that you would have liked to have had available for yourself, or for others in your community, but to your knowledge were not available.

After evacuations, people may find their usual health services and supports are no longer available in their home communities. Even if they stay in their home communities, they may need new or different physical or mental health services and supports for themselves and those they care for after a natural disaster.

* So, after the event you experienced, whether you were evacuated or not, did you find you lacked the information, services, or supports you needed to take care of your physical or mental health and the health of those you care for in the aftermath? (PROMPT AS NEEDED): As we just discussed, these supports and services might be things like access to a doctor, other health care professionals, or services provided in the community. It could also mean something like having reliable internet access, being able to refill your prescriptions, or being able to access things like healthy foods for people with dietary restrictions or cultural foods, or even access to fresh, clean water. Health services and supports might also mean something else to you as well.
  + IF YES: Can you describe what services you were missing?
    - How did you cope without these services or supports?
      * PROMPT: What did you do instead?
      * PROMPT: How did not having access to these services affect you (or the people you care for)?

Today, there are many ways to communicate and get information – from traditional media like print, TV, radio and telephone to various online and social media platforms and apps.   
  
During crises like floods or wildfires, it can be a challenge for authorities to ensure key messages reach everyone quickly, that people trust those messages, and act promptly to protect themselves and those they care for.

* Thinking about your experience, do you recall any public health messaging or guidance that helped support you and those you care for during this time?
* PROMPT: Did you encounter any public health advice on things like how to prepare for the event, for evacuation, or how to take care of your own physical and mental health, or the health of those you care for during this time?
* IF YES: Can you tell us more about the public health messaging or guidance you remember?
* Was it helpful to you?
  + - * IF YES: Can you describe how it helped you during this time?
      * IF NO: Can you describe why it wasn’t helpful?
  + IF NO: What kinds of public health advice would have helped you during the event?
  + PROMPT: Who would you expect to get this kind of helpful advice from?
* Thinking about after the event, did you get any public health information or advice that helped you settle back into your routine and community?
* For those who experienced evacuation, do you remember getting any advice about whether your home and community were safe to return to, and what that meant for you?
  + PROMPT: For example, did you get advice on how to tell whether your well water was safe to drink or what to do if there was damage inside your home (such as from mould or soot)?
    - IF YES: Where did you receive this advice or information?
    - IF NO: What kind of information or advice would have been helpful to you when returning home?
* Is there anything else about your experience that you wanted to share that we didn’t ask about?

**IMMIGRATION (45 minutes)** Quebec, Ontario

Now I’d like to have a discussion about immigration in Canada.

Ontario I want to start off by having a discussion about immigration in Canada.

* Have you heard, read or seen anything lately about immigration?
  + IF YES: What was it and where did you hear it?
* Overall, how would you describe the current state of the immigration system in Canada?
* What do you think are some of the benefits of welcoming new immigrants to Canada?
  + What about to the province of Quebec, specifically?
  + Ontario What about to the province of Ontario, specifically?
* Do you have any concerns about welcoming new immigrants?
  + IF YES: What are your concerns?
    - Ontario What should the Government of Canada do to address these concerns?
* What should the Government of Canada do to address these concerns?
* Do you think the Government of Canada should increase, decrease, or keep the rate of immigration at about the same level? Why?
  + IF INCREASE OR DECREASE: What impacts would this have in Canada, either socially or economically?

Managing Canada’s immigration system is complex. Every year, the federal government sets immigration levels in order to respond to several competing priorities.

I want to show you a list of reasons some people may give in support of increasing immigration to Canada. We’ll read through the list first and then I will ask you to rank them based on which one you feel is the **most compelling (1)** to **least compelling (5)**.

**SHOW ON SCREEN**

* More workers are leaving the workforce than there are entering the workforce, and this impacts all Canadians.
* Immigration helps to offset the effects of an aging population and low birth rates in Canada.

* When our pension and health care systems were designed 50 years ago, we had 7 workers per retiree to generate the tax revenues to fund them. Today we are down to 3 workers per retiree. Without newcomers, it could drop to just 2 workers in the decades ahead.
* We don’t have enough workers to fill vacancies in health care, construction, and child care.
* Immigrants, like all residents, pay taxes on their income, property, and goods purchased. These tax revenues contribute to government budgets, funding public services and infrastructure, which are vital for economic growth.
* Please rank the statements based on which one you feel is most compelling (1) to least compelling (5) in terms of supporting increased immigration. **[Tech support to run ranking exercise]** 
  + Moderator to determine ranking and ask why they prioritized their top choices over others.

While increased immigration comes with its own set of challenges, reducing immigration could create different concerns for Canada.

I want to show you another list of statements. This set of statements outlines some of the potential challenges that could arise from reducing immigration. We’ll read through the list first and then I will ask you to rank them based on which one you feel would be the **most concerning (1)** to which you feel would be the **least concerning (6)**.

**SHOW ON SCREEN**

* Those already working in Canada may have to work longer/retire later to ensure there are enough workers.
* Canadians may have to pay more in taxes to maintain the level of public services we already have.
* Canadians may experience longer wait times in hospitals and fewer primary care doctors due to shortages of healthcare workers.
* Canada’s classroom sizes may have to increase due to a shortage of teachers.
* Higher costs and lower quality care in retirement homes due to a lack of personal care workers.
* Smaller and rural communities lose local industries and/or closures of schools/hospitals due to a lack of workers and people paying municipal taxes.
* Please rank the statements based on which one you feel is most concerning (1) to least concerning (6) in terms of challenges that could arise from reducing immigration. **[Tech support to run ranking exercise]** 
  + Moderator todetermine ranking and ask why they prioritized their top choices over others.
* Before we move to the next section, do you have any other thoughts you would like to share related to the Canadian immigration system?

**OFFICIAL LANGUAGES (40 minutes) Quebec**

* How long have you lived in Quebec?
  + Would you say that the community you live in is predominantly French or English-speaking?
* Do you think that the French language is threatened anywhere in Canada? Why/why not?
  + IF YES: In what ways is it threatened?
* How big of a priority, if at all, should it be for the Government of Canada to support both the French and English languages in Canada?
  + What would that look like to you?

The Government of Canada has announced its Action Plan for Official Languages. The Action Plan proposes over 30 measures aimed at achieving a few key objectives. First, I’m going to share with you the key objectives and a few examples of the proposed measures, and then I’ll ask for your thoughts.

**SHOW ON SCREEN ONE AT A TIME**

**Encouraging more Francophone immigration to Canada**

Examples of measures:

* Creating a new French immigration policy;
* Expanding global promotion and recruitment work in French-speaking countries; and
* Investing in language training for newcomers

**Promoting lifelong learning opportunities in French**

Examples of measures:

* Expanding program offerings in French minority-language schools outside of Quebec;
* Investing in French second-language programs throughout Canada; and
* Investing in Francophone child care centres across Canada.

**Supporting French community organizations**

Examples of measures:

* Boosting funding to Francophone community organizations;
* Providing grants to projects that strengthen attachment to the French language and Francophone culture; and
* Providing grants to Francophone artists.

**Creating a centre within Heritage Canada** that supports the Government of Canada in taking additional steps to support French language minority communities.

ASK AFTER EACH SCREENSHARE:

* What are your reactions to this objective and the corresponding measure(s)?
* What impacts do you think these will have?

ASK AFTER MEASURES HAVE BEEN DISCUSSED:

* Overall, which do you feel will have the greatest impact on promoting and protecting the French language? Why?
* Is there anything here the Government of Canada should not be doing? Why?
* What else should the Government of Canada do to promote and protect the French language?
* Would you say the Government of Canada is on the right track or the wrong track when it comes to protecting and promoting the French language? Why do you feel this way?
  + IF WRONG TRACK: What should the Government of Canada do to get on the right track?
* Do you have any suggestions on how the Government of Canada could better support the French language?

**HEALTH CARE (30 minutes)** Atlantic Canada Ages 18-34

* IF HEALTHCARE MENTIONED AS A TOP ISSUE: Some of you noted that health care is one of the top issues impacting Atlantic Canadians.
* IF HEALTHCARE NOT MENTIONED AS A TOP ISSUE: Thinking of the issues you identified as being the top issues impacting Atlantic Canadians, where does health care fit in? Is it more important, less important, or of the same importance?
* How would you rate the quality of the healthcare system where you live? What makes you say that?
* And what about access to healthcare services? What makes you say that?
* What are the biggest challenges facing health care in your area?
* Has anyone heard about any commitments or announcements made by the Government of Canada on healthcare?
* PROBE: Have you heard anything about negotiations between the federal and provincial governments on funding for health care?
  + - IF YES: What did you hear? What were your impressions of the negotiations?
* Would you say that when it comes to health care, the Government of Canada is generally on the right track or wrong track? Why do you say that?
  + IF WRONG TRACK: What could the federal government do to get on the right track?

**AFFORDABILITY – GOVERNMENT SUPPORT (30 minutes)** Atlantic Canada Ages 18-34

Next, we’re going to talk about housing affordability and the cost of living…

* What are some issues related to housing affordability and the cost of living that affect your lives on a day-to-day basis?
* Have you heard, read or seen anything about what the federal government is doing to help make housing more affordable?
  + IF YES: What did you hear, read, or see?
* Recently, have you faced any challenges when it comes to housing?
  + IF YES: Do you think there is anything the federal government could do to help people who are facing the same challenges you have described? If so, what is it?
* Is there anything else you think the government could do to make housing more affordable for young Canadians?
  + What about when it comes to renters? First-time home buyers?
* What are some of the biggest challenges you have faced recently in managing your cost of living?
* Have you heard, read or seen anything the federal government is doing to help with the cost of living?
  + IF YES: What did you hear, read, or see?

What would you like to see the government do to support young Canadians in managing the cost of living?

**JOBS (30 minutes)** Atlantic Canada Ages 18-34

Shifting topics, now I’d like to talk specifically about the job market…

* Overall, how would you rate the state of the job market right now? Is it good, poor, or somewhere in between? Why do you feel this way?
* Thinking about five years from now, do you imagine the Canadian job market will be worse, better, or the same? What makes you say that? Why do you feel this way?
* Thinking five to ten years in the future …
  + Which skills do you think will be in demand?
  + For those of you in the workforce or looking to enter it, how confident do you feel, if at all, that you will have a good job five to ten years from now? Why do you feel this way?
* Would you say the Government of Canada is on the right track or wrong track when it comes to ensuring workers get the skills training they need to stay competitive? What makes you say that?
* Would you say the Government of Canada is on the right track or wrong track when it comes to creating good jobs in Canada?
* Are you aware of any work the Government of Canada is doing to help create jobs, provide skills training, or otherwise support workers?
* What should the Government of Canada do to help?

**JOB MARKET – ELECTRIC VEHICLE SECTOR (20 minutes) Ontario**

Shifting topics …

* Would you say that the Government of Canada is generally on the right track or the wrong track when it comes to creating jobs?
* What about when it comes to creating jobs in the automotive industry, specifically?
* What are some examples of work the federal government has done to support the automotive industry? What do you think about this?
* Has anyone heard of any news related to the Government of Canada and electric vehicles recently?

Now I want to share with you two recent government announcements on electric vehicle investments on the screen.

SHOW ON SCREEN:

1. The federal government and the Ontario government announced that Honda Canada will make a $15-billion investment in electric vehicles in Ontario to build four new manufacturing plants in the province. These plants include a new electric vehicle (EV) assembly plant and a battery manufacturing plant. The new assembly plant will produce up to 240,000 vehicles per year. This investment is estimated to directly and indirectly create thousands of new jobs in several sectors including manufacturing, construction, the auto parts supplier industry, and in research and development.
2. The federal government and the Ontario government recently announced the Goodyear Tire and Rubber Company’s more than $575 million project to modernize and expand its plant in Napanee, Ontario. Federal funding of up to $44.3 million will help Goodyear create an energy-efficient, end-to-end manufacturing process and increase its production capacity, including of EV and all-terrain tires. The project will create 200 new, highly skilled manufacturing jobs by 2027 and secure more than 1,000 jobs in Napanee. This project will get Goodyear’s Napanee plant to net-zero emissions by 2040, helping achieve Canada’s goal of a net-zero economy by 2050.

* What are your reactions to these announcements?
* What do you think the impacts of these investments will be? How do you think these investments will impact Ontario’s economy?
  + AS NEEDED: What about when it comes to creating jobs? Do you believe the job creation from the new plants will have a direct or indirect impact on you, someone you know, or your community?
    - IF NO: Do you think this will impact you, someone you know, or your community in any other ways?
      * IF YES: In what ways?

The federal government says it is making these investments to help Canada become a world leader in the electric vehicle sector.

* As far as you can tell, does it seem like Canada is on its way to meeting this objective? Why?
* Is it important that Canada become a leader in this sector? Why/why not?
* Do you have any questions or concerns about these investments?

**CONCLUSION (5 minutes)** All Locations

* Before we close, is there anything else you would like to say to the federal government? It can be an additional point related to anything we discussed today or it could be something you think is important but wasn’t discussed.

# Annexe C – Concepts publicitaires

## Étiquettes Energuide

Une image contenant texte, capture d’écran, Police, nombre

Description générée automatiquement

Sur l’image ci-dessus, le mot « EnerGuide » est inscrit en caractères blancs sur fond noir. Figure ensuite plus bas et en grosses lettres la cote de consommation énergétique « 170 GJ/an » en caractères gras et noirs, indiquant la consommation énergétique du domicile. Cette cote s’accompagne d’une échelle colorée allant du vert au rouge avec une aiguille pointant en direction de la consommation la plus élevée. Plus bas encore figure un diagramme circulaire marqué de A à F indiquant la répartition de la consommation énergétique nominale du domicile par catégorie :

* À (chauffage des pièces) : 69 %
* B (climatisation des pièces) : 2 %
* C (chauffe-eau) : 14 %
* D (ventilation) : 0 %
* E (appareils d’éclairage et électroménagers) : 7 %
* F (autres appareils électriques) : 8 %

Au bas à gauche figure un code QR avec un message invitant à consulter le site rncan.gc.ca/monenerguide figurant sous le code QR. Au bas de l’étiquette EnerGuide figurent deux logos dans un encadré noir. À gauche figure le logo de Ressources naturelles Canada (RNC) sur lequel on aperçoit le symbole de la feuille d’érable à côté de l’inscription « Ressources naturelles Canada » et « Natural Resources Canada » sur la version anglaise de l’étiquette. À droite figure le logo officiel du gouvernement du Canada.

## D’autre Étiquettes

Une image contenant texte, capture d’écran, Page web, logiciel

Description générée automatiquement

Sur cette image figurent cinq étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle différentes propres à divers systèmes utilisés pour évaluer le rendement énergétique de domiciles.

* **La cote énergétique Meilleurs bâtiments des maisons (étiquette 1)**: Sur cette étiquette du département américain de l’énergie figure une échelle de 1 à 10, « 1" représentant une consommation d’énergie plus élevée et « 10" une consommation d’énergie plus faible. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 3, indiquant une consommation d’énergie plus élevée, mais en y apportant des améliorations, il pourrait obtenir une cote de 7, ce qui correspondrait à une économie annuelle estimative de 882 dollars.
* **La cote moyenne de maison (étiquette 2)**: Une autre étiquette comportant une échelle de 1 à 10, « 1" représentant une consommation d’énergie plus élevée et « 10" une consommation d’énergie plus faible. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 2 et sa consommation énergétique annuelle est estimée à 2 242 dollars, mais des améliorations pourraient faire augmenter sa cote à 7 et réduire les coûts à 1 629 dollars par année.
* **L’indice HERS (étiquette 3)**: L’indice du Home Energy Rating System (HERS) évalue le rendement énergétique d’un domicile par rapport à un domicile de référence. Une cote moins élevée correspond à une plus grande efficacité énergétique. Une cote de 100 constitue la base de référence, tandis que la cote de 65 attribuée au domicile dont il est ici question indique que ce dernier est plus écoénergétique que la moyenne.
* **Le Système national d’évaluation énergétique des maisons (étiquette 4)**: Cette étiquette australienne attribue des étoiles en fonction de l’efficacité énergétique. Le domicile dont il est ici question, dont la consommation annuelle à des fins de chauffage et de climatisation est de 107,9 MJ/m22 par année, a été coté 7 étoiles.
* **La notation de l’efficacité énergétique (étiquette 5)**: Une étiquette britannique sur laquelle figure une échelle de A à G, A correspondant à un domicile hautement écoénergétique et G à un domicile dont l’efficacité énergétique est nulle. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 49 (de catégorie E), mais pourrait obtenir une cote de 76 (de catégorie C) en y apportant certaines améliorations.

## Toutes les Étiquettes

Une image contenant texte, capture d’écran, Police, Page web

Description générée automatiquement

Sur l’image ci-dessus figurent les 6 étiquettes précédemment décrites :

* **La cote énergétique Meilleurs bâtiments des maisons (étiquette 1)**: Sur cette étiquette du département américain de l’énergie figure une échelle de 1 à 10, selon laquelle 1 représentant une consommation d’énergie plus élevée et 10 une consommation d’énergie plus faible. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 3, indiquant une consommation d’énergie plus élevée, mais en y apportant des améliorations, il pourrait obtenir une cote de 7, ce qui correspondrait à une économie annuelle estimative de 882 dollars.
* **La cote moyenne de maison (étiquette 2)**: Une autre étiquette comportant une échelle de 1 à 10, selon laquelle 1 représente une consommation d’énergie plus élevée et 10 une consommation d’énergie plus faible. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 2 et sa consommation énergétique annuelle est estimée à 2 242 dollars, mais des améliorations pourraient faire augmenter sa cote à 7 et réduire les coûts à 1 629 dollars par année.
* **L’indice HERS (étiquette 3)**: L’indice du Home Energy Rating System (HERS) évalue le rendement énergétique d’un domicile par rapport à un domicile de référence, une cote moins élevée correspondant à une plus grande efficacité énergétique. Une cote de 100 constitue la base de référence, tandis que la cote de 65 attribuée au domicile dont il est ici question indique que ce dernier est plus écoénergétique que la moyenne.
* **Le Système national d’évaluation énergétique des maisons (étiquette 4)**: Cette étiquette australienne attribue des étoiles en fonction de l’efficacité énergétique. Le domicile dont il est ici question, dont la consommation annuelle à des fins de chauffage et de climatisation est de 107,9 Mj/m22 par année, a été coté 7 étoiles.
* **La notation de l’efficacité énergétique (étiquette 5) (étiquette 5)**: Une étiquette britannique sur laquelle figure une échelle de A à G, A correspondant à un domicile hautement écoénergétique et G à un domicile à efficacité énergétique nulle. Le domicile dont il est ici question a obtenu une cote de 49 (de catégorie E), mais pourrait obtenir une cote de 76 (de catégorie C) en y apportant certaines améliorations.
* **L’étiquette EnerGuide (étiquette 6) :** Sur l’image ci-dessus, le mot « EnerGuide » est inscrit en caractères blancs sur fond noir. Figure ensuite plus bas et en grosses lettres la cote de consommation énergétique « 170 GJ/an » en caractères gras et noirs, indiquant la consommation énergétique du domicile. Cette cote s’accompagne d’une échelle colorée allant du vert (rendement énergétique optimal) au rouge (consommation la plus importante d’énergie). Une cote de 109 GJ/année est située au milieu de l’échelle et indique la consommation énergétique type d’une maison neuve.